

**RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN**

Paix – Travail – Patrie

\*\*\*\*\*

**UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I**

\*\*\*\*\*

**FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

\*\*\*\*\*

**CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION  
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES,  
SOCIALES ET EDUCATIVES**

\*\*\*\*\*

**UNITÉ DE RECHERCHE ET DE FORMATION  
DOCTORALE EN SCIENCES DE L'EDUCATION  
ET INGENIERIE EDUCATIVE**

\*\*\*\*\*

**DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION  
SPECIALISÉE**

\*\*\*\*\*



**REPUBLIC OF CAMEROON**

Peace – Work – Fatherland

\*\*\*\*\*

**THE UNIVERSITY OF YAOUNDÉ I**

\*\*\*\*\*

**THE FACULTY OF EDUCATION**

\*\*\*\*\*

**POSTGRADUATE SCHOOL FOR THE  
SOCIAL AND EDUCATIONAL  
SCIENCES**

\*\*\*\*\*

**DOCTORAL UNIT OF RESEARCH AND  
TRAINING IN SCIENCES OF EDUCATION  
AND EDUCATIONAL ENGINEERING**

\*\*\*\*\*

**DEPARTMENT OF SPECIAL  
EDUCATION**

\*\*\*\*\*

# **PROCESSUS D'AUTONOMISATION ET RÉSILIENCE CHEZ LES RÉFUGIÉS CENTRAFRICAINS DE GAOUÏ DANS LE VIII<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT DE N'DJAMENA (TCHAD)**

Mémoire rédigé et présenté en vue de l'obtention du Master 2 en Éducation Spécialisée

Filière : Éducation Spécialisée

Spécialité : *Handicaps Sociaux et Conseils*

**Par :**

**NEROLEL RIMBARME ALLIANCE**

*Licence en Psychologie de l'Éducation*

Matricule 20V3034

Sous la direction de :

**NOUMBISSIE Claude Désiré**

*Maître de Conférences*



Février, 2022

# SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>I</b>
<b>DÉDICACE</b> .....	<b>III</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>IV</b>
<b>LISTE DES ACRONYMES, SIGLES ET ABRÉVIATIONS</b> .....	<b>V</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>VII</b>
<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>VIII</b>
<b>ABSTRACT</b> .....	<b>IX</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	<b>1</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL DE L'ÉTUDE</b> .....	<b>5</b>
<b>CHAPITRE I PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE</b> .....	<b>6</b>
1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	6
1.2. CONSTAT ET FORMULATION DU PROBLEME.....	10
1.3. QUESTION DE RECHERCHE.....	15
1.4. HYPOTHESES DE RECHERCHE .....	16
1.5. OBJECTIFS.....	17
1.6. OBJET D'ETUDE.....	18
1.7. INTERETS ET PERTINENCE D'ETUDE.....	18
1.7.5. PERTINENCE DE LA RECHERCHE .....	19
1.8. DELIMITATION DE L'ETUDE.....	20
<b>CHAPITRE 2 : CADRE CONCEPTUEL DE L'ETUDE</b> .....	<b>21</b>
2.1. LA CRISE CENTRAFRICAINE ET LE PROBLEME DES REFUGIES.....	21
2.1.5. LE VECU DES REFUGIES CENTRAFRICAINS DANS LE SITE AMENAGE DE GAOUI .....	30
2.2. PROCESSUS D'AUTONOMISATION ET RESILIENCE .....	30
2.4. RESILIENCE.....	34
2.6. RESILIENCE ET SITUATION DE REFUGIES .....	41
2.7. PROCESSUS D'AUTONOMISATION ET RESILIENCE .....	43
<b>CHAPITRE 3: INSERTION THEORIQUE</b> .....	<b>44</b>
3.1. L'AUTODETERMINATION .....	44
3.2. APPROCHES PSYCHODYNAMIQUES DE LA RESILIENCE .....	50
3.2.2. LA THEORIE DE LA RESILIENCE CHEZ PIERRE MARTY (1991).....	57
<b>DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET OPÉRATOIRE DE L'ÉTUDE</b> .....	<b>65</b>

<b>CHAPITRE 4. METHODOLOGIE DE L'ÉTUDE .....</b>	<b>66</b>
4.1. BREF RAPPEL DE LA QUESTION DE RECHERCHE, ET DES HYPOTHESES.....	67
4.2. TYPE DE RECHERCHE .....	72
4.3. SITE DE L'ÉTUDE.....	72
4.3.2. MISSION.....	73
4.4. POPULATION ET ECHANTILLON .....	73
4.5. LES INSTRUMENTS DE COLLECTE DES DONNEES : LE GUIDE D'ENTRETIEN .....	76
4.6. DEROULEMENT DES ENTRETIENS PROPREMENT DITS.....	78
<b>CHAPITRE 5 : PRESENTATION ET ANALYSE .....</b>	<b>84</b>
5.1. PRESENTATION DES REpondANTS CAS PAR CAS .....	84
5.1.2. PRESENTATION DES PARTICIPANTS .....	85
5.2. ANALYSES DES DONNEES COLLECTEES AUPRES DE NOS PARTICIPANTS .....	87
5.2.1. L'AUTONOMISATION ECONOMIQUE.....	87
5.2.2. AUTONOMISATION SOCIALE.....	89
5.2.3. AUTONOMISATION SANITAIRE .....	91
5.3. RESILIENCE.....	92
5.3.1. CAPACITE DE RESILIENCE .....	92
5.4. DIFFICULTE.....	95
<b>CHAPITRE 6 : INTERPRETATION ET DISCUSSION DES RESULTATS.....</b>	<b>96</b>
6.1. INTERPRETATION DES RESULTATS.....	96
6.1.1 DISCUSSION DES RESULTATS DE L'HYPOTHESE HS1 .....	96
6.1.2. DISCUSSION DES RESULTATS DE L'HYPOTHESE HS2 .....	98
6.1.3. DISCUSSION DES RESULTATS DE L'HYPOTHESE HS3 .....	100
6.2. RESILIENCE.....	101
6.3. SUGGESTIONS .....	102
6.3.4. AUX ORGANISATIONS INTERNATIONALES .....	103
6.4. LES PERSPECTIVES .....	104
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>109</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>115</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>122</b>

# DÉDICACE

*À*

*À mes parents*

*RIMBARNE DOUBOURO Michel*

*et*

*NDOUNODJI Dorcas*

## REMERCIEMENTS

Nous exprimons notre gratitude à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail. Plus particulièrement, nous adressons nos remerciements au :

- Pr. Claude Désiré NOUMBISSIE, qui malgré ses multiples obligations, a bien voulu accepter de diriger ce travail, et a pu me tirer des impasses auxquelles j'étais souvent confrontés. Il est pour moi un père, et non seulement mon Directeur de Mémoire et que sans son apport ce travail n'aurait pas été une réalité. Qu'il trouve ici l'expression de mon déférent respect et de ma gratitude.
- Aux enseignants du département de l'Éducation Spécialisée, je leur remercie sans distinction pour leurs enseignements multiformes.
- Je ne saurais manquer de remercier le Docteur Esaïe Frédéric SONG, pour ses éclairages scientifiques et sa gentillesse à lire les chapitres de ce travail.
- Particulièrement une vibrante gratitude va à l'endroit de l'équipe de Gaoui pour leur collaboration pour m'avoir offert un environnement de travail.
- Michel RIMBARNE DOUBOURO, un homme au grand cœur ; celui qui accepte de tout donner pour le bonheur de ses enfants. Je ne saurais te remercier pour tant d'efforts consentis. Accepte ce modeste travail comme gage de mon profond amour filial.
- Mon appréciation à l'endroit de Dorcas NDOUNODJI, une conseillère qui ne cesse de me soutenir, pour son apport inconditionnel à une période essentielle de la rédaction de ce mémoire.
- A mes sœurs Prudence, Modeste, Opportune, Patricia, Victoria Inès et Merveille RIMBARNE dont les soutiens financiers, matériels et moraux auraient été d'un apport inoubliable.
- A mon cousin NODJIREM Fidel pour ses conseils et soutiens tout au long de ce travail.
- A mes très chères Lize KONODJI NDOLASSEM, Bénédicte GOIDJE, Naomie MADJINGAR, Keziah GAGUE pour vos compagnies tout au long de ce travail
- A mes amies pour toute leur patience et leur chaleureux appui.

Que tous ceux qui ont semé en moi les graines de la connaissance et m'ont soutenu dans la protection intellectuelle et matérielle de ce travail trouvent ici le témoignage de ma profonde gratitude.

## **LISTE DES ACRONYMES, SIGLES ET ABRÉVIATIONS**

**ACTED** : Agence d'aide à la Coopération Technique de Développement

**APA** : American Psychology Association

**BIMS** : Mise en place du Système d'Identification et de gestion Biométrique

**CICR** : Comité International de la Croix Rouge

**CIR** : Comité Intergouvernemental pour les Réfugiés

**CNARR** : Commission Nationale d'Accueil et de Réinsertion des Réfugiés et Rapatriés

**DDR** : Démobilisation Désarmement Réintégration

**ECHO** :

**EDS** : Education Spécialisée

**FAO** : Programme des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation

**MINUSCA** : Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en République Centrafricaine

**MISCA** : Mission Internationale de Soutien à la Centrafrique

**OIM** : Organisation Internationale de la Migration

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale

**ONU** : Organisation des Nations Unies

**OUA** : Organisation de l'Union Africaine

**PAM** : Programme Alimentaire Mondial

**PIB** : Produit Intérieur Brut

**PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement

**PRRTRC** : Plan de Réinsertion des Réfugiés et Rapatriés Tchadiens de République Centrafricaine

**RCA** : République Centrafricaine

**RDC** : République Démocratique du Congo

**SDN** : Société des Nations

**TAD** : Théorie de l'auto-détermination

**UE** : Union Européenne

**UNHCR** : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

**UNICEF** : Fond des Nations Unies pour l'Enfance

**UNRRA** : Administration des Nations Unies pour le Secours et la Réhabilitation

## LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 01. Structure logique de l'hypothèse générale.....</i>	<i>69</i>
<i>Tableau 02: Récapitulatif des hypothèses, variables, modalités et indicateurs.....</i>	<i>71</i>
<i>Tableau 03 : Caractéristique des participants.....</i>	<i>76</i>



## RÉSUMÉ

Le phénomène de réfugié pose sans doute un des défis les plus inquiétants dans notre siècle. Ce travail de recherche s'inscrit donc dans une perspective optimiste, dans une volonté de comprendre la résilience chez les réfugiés centrafricains et de révéler les difficultés liées au processus de leur autonomisation. Le choix de ce sujet va nous conduire à aller à l'encontre des réfugiés centrafricains dans le site de Gaoui, village situé à 15 km de Ndjamena pour observer et nous enquêter de leur situation de vie et de déceler des facteurs susceptibles de favoriser la résilience de ces victimes en situation de vulnérabilité.

Le conflit qui a contraint ces personnes à fuir leur pays pour se réfugier au Tchad les expose à plusieurs difficultés parmi lesquelles l'on note les difficultés liées au processus de leur autonomisation (santé, alimentation, pauvreté...) qui entraîne la résilience. Nous voulons canaliser notre démarche et évaluer l'impact de la résilience chez ces derniers. L'objectif de la présente recherche consiste à étudier plus particulièrement les « conditions de vie » de ces derniers dans le but d'en arriver à une meilleure compréhension et de dégager une compréhension globale des modèles d'interventions réalisés par les institutions de prise en charge auprès des réfugiés de la RCA dans le processus de leur autonomisation.

Diverses techniques de collecte ont été envisagées mais nous avons procédé à la collecte des données en utilisant un guide d'entretien semi directif adressé aux hommes et femmes réfugiés âgés de 25 à 45 ans, dans le site des réfugiés de Gaoui/Tchad. L'entretien était à cet effet, administré à un échantillon de six (06) participants, de sexe masculin et féminin. Les données obtenues ont été analysées à l'aide de l'analyse de contenu. Ce qui nous a permis après dépouillement, de vérifier la pertinence de nos hypothèses et aussi d'établir une correspondance entre les hypothèses et les résultats obtenus, correspondance appuyée par diverses théories exposées au chapitre insertion théorique.

Les résultats montrent que la comparaison de six(06) participants analysés laisse entrevoir que les différentes composantes de l'autonomisation solutionnent la résilience chez les réfugiés.

**Mots clés :** Processus, autonomisation, résilience, réfugié.

## **ABSTRACT**

The refugee phenomenon is undoubtedly one of the most worrying challenges of our century. This research work is therefore part of an optimistic perspective, in a desire to understand the resilience of Central African refugees and to reveal the difficulties linked to their empowerment process. The choice of this subject will lead us to go and meet Central African refugees in the site of Gaoui, a village located 15 km from Ndjamena, in order to observe and inquire about their living situation and to detect factors likely to favour the resilience of these victims in a vulnerable situation.

The conflict that forced these people to flee their country to take refuge in Chad exposes them to several difficulties, among which we note the difficulties linked to the process of their empowerment (health, food, poverty...) which leads to resilience. We want to channel our approach and evaluate the impact of resilience among them. The objective of this research is to study more specifically the 'living conditions' of the latter in order to arrive at a better understanding of the intervention models carried out by care institutions for CAR refugees in the process of their empowerment.

Various data collection techniques were considered, but we proceeded to collect data using a semi-structured interview guide addressed to refugee men and women aged between 25 and 45 years in the refugee site of Gaoui/Chad. The interview was administered to a sample of six (6) male and female participants. The data obtained was analysed using content analysis. This allowed us to verify the relevance of our hypotheses and also to establish a correspondence between the hypotheses and the results obtained, a correspondence supported by various theories explained in the theoretical insertion chapter.

The results show that the comparison of six (06) analysed participants suggests that the different components of empowerment solve resilience in refugees.

**Key words:** Process, empowerment, resilience, refugee.

## **INTRODUCTION GENERALE**

Les déplacements provoqués par les conflits armés, les persécutions de boko haram et les catastrophes naturelles ont des influences psychologiques et sociaux sur des personnes, les communautés et les familles. En effet le phénomène des réfugiés pose sans doute un des défis les plus inquiétants de notre siècle ainsi qu'à la communauté internationale, société civile et politique. Les pays sont confrontés à un phénomène de grande envergure même pour les institutions publiques. Selon les estimations du Haut-Commissariat des Réfugiés une population d'environ 100 millions dans le monde est obligée de fuir son pays.

Le Tchad compte aujourd'hui 1, 088,700 des personnes en déplacement forcé, dont le nombre des réfugiés peut être estimé à 570,369, selon le rapport du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR, 2022). La majorité de ces réfugiés viennent du Soudan, de la République Centrafricaine, du Congo, du Nigeria et d'autres pays. Ces conflits armés exposent ces hommes, femmes et enfants au meurtre et à la pauvreté extrême...

En effet, la crise centrafricaine a engendré un afflux massif des réfugiés centrafricains depuis janvier 2014 au Tchad ; installés par les autorités, avec l'appui de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) sur le site de Gaoui, village situé à environ 15 km au nord-est de Ndjamena, ce sont pour la plupart des hommes, des femmes et des enfants ; beaucoup portent les séquelles des traumatismes qu'ils ont vécus lors de leur fuite. Le gouvernement Tchadien a, dès le début de la crise, pris les mesures nécessaires pour assurer un accueil de ces populations en leur installant dans le site de Gaoui.

Le Tchad a pris des engagements relatifs à la protection des réfugiés, dans le cadre des relations internationales, c'est pourquoi il a le devoir de tenir à ses engagements vis-à-vis de ces derniers. Ainsi, la problématique sur la recherche des solutions durables aux problèmes des réfugiés fut au cœur des débats politiques et a fait objet de plusieurs sujets de recherche de diverses manières par les chercheurs et les écrivains.

Cependant, on constate que le dysfonctionnement des structures publiques et la capacité limitée des Organismes Non Gouvernementales en charge de la gestion des réfugiés se sont accrus. La diminution des aides humanitaires depuis ces dernières années due au manque de financement et le retrait de certains organismes dans le site de Gaoui, ont plongé les réfugiés dans une vulnérabilité. Les réfugiés font face à beaucoup de défis et d'obstacles relativement entre autres aux questions financières, au statut juridique, au manque d'accès aux services de soutien. Il existe en plus un manque de ressources humaines et financières pour mieux répondre aux défis. Face à ces défis, certains réfugiés ont dû développer les stratégies d'adaptation pour leur permettent

d'augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer efficacement sur les plans sociaux et économiques dans la société tchadienne.

La problématique actuelle est la méconnaissance des facteurs internes et externes qui ont permis à ces réfugiés d'augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer efficacement sur les plans sociaux et économiques dans le pays d'accueil, ainsi que les stratégies gagnantes dans le processus de leur intégration, la faible assistance des ONG auprès de ces populations vulnérables, le non-respect des droits internationaux relatifs aux statuts des réfugiés. Les écrits actuels montrent un intérêt sur les thèmes des réfugiés, mais peu sont axés sur la résilience de ces derniers. Ils mènent une vie difficile avec le manque de structures socio-culturelles et d'assistance sociale pour leur survie. Cette frange de la population désœuvrée semble être abandonnée par les autorités de Ndjama et les services sociaux de base sont quasi inexistantes. Pour aider ces personnes vulnérables à se prendre en charge, un projet de résilience pour la réinsertion sociale a été piloté par ACTED, une ONG partenaire du HCR en 2017. L'ONG a payé six mois de loyers pour certains ménages identifiés avec un petit fonds pour les activités génératrices de revenus ; malheureusement c'est un échec. C'est pourquoi cette étude se veut d'étudier sur le « *processus d'autonomisation et résilience chez les réfugiés centrafricains du site de Gaoui dans le VIII Arrondissement de N'Djamena* ».

Cette étude a pour objectif de déterminer d'une part les facteurs internes et externes auxquels les réfugiés ont fait recours pour augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer sur les plans sociaux et économiques dans la société tchadienne. Et d'autre part, déterminer les stratégies d'adaptation utilisées par ces réfugiés centrafricains pour augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer plus efficacement sur les plans sociaux et économiques dans la société tchadienne.

La rédaction de notre travail s'articule de notre travail s'articule autour de deux grandes parties ayant chacune trois chapitres. La première est désignée cadre théorique. Elle comprend trois chapitres respectueusement intitulés :

- ❖ Problématique de l'étude : Elle met l'accent sur la formulation et la position du problème que tentera de solutionner notre recherche. Il s'agira également pour nous de présenter les objectifs poursuivis par l'étude, son intérêt, sa délimitation et les concepts centraux qui la sous-tendent ;
- ❖ Le cadre conceptuel : Ce chapitre de notre travail vise à recenser les différents écrits dans la littérature qui traite le processus d'autonomisation et résilience et à partir desquels va s'élaborer un cadre théorique qui viendra supporter les questions de recherche ;

- ❖ Ancrage théorique : Dans ce troisième chapitre de cette première partie du travail, nous nous appuyerons sur la théorie de l'autodétermination, l'approche psychodynamique de la résilience, la conception Freudienne de la résilience et la théorie de la résilience de Pierre Marty ;

La deuxième partie est intitulée cadre méthodologique elle comprend trois chapitres :

- ❖ Méthodologie de l'étude : Ce chapitre sera consacré aux méthodes et techniques d'investigations voire présenter la démarche utilisée pour la collecte des données.
- ❖ Présentation et analyse des données : Ce cinquième chapitre de notre travail se propose d'abord de présenter une synthèse du contexte sociohistorique dans lequel s'inscrivent les récits de vie des répondants. Ensuite, nous détaillons le profil sociodémographique des répondants, lequel résultera de la méthode d'échantillonnage explicitée plus haut.
- ❖ Interprétation et discussion des résultats : Dans ce dernier chapitre de la recherche, nous interprétons et discutons nos résultats au regard des éléments théoriques, notamment ceux renvoyant à la théorie de l'autodétermination, l'approche psychodynamique de la résilience, de la conception Freudienne de la résilience et de la théorie de la résilience de Pierre Marty avant de faire quelques suggestions à l'endroit des ONG et des partenaires qui œuvrent pour les réfugiés.

**PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL DE  
L'ÉTUDE**

# CHAPITRE I PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE

Ce chapitre est consacré à la problématique de l'étude ; elle est une composante essentielle dans un travail de recherche. Elle est selon M. Grawitz (2004, p.326) « un ensemble construit autour d'une question principale, des hypothèses de recherche, des orientations des problèmes envisagés dans une théorie et dans une recherche ». La problématique relève de la conceptualisation, et du traitement théorique de l'objet de l'étude. Construire cet objet consiste dans cette étude à mettre en place une série d'opérationnalisation qui a permis la représentation conceptuelle de celui-ci. Cette opérationnalisation a été nécessaire pour cette construction. Il s'agit en outre le contexte et la justification de l'étude, la formulation et la position du problème, l'objet de la recherche, les objectifs, les questions de recherche, les intérêts, et enfin la délimitation.

## 1.1. Contexte et justification

Dans cette partie il sera question d'aborder le contexte dans lequel s'inscrit notre recherche puis la justification qui motive notre choix sur ce sujet.

### 1.1.1. Contexte de l'étude

Le monde fait face à une situation de crise affectant toutes les couches sociales. Les populations du monde sont victimes et de plus en plus affectées par des crises principalement de guerre avec ses dérivés de famines, d'insécurité, de violence, des calamités naturelles, des persécutions politiques, religieuses ou ethniques etc... L'histoire contemporaine en présente ainsi des clichés très sombres et tristes. Au regard de ces clichés, il faut noter que le continent africain est le foyer de nombreux conflits armés où les théâtres des opérations militaires se dressent tous les temps un peu partout.

Depuis les indépendances, plusieurs pays africains ont connu une recrudescence de conflit armés, de guerres et de de violence (Giri, 1986). Le contexte de démocratisation, loin de réduire cette situation, l'a plutôt amplifiée pendant les années 90. La proportion de zone de risques ou celles en conflit n'a cessé de s'accroître depuis lors. Les situations de violences, ou instabilités politiques vont d'un Etat à l'autre.

La situation humanitaire s'avère à cet effet de plus en plus précaire suite à l'afflux des réfugiés et des personnes déplacées ou retournés dû à l'émergence des conflits armés ainsi que le niveau sans cesse croissant d'insécurité. C'est dans ce cadre que notre sujet se situe et porte essentiellement sur les réfugiés centrafricains qui font quotidiennement face aux innombrables problèmes entre autres : l'injustice, la non reconnaissance des droits humains, la stigmatisation, le chômage. Le constat fait est que ces derniers font preuve d'une grande résilience et ne sont pas motivés et mobilisés dans le cadre de leur processus d'autonomisation. La crise centrafricaine qui



a commencé après la prise de pouvoir par la coalition rebelle Séléka composé majoritairement des musulmans du Nord Est du pays le 24 mars 2013, Michel Djotodia s'autoproclame président de la transition. L'incapacité du nouveau pouvoir à rétablir la sécurité dans le pays ont progressivement fait sombrer la RCA dans le chaos. À l'automne 2013, en réponse aux violences armées perpétrées par d'anciens Séléka contre la population majoritairement chrétienne, des groupes d'auto-défense les anti-Balaka se sont formés. Début décembre, suite à une vague de violence sans précédent à Bangui, la crise a pris une nouvelle dimension. Dès lors, des poches de résistance se sont formées et ont combattu le nouveau régime. Les milices Anti-Balaka, à l'origine des milices paysannes formées pour lutter contre les coupeurs de routes en 2009, se sont reformées. Les combats ont forcé au déplacement des centaines de milliers de personnes, dont plusieurs dizaines de milliers à l'étranger (réfugiés) et plusieurs massacres à caractère ethnique ou religieux. Ces milices ont principalement attaqué la communauté musulmane, ont accentué leurs actions répressives et une période de violence intense commence et est toujours d'actualité.

Malgré les accords de paix signé à Brazzaville et la tenue du forum à Bangui, la situation en RCA reste très hostile, les exactions et les pillages menés par les différents groupes armés continuent aussi bien à Bangui qu'en dehors de la capitale. En janvier 2014, un afflux massif de réfugiés centrafricain a été observé à la frontière du Sud du Tchad. Ces réfugiés arrivent dans un état nutritionnel, sanitaire, psychologique alarmant, ayant vécu les pires atrocités. Le gouvernement Tchadien a ouvert ses portes et l'UNHCR et ses partenaires ont lancé un appel en février 2014 afin de mettre en exergue l'impact de la crise centrafricaine sur les pays voisins. Initialement, la situation était maitrisable mais rapidement, le nombre de personne arrivant par jour a augmenté drastiquement, submergeant les capacités des autorités Tchadiens et surtout présentant pour le Tchad des risques d'insécurité.

La situation dans les pays limitrophes du Tchad à savoir la Libye, le Soudan, le Nigéria, le Niger et la République centrafricaine a favorisé l'afflux des réfugiés notamment vers les Nord et le Sud du Pays. Selon la statistique de CNARR/HCR du fin janvier 2019, les réfugiés des nationalités précité au Tchad sont le tout au nombre de 667,586 réparti comme suit ; réfugiés Soudanais 340.039 ; réfugiés centrafricain 103.610 ; réfugiés Nigériens 14.914 ; Congolais 329 ; et autres 914...Pour ce qui est des réfugiés centrafricains qui sont la population cible de cette recherche, nous signalons que ces derniers sont installés partout au Tchad précisément à Goré réparti dans 8 sites : Belom, Dosseye, Amboko, Gondje, Moyo, Doholo, Diban/Von, Moissalla et à Ndjamena. Le phénomène n'a cessé de s'amplifier à la faveur des nombreuses guerres qui déchirent l'Afrique. Ainsi, les crises en Centrafrique ont des impacts sur le Tchad.

Aujourd'hui l'Afrique est le théâtre des conflits interethniques, des troubles et conflits civils, des catastrophes et calamités humaines et naturelles. Cela provoque l'insécurité permanente des populations civiles, des drames atroces dont l'une des manifestations humaines est le phénomène des réfugiés et des personnes déplacées. Les pays semblent moins préoccupés par la multiplicité de ces conflits que par leurs conséquences sociales, économiques, politiques et dans les rapports avec les pays voisins. En effet, le Nigéria, la Centrafrique, la Cote d'Ivoire le Rwanda, le Soudan, l'Angola, la République démocratique du Congo, la Sierra Leone, le Liberia, le Mali... sont autant des sites où s'activent régulièrement des conflits armés ou interethniques. Ce contexte caractérisé par une insécurité croissante de la population a accru le déplacement forcé des populations et demandeurs d'asiles dans les pays de paix soit à l'intérieur du continent même, soit à l'extérieur.

En effet, en décembre (2016-2017), le Ministère de la Femme, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale en collaboration avec les partenaires humanitaires ont proposé à travers le Plan de Réinsertion des Réfugiés et Rapatriés Tchadiens de la République Centrafricaine (PRRTRC) du site de Gaoui (N'Djamena), une stratégie de réinsertion socio-économique des réfugiés et rapatriés visant à fournir un appui au logement et à la relance des activités économiques pour leur permettre de se réinsérer durablement et de manière autonome dans le tissu socio-économique.

Agence d'aide à la Coopération Technique de Développement (ACTED), avec l'appui financier de la Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aides humanitaires européennes de la Commission européenne (ECHO), a proposé de mettre sur place un projet de réinsertion socio-économique inspiré du plan de réinsertion élaboré en décembre 2017. Mais l'objectif de ce projet n'était pas atteint, ce projet qui devrait aider les rapatriés et les réfugiés durant une période de six (6) mois avait seulement pris fin pendant une période de trois (3) mois. D'où certains chefs de ménages ne pouvaient parvenir à l'autosuffisance de leur famille, sont contraints de retourner vivre sur le site. L'on note aussi un manque de suivi de la part du gouvernement tchadien lors du déroulement dudit projet. Tout ceci avait entraîné l'échec total du projet. Dans sa mise en œuvre, la stratégie élaborée a connu de nombreux problèmes notamment, la faible appropriation de la part des différents acteurs, des difficultés dans la coordination des actions des acteurs et un faible niveau de financement.

Notons, qu'élaborer un plan d'action pour l'autonomisation des personnes en situation de vulnérabilité comme le cas des réfugiés centrafricains implique plusieurs défis. Il s'agit d'une opération qui exige des moyens considérables, de même qu'une préparation minutieuse. Pour le

moment, les stratégies d'autonomisation ne sont pas bien planifiées et coordonnées, en particulier en ce qui concerne la problématique de l'accès à l'autonomie.

### **1.1.2. Justification de l'étude**

Le droit fondamental d'une personne est de ne pas être renvoyé, de quelque manière que ce soit, dans un pays ou un territoire dans lequel sa vie ou sa liberté peut être menacée pour l'un des motifs évoqués par la convention de Genève de 1951, constitue un élément clé de la protection des réfugiés. Ce droit représente la pierre angulaire du droit international relatif aux réfugiés. Ce principe est inscrit dans la législation internationale relative aux droits de l'homme dans laquelle nul ne peut être renvoyé dans un pays ou un territoire dans le lequel il risque d'être soumis à la torture, aux traitements cruels, inhumains.... Il est considéré comme faisant partie du droit coutumier.

Le nombre des réfugiés ne fait qu'augmenter le risque de la vulnérabilité des communautés hôtes en termes de conditions de vie, d'accès aux infrastructures socio sanitaires, aux moyens de subsistance. Cette situation génère des conflits sociaux et suscite plusieurs questionnements tels que leurs sécurités physiques, sociales, résidentielles, alimentaires par les politiques de gestion des réfugiés.

Cette étude se justifie par le fait que les réfugiés centrafricains font face aux nombreux problèmes tels que la non reconnaissance des droits humains, l'injustice, le chômage, la non cohabitation et bien d'autres difficultés qui freinent leur épanouissement. Cependant, en raison de leur installation dans leur pays d'accueil et un manque de communication avec leur famille, nombre d'entre eux ne dispose pas des pièces d'identités qui leur permettront de retourner dans leur pays d'origine. Cette situation a contraint beaucoup d'entre eux à rester sur place à Gaoui. En plus, ces réfugiés font preuve d'une grande motivation non seulement pour refaire leur vie, mais aussi celle d'apporter une contribution au pays qui les accueille. Les expériences qu'ils ont vécues ou ils ont fait face témoignent leur résilience.

Un projet en vue de leur insertion sociale a été initié par les organisations humanitaires, mais ce projet a échoué. Les conditions pour leur insertion sociale n'étaient pas réunies, ACTED une ONG partenaire du HCR 2017 s'est engagée à piloter un projet de résilience pour permettre la réinsertion de ces derniers, l'ONG a financé six mois de loyers pour certains ménages mais ceci a connu un échec vu que d'autres ménages n'ont pas bénéficié et affirment qu'ils ne sont pas bien traités qu'au départ. Aussi, ce sujet dont la réflexion porte sur le processus d'autonomisation et résilience chez les réfugiés vient éclaircir les problèmes auxquels se confronte la RCA.

Cette étude se donne pour ambition de déceler les difficultés liées à l'autonomisation, mais aussi d'analyser et de comprendre les mécanismes mis en jeu dans la construction de la résilience chez ces réfugiés centrafricains dans le site de Gaoui.

## **1.2. Constat et formulation du problème**

Gauthier et al, (1986), soutiennent qu'un problème de recherche est considéré comme étant :

*« un écart ou un manque à combler dans le domaine de nos connaissances entre ce que nous savons et ce que nous devrions ou désirons savoir sur le réel. Le problème s'exprime par un sentiment d'ignorance et par le désir de connaître, par la volonté d'en savoir plus en ce qui concerne le réel observable, par un questionnement »* (Gauthier et al. 1986, P. 51).

### **1.2.1. Constat théorique**

Dans cette partie, sera exposée une synthèse des approches théoriques de la résilience. Plusieurs auteurs se sont intéressés à la notion de résilience. La résilience est régulièrement définie comme la « capacité à réussir, à vivre et à se développer positivement, de manière socialement acceptable en dépit du stress ou d'une adversité qui comporte normalement le risque grave d'une issue négative » (Cyrulnik, 1999, p. 8). Cette « reprise d'un type de développement après une agonie psychique » (Cyrulnik, 2004, p. 44) est un processus possible pour tout individu, quelle que soit la gravité de son traumatisme, car elle est physiologiquement inscrite en nous (Cyrulnik, 2006, p. 118). La résilience n'est pas un simple retour à un équilibre antérieur. Au contraire, elle mène ceux qui traversent ce processus à un style de vie d'une qualité particulière, grave et extraordinaire, qui rend différents ceux qui ont souffert et ont agi sur leurs souffrances.

La souffrance et l'action sont les deux principales conditions d'accès à l'état de résilient. Boris Cyrulnik précise en effet que « pour être résilient, il faut d'abord avoir été traumatisé » (Cyrulnik, 2001, p. 231). Les illustrations (viol, maltraitance, camp de concentration, etc.) laissent penser que la résilience concerne avant tout les traumatismes très graves. Dans l'attribution de cette qualité de vie extraordinaire, la souffrance constitue même le sésame : *c'est parce qu'on a souffert* que l'on peut revendiquer cette façon d'exister qui distingue de ceux qui vivent normalement. Ceux qui ont été traumatisés comprennent, tandis que les autres vivent superficiellement leurs existences quotidiennes : « les éclopés du passé ont des leçons à nous donner » (Cyrulnik, 2001, p. 28).

Ensuite, il est indispensable que la personne traumatisée s'engage elle-même dans un *travail* de sens sur l'histoire de ce traumatisme, condition de son dépassement. Il n'est pas question

de dire que l'individu doit s'en sortir « tout seul », et Boris Cyrulnik souligne à de nombreuses reprises l'importance des « tuteurs de résilience ». Néanmoins, ce travail doit être initié par l'individu, quand bien même cela le mettrait en porte-à-faux avec un contexte culturel qui valorise la passivité et la posture de victime face à la souffrance (le fait de « rester mort » [Cyrulnik, 2004, p. 243]). Au contraire, ce travail permet au sujet de réaliser un remaniement émotionnel par le sujet, de l'idée qu'il se fait de sa blessure.

### **1.2.2. Constat empirique**

Le Tchad, pays enclavé partage ses frontières avec le Soudan à l'est, la République Centrafricaine (RCA) au sud, le Cameroun, le Nigeria et le Niger à l'ouest et la Libye au nord. Au cours des deux dernières décennies, ce pays a généreusement accueilli des centaines de milliers des rapatriés et réfugiés ayant fui les conflits et les persécutions en RCA et leur a fourni protection et assistance bien qu'étant à la 186ème place sur 189 pays listés par l'Indice de développement humain 2017 (PNUD, 2018).

Selon l'Organisation Internationale de la Migration(OIM) fin (2020), le monde comptait 30,3 millions de réfugiés et autres personnes déplacées de force hors de leur pays, dont 5,7 millions de réfugiés Palestiniens et 3,9 millions de Vénézuéliens. Et les demandeurs d'asile représentaient 4,1 millions de personnes.

En effet, selon les données du rapport HCR (2020), le continent Africain compte en juin environ 1,6 millions de déplacé internes, 822 milles réfugiés et demandeurs d'asile, 685 milles rapatriés et 107 milles autres personnes concernées. Par ailleurs, toute la région d'Afrique de l'Ouest comptait à la fin de l'année 2018 2,6 millions de personnes déplacées dont 326300 réfugiés.

L'Afrique de l'Est compte 4,5 millions de réfugiés ; 7,6 millions de déplacés internes, 171000 demandeurs d'Asile et 1,5 millions de rapatriés (réfugiés et déplacés internes), soit un total de 13,9 millions de personnes déracinées.

L'Afrique Australe regroupe 16 pays et accueille près de 1millions de réfugiés et de demandeurs d'asile. Ces réfugiés et demandeurs d'asile viennent principalement du Burundi, de la République Démocratique du Congo(RDC), d'Ethiopie et de Somalie. Cette partie de l'Afrique compte 6,2 millions de personnes déracinées dont 4millions de déplacés internes, 748000 réfugiés, 286000 demandeurs d'asile, 1millions de rapatriés (réfugiés et déplacés internes) et 31000 autres personnes. Les réfugiés congolais constituent la plus importante population de réfugiés dans la

région. Près de 887000 réfugiés et demandeurs d'asile congolais sont accueillies dans 20 pays Africains tant dans des situations d'urgence que des situations prolongées.

L'Afrique centrale est à la fois région d'origine et région d'accueil pour un grand nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile. Selon les estimations, plus de 1,5 million de réfugiés se trouvaient dans la sous-région au milieu de l'année 2020.

Au 31 décembre 2019, le Tchad compte 451 398 rapatriés et réfugiés et demandeurs d'asile sur son territoire, dont 3800 rapatriés tchadiens, 338 530 Soudanais originaires du Darfour, 103 576 Centrafricains principalement au sud, 11 333 Nigériens dans la province du lac Tchad et plus de 7 254 réfugiés et demandeurs d'asile en milieu urbain. La majorité des réfugiés vivent dans les camps. Notons, la Commission Nationale d'Accueil et de Réinsertion des Réfugiés et Rapatriés (CNARR) possède des capacités en matière d'identification, d'enregistrement, de détermination et de documentation des réfugiés à N'Djamena et dans les provinces. La mise en place du système d'identification et de gestion biométrique (BIMS) pour enregistrer les réfugiés a permis une amélioration dans la fiabilité de la collecte des données. Par ailleurs, la CNARR a publié sa stratégie quinquennale 2019-2023, qui vise à maintenir et à améliorer la fiabilité et la crédibilité des données des réfugiés grâce à un enregistrement continu, une vérification régulière et une documentation juridique sécurisée.

Au Tchad, principalement dans le site de Gaoui en 2013, un quartier périphérique de N'Djamena, les réfugiés et retournés centrafricains font partie de plus de 6000 réfugiés urbains vivant dans et aux alentours de la capitale Tchadienne. Cette frange de la population désœuvrée semble être abandonnée par les autorités de N'Djamena et les organisations humanitaires et les services sociaux de base quasi inexistantes.

Toutefois, malgré les moyens dont dispose la CNARR pour prendre en charge les rapatriés et les réfugiés afin de leur permettre une réinsertion réussie, l'on constate que dans sa mise en œuvre, la stratégie élaborée par la CNARR a connu de nombreux problèmes notamment, la faible appropriation de la part des différents acteurs, des difficultés dans la coordination des actions acteurs et un faible niveau de financement. Il est à noter que, l'élaboration d'un plan d'action pour la réinsertion sociale des personnes contrevenantes implique plusieurs défis. Il s'agit d'une opération qui exige des moyens considérables, de même qu'une préparation minutieuse. Pour le moment, les stratégies de réinsertion sociale de ces derniers ne semblent pas bien planifiées et coordonnées, en particulier en ce qui concerne la problématique de l'accès à l'autonomie dès lors que le fait d'opter pour la réinsertion sociale ne signifie nullement qu'il n'existe pas de contrôle

ou d'encadrement des personnes contrevenantes. Il doit être accompagné de programmes et de services pour aider les contrevenants à progresser ; ce qui ne fut pas le cas.

Au regard de ce constat d'échec, il nous a semblé opportun d'interroger les facteurs psychosociaux en lien avec la non autonomisation de ces derniers de la RCA résidant dans le site de Gaoui. Partant de l'idée essentielle que les difficultés liées à l'autonomisation de ces réfugiés de la RCA sont le reflet de la situation vécue, force est de souligner que l'autonomie de ces personnes affectées par le conflit devait s'organiser et s'harmoniser avec les autres activités de relèvement dans les communautés d'accueil. La durée sur le site a eu pour conséquence immédiate et apparente la création d'une situation de crise comportementale. Elle tire sa source du sentiment permanent d'insécurité que vivent ces derniers. Ils font désormais face à l'antonymie. En effet, pour ces individus, venir et s'installer ailleurs c'est « mourir un peu » car ils s'estiment couper des connexions et des repères sociaux. L'éloignement des cadres de vie auquel il était familiarisé, la rupture matérielle avec le voisinage ou des parentés qui formaient le soutien familial, tout cela s'accompagne souvent des troubles plus ou moins graves. La contradiction est d'autant plus douloureuse quand, être obligé de partir pour un ailleurs impose aux individus une modification sans délai de leurs modes de vie. L'intégration des réfugiés et la prévention de nouveaux déplacements forcés constituent des défis pour le développement.

### **1.2.3. Formulation du problème**

Au Tchad la question de la protection des réfugiés constitue une préoccupation majeure et constante. Sa localisation géographique et sa récente stabilité politique relative, lui confèrent le statut de pays d'accueil et constitue ainsi le berceau d'espoir pour de plus d'un nombre de personnes fuyant les persécutions et d'autres similaires dans les pays frontaliers.

Etant signataire de plusieurs conventions internationales et régionales relatives aux statuts des réfugiés, le Tchad doit se munir de politiques pour favoriser l'accueil et l'intégration des réfugiés sur son territoire. S'agissant de la responsabilité du droit international dans la protection, les droits des réfugiés sont clairement énoncés dans divers instruments juridiques internationaux, à l'instar de la convention de Genève de 1951 relative aux statuts de réfugiés et son protocole additionnel de 1967. Ces droits engagent les Etats à accorder à chaque réfugié, le droit d'asile et à leur reconnaître un bloc d'assistance constitué d'une assistance alimentaire. C'est-à-dire le droit de bénéficier des vivres encore appelé secours nutritionnels, une assistance médicale, une éducation, et une aide au rapatriement. Plus spécifiquement il est question de garantir sans discrimination aux populations réfugiés ou déplacés le respect total de leurs droits selon l'esprit et la lettre des droits de l'Homme internationaux, de la loi humanitaire internationale, de la loi

internationale des réfugiés, en conciliant l'impératif de leur protection et la sauvegarde des intérêts des Etats hôtes.

Malgré ces excellentes dispositions les réfugiés peuvent être affectés par divers problèmes. Le constat fait sur le terrain indique que l'environnement sociopolitique du Tchad montre que les possibilités d'autosuffisance des réfugiés sont limitées. Ils sont exclus du marché de l'emploi formel, et n'ont pas accès aux besoins de base sociaux. Leur prise en charge devient de plus en plus difficile.

Les discussions conduites par HRP (2019) soulignent que, les besoins humanitaires sont hérités de multiples défis structurels de développement, d'une pauvreté massive et chronique et de chocs successifs qui continuent d'exposer les réfugiés à des crises humanitaires récurrentes ; exacerbant leurs vulnérabilités.

La pauvreté et le manque d'initiative de développement ou l'absence de mesures durables d'accompagnement continuent de fragiliser davantage les conditions de vie des réfugiés dans les camps. La dégradation de l'environnement et des ressources biologiques, le changement climatique, la croissance démographique plus rapide que la croissance économique et les faibles progrès agricoles, auxquels se rajoutent les chocs dus à l'insécurité dans les sites ; expliquent les précarités de vie de ces réfugiés dans les camps.

Selon le PAM (2017) ; le retrait de plusieurs acteurs humanitaires dans les sites des réfugiés, suite au manque de financement, couplé à l'absence de programmes de développement et de solutions durables a entraîné la réduction des standards humanitaires dans tous les secteurs particulièrement dans les camps.

L'insuffisance de ressource constitue aussi un autre problème. L'assistance du Programme Alimentaire Mondiale (PAM) au profit de ces réfugiés n'a pas été régulière depuis les quatre dernières années. La valeur du coupon est passée de 6000f/mois à 3000F/mois. Cette ration réduite de moitié ne couvre pas tous les besoins alimentaires et rendant leur condition de vie difficile. Les organismes communautaires sont confrontés à un manque de services spécialisés et d'outils nécessaires pour bien intégrer les réfugiés à long terme (Cheug, 2008).

L'absence de documentation civile pour les réfugiés constitue un véritable facteur limitant leur liberté de mouvement, d'autosuffisance, l'accès aux services sociaux de base et par conséquent leur intégration socio-économique.

Dans les camps, les réfugiés font face à beaucoup de défi et d'obstacles relativement entre autres aux questions financières, au statut juridique, au manque d'accès aux services, de soutien



et de limitation de langue ce qui rend leurs conditions de vie difficile (Holland & Bell, 2017 ; OCDE, 2015), ainsi qu'aux situations stressantes, aux crises identitaires et sociales.

Face à ces difficultés, les réfugiés sont contraints de faire recours à toutes sortes de stratégies pour remédier aux conditions de vie difficiles. Pour réussir à s'intégrer dans ce contexte de transformation ce qui est une forme d'adversité. Les réfugiés doivent mettre en œuvre toutes sortes de stratégies d'adaptation au changement pour faire face aux difficultés. Ces stratégies se définissent comme « l'ensemble de procédures et de techniques que les individus et des groupes utiliseront afin d'atteindre des objectifs de changement » (Larroussi, 2009, p.219).

La résilience faut-il le rappeler touche tous les domaines de la vie des réfugiés : la santé, l'éducation, la famille, la protection, les jeux et les loisirs, la formation socioprofessionnelle, l'emploi, etc. A cet effet, tout ceci constitue les facteurs de résilience et se trouve au centre des enjeux. Ce qui permet en d'autres termes l'autonomisation des réfugiés. Les réfugiés doivent alors déployer et actualiser des forces de résilience. Dès lors la résilience joue un rôle important dans le processus d'insertion sociale et économique des réfugiés (Cyrulnik, 2003).

La problématique actuelle est la méconnaissance des facteurs internes et externes qui permettent aux réfugiés centrafricains d'augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer sur les plans social et économique dans la société tchadienne. Ainsi que les stratégies gagnantes dans le processus d'intégration socioéconomique de ces réfugiés centrafricains. Pendant leurs parcours, ils traversent toutes sortes de situations stressantes telles que la perte du réseau naturel et social, un choc culturel et identitaire, les difficultés liées à la langue, et à la reconnaissance de leurs expériences professionnelles acquises dans leurs pays d'origine et les ennuis associés aux conditions climatiques difficiles (Carol, 2020).

C'est fort des constats qui précèdent que notre étude se fonde sur le « processus d'autonomisation et résilience chez les réfugiés centrafricains du site de Gaoui dans le 8<sup>arrondissement</sup> de N'Djamena » comme préalable indispensable à l'insertion sociale et économique de cette couche vulnérable de la population et ouvre la voie à un questionnaire.

### **1.3. Question de Recherche**

La question de recherche est l'ensemble des interrogations faites sur le sujet qui peuvent insuffler la recherche ou l'observation et pour lesquelles l'hypothèse probante ou proposition des réponses sont faites. On peut avoir une question générale et des questions secondaires ou spécifiques qui touchent aux variables mises en jeux dans l'observation.

### 1.3.1. Question principale

Avant d'aborder le point essentiel de ce sujet, qu'il nous soit permis d'insister sur le fait que le contexte et les modalités de chaque réfugié sont uniques. Autrement dit, les opérations ne sont pas soumises à un modèle rigide et arrêté. Les réfugiés ne sont évidemment pas toujours prématurés, leur degré peut varier considérablement. Il importe donc de garder à l'esprit le contexte et les caractéristiques de chaque réfugié lorsque nous analysons la pratique contemporaine en la matière. Partant de cette précision, la question principale de notre recherche est la suivante : *comment les processus d'autonomisation favorisent-ils la résilience chez les réfugiés Centrafricains ?*

### 1.3.2. Questions spécifiques

**QS<sub>1</sub>** : L'autonomisation économique contribue-t-elle la résilience chez les réfugiés centrafricains du site de Gaoui ?

**QS<sub>2</sub>** : L'autonomisation sociale contribue-t-elle à la résilience chez les réfugiés centrafricains du site de Gaoui ?

**QS<sub>3</sub>** : L'autonomisation sanitaire contribue-t-elle à la résilience chez les réfugiés centrafricains du site de Gaoui ?

### 1.4. Hypothèses de recherche

Une hypothèse de recherche est définie par Madeleine, G. (2001), comme « une proposition de réponse à la question posée »

L'hypothèse conduit, guide la recherche en science sociale. Les hypothèses formulées dans ce travail varient en étendue et en spécifié. Certains ne portent que sur un objectif restreint, mais sont ensuite généralisable à d'autres domaines. Elle nous aide à sélectionner les faits observés à les interpréter, leur donner une signification qui constitue un élément possible du début de la théorie. La démarche scientifique implique que l'hypothèse soit formulée en des termes tels que l'observation et l'analyse, le concept de la recherche puissent fournir une réponse à la question posée. L'hypothèse suggère donc des procédures de recherche. Un travail de recherche en science sociale ne peut aboutir que s'il est structuré autour d'une ou de plusieurs hypothèses. Dans le cadre de ce travail, les hypothèses évoquées sont l'hypothèse générale d'une part et, les hypothèses de recherche d'autre part.

### 1.4.1. Hypothèse générale

Elle est encore appelée hypothèse principale car c'est elle qui guide toute la recherche. A la question principale, notre hypothèse est que : *les processus d'autonomisation favorisent la résilience chez les réfugiés.*

### 1.4.2. Hypothèse spécifique

Nos hypothèses spécifiques découlent des questions secondaires. Ce sont des réponses provisoires à ces questions. Elles s'inscrivent comme des suppositions avancées pour conduire notre étude.

Nous avons quatre hypothèses spécifiques qui sont :

**HS<sub>1</sub>** : l'autonomisation économique contribue à la résilience chez les réfugiés centrafricains du site de Gaoui.

**HS<sub>2</sub>** : l'autonomisation sociale contribue à la résilience chez les réfugiés centrafricains du site de Gaoui.

**HS<sub>3</sub>** : l'autonomisation sanitaire contribue à la résilience chez les réfugiés centrafricains du site de Gaoui.

## 1.5. Objectifs

Un objectif est un but ou une finalité que l'on se fixe et dont la matérialisation se fait au travers d'un projet. Selon Dewey (1999), « avoir un objectif, c'est avoir l'intention de faire quelque chose et percevoir la signification des choses à la lumière de cette intention ».

Un objectif de recherche est connu comme l'ensemble de buts qu'un chercheur se propose d'atteindre dans un travail, un projet ou une étude. On distingue donc deux (2) types d'objectifs à savoir : un objectif général et les objectifs spécifiques.

### 1.5.1. Objectif général

Notre objectif général tout au long de cette recherche est de : *comprendre comment les processus d'autonomisation favorisent la résilience chez les réfugiés centrafricains.*

### 1.5.2. Objectifs spécifiques

Spécifiquement, cet objectif vise à :

**OS<sub>1</sub>** : montrer que l'autonomisation économique contribue à la résilience chez les réfugiés centrafricains du site de Gaoui.

**OS3 :** montrer que l'autonomisation sociale contribue à la résilience chez les réfugiés centrafricains du site de Gaoui.

**OS4:** montrer que l'autonomisation sanitaire contribue à la résilience chez les réfugiés centrafricains du site de Gaoui.

## **1.6. Objet d'étude**

Elle fait ensuite une évaluation des besoins particuliers pour les réfugiés ainsi qu'un inventaire des intervenants et des actions entreprises dans la perspective de leur autonomisation. Elle suggère en plus des propositions d'amélioration des interventions en faveur des réfugiés ainsi que des solutions et propositions alternatives pour faire face, avec plus d'efficacité, aux problèmes posés pour leur autonomisation. Les réfugiés, les rapatriés et déplacés intérieurs sont définis comme des personnes ou des groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets.

## **1.7. Intérêts et pertinence d'étude**

### **1.7.1. Intérêt thématique ou scientifique**

L'intérêt scientifique peut s'entendre comme l'apport que l'étude d'un fait social donné ajoute à la science. Dans le cas de l'espèce, l'intérêt scientifique de ce travail repose sur le fait qu'il se veut une contribution à la problématique portant sur le processus d'autonomisation et la résilience chez les réfugiés centrafricains. Cette étude se donne pour ambition de déceler les atouts et difficultés liées au processus d'autonomisation. Ce travail sert surtout enfin de fondement à la construction multidimensionnelle.

### **1.7.2. Intérêt académique**

Eu égard de notre formation en Education Spécialisée(EDS), la fin doit être sanctionnée par la rédaction d'un mémoire de fin de formation. La rédaction de mémoire s'impose pour l'obtention du diplôme de Master. Ce travail est l'occasion pour nous d'approfondir les connaissances et les théories acquises sur la résilience et servira de canevas pour d'autres chercheurs qui traiteront ce sujet sous d'autres dimensions pour une meilleure évolution scientifique.

### **1.7.3. Intérêt social**

Les réfugiés sont un groupe de populations vulnérables à besoin spécifique. Leur stabilité psychologique et éducationnelle dépend des acteurs sociaux et des psychologues en particulier qui interviennent dans le but de les aider à soulager leur souffrance. Les résultats de cette recherche permettront de montrer aux responsables de la CNARR l'importance d'avoir formé les éducateurs spécialisés dans l'optique d'intervenir auprès des réfugiés qui sont en situation de handicap social en vue de leur accompagnement psychologique. Cette recherche permettra à la CNARR sur les approches spécialisées à adopter vis-à-vis des réfugiés afin de diminuer leurs vulnérabilités psychologiques.

### **1.7.4. Intérêt personnel**

De par notre formation, la problématique des personnes vulnérables est au centre de notre préoccupation. Notre sensibilité au phénomène nous amènera à aller à l'encontre de ces réfugiés sur ce site pour comprendre leur vécu quotidien et de chercher à savoir comment ils parviennent à subvenir à leurs besoins non seulement cognitifs mais aussi psychologiques et sociaux afin de faire face à cette situation traumatisante. Cette recherche permettra d'acquérir des connaissances pratiques sur les problèmes liés au processus d'autonomisation des réfugiés centrafricains et de cultiver un sentiment de sécurité, de compassion et de confiance et restaurer l'harmonie.

Le présent mémoire représente une œuvre inédite destinée à être consultée par la communauté scientifique. Une présentation systématique permet de vérifier l'exactitude ou le bien fondé des affirmations contenues dans le document et de porter un jugement de valeur sur les résultats obtenus.

### **1.7.5. Pertinence de la recherche**

Cette étude est pertinente dans la mesure où elle s'inscrit dans un champ qui touche la protection des droits de l'homme. De plus, cette recherche vise à produire des connaissances utiles pour les acteurs gestionnaires (directs ou indirects) voir les décideurs, ce qui en assure la pertinence sociale. La pertinence du cadre conceptuel tel que produit au terme de la recherche est assurée à la fois par le fait que nous nous appuyons sur des cadres existants car, à l'heure où les actualités nationales et internationales sont concentrées sur les conflits armés, les guerres civiles, le terrorisme, l'insécurité et les réfugiés, il est important pour nous de s'intéresser aux événements dominants de la scène internationale en générale et particulièrement sur la vie sociale des réfugiés victimes de ces différentes crises. Il est pertinent du point de vue de l'acuité scientifique de

s'intéresser à la mouvance d'un jeu des acteurs dont la mine ne reflète pas une position sociale commune.

Beaucoup de chercheurs travaillent sur les réfugiés, mais orientent plus leur recherche sur les causes, les manifestations, les conséquences du phénomène des réfugiés. L'accroissement de nombre de personnes relevant de la compétence du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés au Tchad montre la nécessité de mener une étude sur les réfugiés dont la population est à 667,586 selon la statistique de CNARR, HCR, IOM (2019). Vue ce nombre important qui met en mal la cohabitation pacifique entre les autochtones et les réfugiés. Ces derniers sont quelques fois marginalisés par la population hôte, or pour être socialement épanoui, il faut avoir accès à la santé, l'éducation, la protection, le logement, la formation socioprofessionnelle, l'emploi... qui permet de se prendre en charge, de s'insérer et de s'autogérer. A ceci, il est donc difficile de subvenir aux besoins primaires des réfugiés.

La gestion escomptée par la CNARR devient critique plongeant les réfugiés dans le désarroi. Raison pour laquelle notre sujet est intitulé : « *Processus d'autonomisation et résilience chez les réfugiés centrafricains du site de Gaoui dans le 8eme Arrondissement de N'Djamena* » Nous souhaitons à travers cette étude, trouver des éléments de réponse pouvant résoudre le problème de leur autonomisation, qui préoccupe tant le gouvernement Tchadien et ses partenaires humanitaires.

### **1.8. Délimitation de l'étude**

Délimiter une étude c'est en préciser le champ d'investigation ainsi que sa temporalité, ces deux éléments autrement indispensables à sa contextualisation. Nous allons donc doter la présente étude d'une double délimitation spatio-temporelle afin de lui rendre toute la pertinence scientifique qui lui est requise. C'est pour ce faire que nous avons retenu le site de Gaoui comme étant notre champ d'investigation à raison de l'importance autrement exponentielle du phénomène des réfugiés.

Tout travail scientifique exige l'usage d'une démarche méthodologique qui puisse permettre au chercheur de collecter ; d'interpréter et d'analyser les données qu'il aura à recueillir. Ainsi dans ce travail nous allons faire recours à la méthode et aux techniques.

## CHAPITRE 2 : Cadre conceptuel de l'Etude

Pour des raisons de clarté et de précision, il est important d'expliquer certains concepts de base afin de mieux comprendre ce travail. Pour ce qui est des concepts de notre étude, nous tiendrons compte des différentes mutations synonymiques qu'elle a connue avant de préciser le sens ou la signification que nous retiendrons dans le cadre de notre travail.

### 2.1. La crise Centrafricaine et le problème des refugies

La RCA est l'un des pays les plus pauvres au monde et fait partie des dix crises humanitaires les plus négligées depuis ces dernières années. Le pays est secoué par des troubles depuis des années, mais depuis mai 2017, de nouveaux et violents affrontements entre groupes armés ont entraîné une augmentation de la souffrance, des morts et de la destruction. La violence et l'insécurité qui ont suivi les élections générales de décembre 2020 ont forcé plusieurs dizaines de milliers de personnes à fuir.

#### 2.1.1. Indépendance et la latence d'un conflit armé

Le coup d'état perpétré par Michel Djotodia le 24 mars 2013 à Bangui n'aurait pu être qu'un énième renversement dans l'histoire récente de la Centrafrique, mais tous les éléments étaient réunis pour que le conflit prenne une toute nouvelle dimension. En effet, l'instabilité politique domine dans ce pays et dès l'indépendance les conditions sont posées pour que s'installe un conflit latent sur les bases de l'absence de jeu démocratique. David Dacko est porté au pouvoir et met rapidement en place un régime autoritaire à parti unique. Dès lors, souligne Stéphane Akoa (2014), le recours à la force s'impose comme « *le mode ordinaire d'accession et de maintien au pouvoir* ». Les coups d'Etats se succèdent sur fond de manipulation et d'enrichissement personnel des dirigeants africains soutenus par les services secrets français, c'est ce que François-Xavier Verschave (2004) désigne sous le nom de Françafrique.

Le multipartisme est autorisé tardivement (en 1991) et, force est de constater qu'il y a peu d'alternance, les élections sont contestées et se déroulent dans un climat très tendu, émaillées d'émeutes et de pillages sans lendemain. Les trois mutineries de 1996 vont entraîner le pays dans le cycle de la violence armée entre opposition et dirigeants en place.

La gestion tribale de l'état initiée par Kolingba va aboutir à la première guerre civile à partir de 2002 et va marquer l'entrée dans le conflit ouvert. Pour Brice Arsène Mankou (2007), le tribalisme résulte avant tout de l'incapacité et de l'impuissance des leaders politiques africains à asseoir les principes démocratiques dans leur pays, ainsi souligne-t-il, « *Ils deviennent ainsi des dictateurs capables de sacrifier leur peuple pour leurs propres intérêts* ». Philippe Hugon

reprenant l'expression de Jean-François Médard, affirme quant à lui que « *les satrapes centrafricains ont toujours manqué de légitimité et ont ethnicisé leur pouvoir dans une logique néo patrimoniale* ».

C'est ainsi que jusqu'en 2007, les interventions françaises parviendront à désamorcer l'escalade des violences mais à partir de 2010 la France reste à l'écart, et ce, malgré en 2012, les appels du Général François Bozizé dont le pouvoir est menacé par l'avancée rapide du mouvement Seleka que les Forces Armées Centrafricaines (FACA) alors « fantoches » sont incapables de stopper. Comme conséquence, *Djotodia est élu président par "acclamation le 25 mars*. Ce président illégitime et sans autorité sur la Seleka sera incapable de mettre un terme aux exactions des miliciens démobilisés comme à celles des milices anti-balaka désormais animées par un sentiment de vengeance.

### **2.1.2. Les Origines de la crise Centrafricaine**

La crise centrafricaine a commencé après la prise de pouvoir par la coalition rebelle Séléka le 24 mars 2013, des poches de résistance se sont formées et ont combattu le nouveau régime. Les milices Anti-Balaka, à l'origine des milices paysannes formées pour lutter contre les coupeurs de route en 2009, se sont reformées. Dans le courant de 2013, les combats ont forcé au déplacement des centaines de milliers de personnes, dont plusieurs dizaines de milliers à l'étranger (réfugiés) et plusieurs massacres à caractère ethnique ou religieux.

Dès lors, plusieurs pays et organisations internationales avaient envoyé des troupes de maintien de la paix. Parmi ceux-ci, on trouve la France, qui a monté l'opération Sangaris (2.000 hommes), l'Union Européenne, avec sa mission EUFOR-RCA (700 hommes), et l'Union Africaine, qui a mis sur pied sa Mission Internationale de Soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA, jusqu'à 6.000 hommes de plusieurs pays d'Afrique Centrale). En septembre 2014, la MISCA a été remplacée par une mission de l'ONU, la Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en République Centrafricaine (MINUSCA), comptant environ 10.000 soldats et policiers, principalement d'Asie et d'Afrique. Les principaux objectifs de ces troupes étrangères sont de stabiliser le pays, étendre l'autorité du gouvernement et désarmer les milices. Le 10 mai 2015, un accord de démobilisation/désarmement/ réintégration (DDR) a été signé par les leaders des Séléka et Anti-Balaka.

Cependant, les accords ont du mal à être appliqués : à la fin septembre, une nouvelle flambée de violences entre chrétiens et musulmans a fait plusieurs dizaines de morts à Bangui sans compter des réfugiés et de déplacer de guerre. La situation sécuritaire demeurant instable et



imprévisible au nord de la RCA, car le pays reste divisé en zone d'influence des milices tandis que le contrôle du gouvernement sur le territoire demeure quasi-inexistant malgré le nombre important des interventions militaires pour stabiliser la RCA. Ce conflit est la cause d'un nombre important des déplacés et des réfugiés centrafricains dans les pays voisins de la RCA.

### **2.1.3. Les Conséquences de la crise Centrafricaine**

La crise sans précédent sévissant en République centrafricaine dévaste l'économie et la capacité des populations de satisfaire leurs besoins élémentaires. La FAO et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont averti qu'il fallait déployer en RCA, une vaste opération humanitaire de longue durée pour endiguer le tribut de plus en plus lourd payé par la population et jeter les bases d'une reconstruction des moyens d'existence. Les conflits généralisés depuis décembre 2012 ont causé la destruction des moyens de subsistances, des cultures vivrières et commerciales, de l'élevage et de biens de productions essentielles dans tout le pays.

En conséquence, environ 1,6 million de personnes directement victimes de la crise ont besoin d'une aide alimentaire d'urgence, soit plus du double du niveau estimé il y a un peu plus d'un an, en février 2013. Qui plus est, fin mars, on comptait quelque 625 000 individus déplacés par le conflit.

Depuis le début de l'année 2013, les Centrafricains sont accablés par de graves problèmes d'accès à la nourriture, compte tenu des disponibilités réduites, de l'interruption des échanges et de la perte de leur pouvoir d'achat. Le chômage est endémique dans tous les secteurs, aussi bien formels qu'informels, et les fonctionnaires ne sont pas payés depuis plusieurs mois.

Le pays connaît une perte dramatique de diversité alimentaire et une réduction drastique des apports en protéines animales, ce qui soulève de vives préoccupations pour la nutrition et la santé des familles, en particulier chez les enfants.

*Le niveau de misère que j'ai pu constater récemment chez de nombreuses familles de Centrafrique est effroyable, et pourtant, il reste un espoir d'améliorer les perspectives immédiates et à long terme de la population s'il nous est donné de pouvoir intervenir à une échelle suffisamment vaste pour restaurer les moyens d'existence et la sécurité alimentaire,*

a souligné Dominique Burgeon, Directeur de la Division FAO des opérations d'urgence et de la réhabilitation.

Le secteur vital de l'agriculture a subi une contraction de près de 37 pour cent en 2013 et les entrepreneurs qui géraient l'essentiel des activités commerciales et le transport ont quitté le pays. En plus du manque de véhicules adéquats, cette situation a de graves répercussions sur le

commerce interne, les disponibilités vivrières et le marché de l'import-export. "Les perspectives sont sombres pour la campagne agricole de 2014 qui démarre en mars/avril sur fond d'insécurité et de manque d'intrants agricoles", constate le rapport. L'agriculture secteur porteur de l'économie qui assurait environ 57 pour cent du Produit Intérieur Brut(PIB) a essuyé les plus graves pertes.

### **2.1.3.1. Etymologie de la notion de réfugié**

Etymologiquement, le mot réfugié provient du verbe latin *refugium*, qui signifie alors, le lieu où l'on se retire pour échapper à un danger. Autrement dit, il s'agit de se mettre à l'abri du danger (par exemple dans les églises, les hautes montagnes et dans les territoires d'un Etat souverain). Ce mot a été employé au XVIIIe siècle pour désigner les protestants français contraints à l'exil après la révocation de l'Edit de Nantes en 1685. A la même époque, le mot allemand « *fluchtling* » désigne autant de vagabonds, les fugitifs que les réfugiés. Pendant cette période, le terme « réfugié » prête encore de confusion car, il ne fait aucune distinction entre personne en fuite pour échapper à la justice et celles qui fuient une persécution politique, religieuse ou raciale. Le réfugié se distingue de l'immigré parce qu'il a été contraint de quitter son pays d'origine, non en raison d'une nécessité économique, mais à la suite d'évènement qui, aux termes de la définition retenue par la convention de Genève de 1951 ne fait pas de lui un réfugié. Un réfugié est non plus un apatride. Car ce dernier est pour le HCR, une personne qui ne serait considérée comme ressortissant national par aucun Etat. Alors que, c'est un problème qu'on rencontre fréquemment dans les Etats en proie à des troubles politiques. A cet effet, de nombreux observateurs internationaux à l'exemple de l'Union Européenne (UE) ont pointé le risque que ce problème ne se pose également pour les petits Etats insulaires menacés par la montée du niveau des océans.

### **2.1.3.2. La Dimension historique du mot réfugié**

Dans l'Antiquité grecque, l'asile a un caractère sacré. Les lieux de culte permettent aux individus dont la vie est menacée de se réfugier dans leur enceinte. Ils se trouvent alors sous la protection des Dieux. Plus tard, chaque cité est elle-même placée sous l'égide d'un Dieu.

Les autorités de la cité peuvent accorder, au nom de cette divinité, l'asile sur leur territoire. Ainsi, on est passé progressivement d'un asile purement religieux, limité aux temples - une tradition qui a perduré pendant tout le Moyen Âge – à un asile mi-religieux mi-civil, s'étendant à l'ensemble du territoire. Avec la création des états modernes, l'asile religieux est de plus en plus décrié. Progressivement, l'asile devient une question politique, exprimée pour la première fois dans la Constitution de 1793. Celle-ci déclare que « *[le peuple français] donne asile aux étrangers bannis de leur patrie pour la cause de la liberté. Il le refuse aux tyrans* ». La notion d'asile

territorial, c'est-à-dire l'accueil spécifique des étrangers et non plus des individus en général, commence à prendre forme.

Le réfugié est alors une personne qui, en raison de son activité ou de ses convictions politiques, est obligée de fuir son pays. À cette époque, le réfugié était considéré comme un héros, venu chercher un refuge le temps que la situation s'arrange dans son pays d'origine. Après la révolution française et l'instabilité politique qui caractérise l'Europe de cette époque, le nombre de réfugiés politiques ne cesse d'augmenter. Et c'est progressivement que la France va s'éloigner de sa tradition religieuse et humaniste de l'asile. Dès le 19<sup>e</sup> siècle, les gouvernements veulent limiter les dépenses publiques liées à la prise en charge des réfugiés. De nouveaux débats vont apparaître lors des différentes Assemblées Nationales. En 1832, le Député Guizot demande à l'administration de

*bien s'assurer que les réfugiés auxquels elle donne secours, ont été réellement contraints de quitter leur pays par suite des évènements politiques, sous peine de voir affluer les vagabonds, les repris de justice et tous les malheureux à la recherche de secours .*

Cette politique de secours n'est pas de la simple charité. Elle permet aussi, en attribuant des secours, de contrôler plus facilement la population des réfugiés. En effet, l'attribution d'une aide oblige ceux qui en ont besoin, à se manifester. Après la première guerre mondiale et la création de la Société des Nations (SDN), l'asile prend une autre ampleur suite à l'exode massif des Russes fuyant la révolution bolchevique, des Arméniens victimes de pogroms. Les réfugiés sont à cette époque définis spécifiquement à partir de leur nationalité. C'est le cas de l'arrangement du 5 juillet 1922 relatif à la délivrance des certificats d'identité aux réfugiés russes (« passeport Nansen »), de l'arrangement du 31 mai 1924 pour les Arméniens. C'est dans la même logique que l'on procède, par élargissement, à l'adoption des arrangements du 30 juin 1928 relatifs à l'extension à d'autres catégories de réfugiés de certaines mesures prises en faveur des réfugiés russes et arméniens.

Parallèlement, la SDN crée un Haut-commissariat aux réfugiés russes, dirigé par Fritjhof Nansen, progressivement étendu aux autres nationalités concernées. Avec les difficultés de rapatriement des réfugiés, l'asile prend une dimension internationale et devient un enjeu juridique. On parle désormais du droit d'asile, il faut pérenniser le séjour des réfugiés, leur donner un statut, les aider à trouver un emploi. C'est aussi l'objet de l'arrangement de 1928 ; le problème réside alors dans le fait qu'il faut édicter des normes admises par la plupart des pays. La définition du réfugié commence à prendre un caractère plus général en 1933.

La Convention relative au statut international des réfugiés, du 28 octobre 1933, propose une définition du réfugié comme « *une personne qui ne jouit pas ou qui ne jouit plus de la protection de son pays* » mais elle continue à prendre en compte l'origine nationale. Cette convention ajoute aussi le principe de non-refoulement du réfugié dans son pays d'origine (art. 3). La protection des réfugiés allemands nécessitera un arrangement provisoire concernant le statut des réfugiés provenant d'Allemagne, adopté par la Conférence de Genève, les 2-4 juillet 1936, dans le cadre de la SDN, puis une Convention relative aux réfugiés venant d'Allemagne du 10 février 1938. À la différence des accords précédents protégeant contre la déchéance de nationalité, la Convention ouvre la protection aux personnes qui ont une nationalité, mais ne peuvent compter sur la protection de leur État.

Cependant, la SDN a bien du mal à imposer ses règles aux États membres. Avec la crise des années trente, la France s'oppose à la Convention de 1933 et ferme ses frontières afin de limiter les entrées sur le territoire. Les discours politiques dénoncent la présence de faux réfugiés politiques, « *qui ne peuvent pas justifier d'avoir subi des sévices personnels* ». La paralysie de la Société des Nations entraîne la création du Comité Intergouvernemental pour les Réfugiés (CIR), à la Conférence d'Evian en 1938, en marge de la SDN. La conférence adopte une définition plus générale du réfugié, prenant en compte la crainte de la persécution. Au cours de cette période des années trente, la crise économique et l'approche de la guerre alimentent les réticences des États et de larges parties de leurs populations. Sous couvert de donner une identité civile à chacun, se dessinent les prémices d'une stratégie de lutte contre l'immigration. La fermeture progressive des frontières conduira aussi à rendre les expulsions impossibles et à développer les camps. Devant l'ampleur du nombre des réfugiés provoqués par la guerre, l'UNRRA, administration des Nations Unies pour l'œuvre de secours et de relèvement, est créée le 9 novembre 1943 ; organisation temporaire, elle est chargée de l'entretien des réfugiés, de leur recensement et de leur rapatriement, mais non de leur protection juridique.

#### **2.1.4. La Protection Internationale des réfugiés**

Ces personnes qui ne bénéficient plus de la protection de leur pays d'origine ou dont leur pays est incapable de fournir cette protection, bénéficient d'un mécanisme important et particulier du droit international, qui leur permet de demander la protection d'un autre État. Le régime de protection internationale des réfugiés est en effet conçu pour offrir une protection aux réfugiés qui ne peuvent plus compter sur la protection de leur pays d'origine. C'est alors la communauté internationale qui devient responsable de protéger ces personnes. Le régime de protection crée des obligations pour les États envers ceux qui satisfont à la définition du réfugié, particulièrement

pour les États parties de la Convention relative au statut des réfugiés de 1951. Ces obligations visent notamment à ce que les réfugiés soient admis dans un pays d'asile, protégés du refoulement vers leur pays d'origine et qu'ils soient traités dans le pays d'asile selon certaines normes et standards, dont évidemment le respect des droits de la personne les plus fondamentaux.

La protection internationale accordée aux réfugiés n'est cependant pas une fin en soi, puisque l'objectif ultime est de mener à une solution durable où le statut de réfugié prend fin, soit par le rapatriement dans le pays d'origine, par l'intégration dans le pays de premier asile, ou par la réinstallation en pays tiers. Il s'agit ainsi d'une forme de protection essentiellement temporaire et transitoire, entre le moment où le lien entre le citoyen et son État se rompt, et le moment où cette personne acquiert la protection complète d'un autre État ou réacquiert la protection de son État d'origine

#### **2.1.4.1. Statut des réfugiés**

Selon le HCR, l'acquisition du statut de réfugié de la convention obéit à la satisfaction des trois critères qui sont : l'inclusion, la cessation et l'exclusion.

Les clauses d'inclusion établissent les conditions à remplir pour être un réfugié conventionné. Alors, deux critères se dégagent : l'existence d'une crainte objectivement constatée, fondée sur des motifs valables de persécution ou de discrimination ; le réfugié doit être hors de son pays dont il a la nationalité ou sa résidence habituelle et qu'il ne veuille ou ne puisse plus se réclamer de la protection de ce dernier.

La cessation quant à elle est relative à la perte de la qualité de réfugié. Deux cas essentiels peuvent être soulignés : la cessation de la protection internationale du fait de recouvrement volontaire de la nationalité d'origine ou de l'acquisition d'une nouvelle identité ; ou cette protection ne se justifie plus du fait de l'extinction des circonstances ayant conduit à la situation de réfugié.

L'exclusion concerne trois catégories de réfugiés : ceux qui bénéficient déjà d'une assistance de la part d'une institution des Nations Unies autres que le HCR ; ceux qui ne sont pas considérés comme requérants d'une assistance internationale ; enfin ceux qui sont coupables d'agissement contraires au but des Nations Unies que nous avons cité ci-dessus.

En effet, si un réfugié est celui qui a acquis un statut comme l'a bien souligné le HCR, alors il se pose un problème d'insuffisance des instruments juridiques internationaux car ces derniers s'écartent totalement des réalités africaines. Cette définition en résumant le réfugié à

l'acquisition d'un statut reconnu par le HCR, donne une lecture européenne de la situation des réfugiés. Raison pour laquelle, elle doit être revue afin de lui donner une vision globale du phénomène des réfugiés dans le monde.

Car le terme « réfugié » en vient à désigner, dans le langage courant, tout déplacement involontaire de population à la suite d'une guerre, d'une famine ou d'une catastrophe naturelle ; humaine.

Selon la convention de l'O.U. A un réfugié est toute personne.

Du fait toutes agressions, d'une occupation, d'une domination étrangère ou d'évènement troublant gravement l'ordre public dans une partie ou dans la totalité de son pays dont a la nationalité, est obligée de quitter sa résidence habituelle pour chercher refuge dans un autre endroit à l'extérieur de son pays d'origine ou de pays dont elle a la nationalité.

Selon la convention de Genève de 1951 portant sur le statut de réfugié, en son article 1 A, aléas 2 le terme « réfugié » s'appliquerait à toute personne qui :

*[...] craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance, à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels évènements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner. Ou se trouve à l'extérieur de son pays d'origine ou de résidence et qui ne peut y retourner à cause de menaces sérieuses et aveugles pour sa vie, son intégrité physique ou sa liberté, du fait de la violence généralisée ou d'évènements qui perturbent gravement l'ordre public. (Convention de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) et Déclaration de Genève (1951)).*

#### **2.1.4.2. Conventions Internationales sur les Droits des réfugiés**

La protection vise à assurer le respect intégral et dans des conditions d'égalité des droits de toutes les personnes, quel que soit leur âge, leur genre ou leur origine ethnique, sociale, religieuse ou autres. Il faut pour cela une compréhension commune de la protection et des moyens utilisés pour la mettre en œuvre. Dans des situations de conflit armé, le droit international humanitaire prescrit des responsabilités supplémentaires pour toutes les parties en conflit, dont les acteurs tant étatiques que non étatiques. Lorsque les Etats et d'autres autorités ne peuvent ou ne veulent remplir leurs obligations de protection, les acteurs humanitaires, du développement et des droits de l'homme ont tous un rôle à jouer dans la protection des droits des personnes vulnérables

comme les réfugiés et les déplacés internes selon (Strengthening Protection in War, 2001, p. 20 et ICRC, 2001).

Plusieurs organisations internationales, à savoir le HCDH, le HCR, l'UNICEF et le CICR, ont des mandats de protection explicites. Toutes les institutions de l'ONU et les agences partenaires ont toutefois pour responsabilité d'intégrer les droits de l'homme dans leur travail et de tenir dûment compte des problèmes de protection dans l'approche de leur travail (Strengthening Protection in War, 2001, p. 20 et ICRC, 2001). La protection du droit international est donc le corpus juridique qui régit la conduite des Etats et les relations entre eux. Il est dérivé de deux sources principales : les traités internationaux et le droit coutumier.

❖ Les traités internationaux sont des accords entre Etats. Un traité est juridiquement contraignant pour tous les Etats qui ont accepté d'être lié par lui, par exemple par ratification ou adhésion. Un traité peut aussi s'appeler pacte, convention, charte ou protocole.

❖ Le droit international coutumier ou coutume résulte d'une pratique générale et cohérente des Etats suivie par un esprit d'obligation juridique. Il est contraignant pour tous les Etats, à moins que l'un d'eux ne se soit opposé à cette pratique de manière persistante. En outre, le droit international contient des normes impératives (jus cogens) qui sont acceptées et reconnues par les Etats comme des normes auxquelles aucune dérogation n'est jamais permise. Il s'agit notamment de l'interdiction du génocide, de l'esclavage et de la discrimination raciale. Les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU sont aussi contraignantes pour les Etats lorsqu'elles sont adoptées en vertu du chapitre VII de la Charte de l'ONU.

Les résolutions et les déclarations des Etats, comme celles adoptées lors de l'Assemblée générale de l'ONU et le Conseil des droits de l'homme de l'ONU en 2001, bien que non contraignantes, peuvent être des déclarations normatives importantes, qui peuvent même signaler l'émergence d'une coutume internationale. Le droit des réfugiés, qui couvre les personnes ayant une crainte de persécution et se trouvant hors de leur pays, ne s'applique pas directement aux déplacés internes.

Toutefois, étant donné qu'il met l'accent sur des problèmes se posant lors de déplacements, certains de ses principes sont instructifs par analogie, notamment celui du non refoulement, principe clé du droit international des réfugiés qui interdit le retour forcé de réfugiés dans un endroit où leur vie ou leur liberté serait menacée. En fait, ce principe a ses bases dans les droits de l'homme, en particulier les droits à la liberté de circulation, à la vie, à la liberté et à la protection

contre la torture ou un traitement cruel, inhumain ou dégradant. Pour ces raisons, les déplacés internes ont également le droit d'être protégé contre le retour forcé ou la réinstallation dans un endroit où leur vie, leur sécurité, leur liberté et/ou leur santé serait menacée.

Le droit international des réfugiés, composé à la fois de droit coutumier et de droit conventionnel, garantit ces droits et oblige les Etats à respecter, protéger et mettre en œuvre les droits de l'homme de tout individu, sans discrimination aucune fondée sur l'âge, le genre, l'origine ethnique, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, les biens, la naissance ou autre statut, y compris sur le fait d'être ou d'avoir été un déplacé interne. Le droit international des réfugiés participe à l'accompagnement de ces derniers dans la mesure où il œuvrerait pour la protection de l'intégrité physique qui servirait de couverture.

### **2.1.5. Le vécu des réfugiés centrafricains dans le site aménagé de Gaoui**

Les réfugiés centrafricains installés à Gaoui au Tchad à la sortie nord-est de N'Djamena mènent une vie difficile avec le manque de structures socioculturelles et d'assistance sociale pour leur survie. Au départ, un projet en vue de leur insertion sociale a été initié par les organisations humanitaires mais ceci a connu d'échec. Du coup ces réfugiés se trouvent face aux nombreuses difficultés qui permettront leur épanouissement. Installés en 2013 sur ce site, cette population désœuvrée semble être abandonnée par les autorités de N'Djamena et les organisations humanitaires et les services sociaux de base sont quasi inexistantes.

## **2.2. Processus d'autonomisation et résilience**

### **2.2.1 Processus**

Selon le dictionnaire de psychologie, Norbert Sillamy, 2eme édition 2019, un processus correspond également à l'unité élémentaire du fonctionnement mental qui, d'après un modèle, est susceptible de se composer avec d'autres pour donner lieu à une unité d'ordre plus élevé. un processus désigne une succession d'événements conduisant un objet ou un organisme à changer de forme ou d'état selon une évolution où diverses étapes peuvent généralement être repérées.

Le terme processus désigne une modification profonde de la personnalité d'un patient, qui peut être en rapport avec une atteinte cérébrale, ou simplement psychique, mais qui, de toute façon, n'est pas phénoménologiquement compréhensible.

Dans le journal Du Bos,(1927 p.388), le processus est un ensemble d'opérations successives, organisées en vue d'un résultat déterminé.



Le processus est une suite de faits, de phénomènes présentant une certaine unité ou certaine régularité dans leur déroulement (Renan, Hist. Peuple Isr., t.1892, p.347)

Selon la norme ISO 9000 : 2015, le processus est un ensemble d'activités corrélées ou en interaction qui utilise des éléments d'entrée pour produire un résultat escompté.

En science social, la notion de processus est développée par Ariel Mendez comme une manière dont l'information qui provient des individus ou du groupe des personnes influence sur nos pensées, nos actions, et nos émotions. Plus loin, il affirme que la notion de processus apporte en sciences sociales une notion de temporalité, d'analyse des phénomènes sociaux qui permettent de rendre compte au dynamisme relatif à l'objectif d'étude. Il finit par dire que tout phénomène social se déroule dans le temps. Ainsi l'analyse processuelle est indispensable pour l'interaction des phénomènes qui s'inscrivent dans la durée et qui intègrent des mutations à des échelles diverses

### **2.2.2. Autonomisation : essai de définition du concept**

L'autonomisation est le processus par lequel les moins puissants ont plus de contrôle sur les circonstances de leurs vies. Ceci inclut à la fois le contrôle des ressources (physiques, humaines, intellectuelles, financières) et l'idéologie (croyance, valeurs, attitudes). Elle signifie une plus grande confiance en soi, et une transformation intérieure de sa conscience qui permet de surmonter les barrières externes à l'accès aux ressources ou des changements dans les idéologies traditionnelles (Sen et Batliwala 2000).

L'autonomisation, comme nous le verrons plus loin, est alors « le processus par lequel des individus et des communautés disposent des conditions nécessaires pour prendre un tel pouvoir et d'être réellement acteurs de la transformation de leur vie et de leur environnement ». En d'autres termes, l'autonomisation reconnaît que les individus comprennent leurs propres besoins mieux que quiconque. Chacun possède des atouts sur lesquels bâtir et, l'expérience personnelle et le savoir sont valides et utiles pour exercer son pouvoir et améliorer ses conditions de vie (Arole et al., 2004).

On peut également utiliser « autonomisation » dans des domaines connexes comme la pédagogie (autonomisation des élèves) et la psychologie (autonomisation des personnes ayant une déficience intellectuelle) plutôt que d'employer les multiples expressions synonymiques telles que prise en main, prise en charge, renforcement de l'autonomie, etc.

L'autonomisation, peut donc être entendue comme le processus d'acquisition, voire « d'appropriation du pouvoir » (Moane, 2003) par lequel un individu, groupe ou la communauté toute entière prend lui-même en charge les questions qui le concernent. En d'autres termes, l'autonomisation représente un « ensemble d'actions orientées dans le but de générer des niveaux plus importants d'affirmation, de compétences, d'habiletés et d'attitudes qui permettent aux personnes d'exercer le pouvoir à différents niveaux et domaines de la vie. » (Lee, 2001).

Au sens sociologique, l'autonomisation « concerne la plupart du temps des groupes que des processus de discrimination sociale ont exclu de la prise de décision au travers – par exemple – de discrimination basée sur le handicap, la race, l'ethnicité, la religion ou le genre » (Freire, 1994). L'autonomisation renvoie donc à des caractéristiques individuelles comme le sentiment de compétence personnelle, de prise de conscience (Kieffer, 1984) et de motivation à l'action sociale (Rappaport, 1987). Il s'agit d'un processus par lequel l'individu accroît ses habiletés favorisant l'estime de soi, la confiance en soi, l'initiative et le contrôle (Eisen, 1994).

Sur un plan psychologique, l'autonomisation se traduirait ainsi par un sentiment de confiance en sa capacité ou « claiming power » (et la perception du degré de réalisation que l'on en a). Il s'agit d'un processus par lequel l'individu découvre ses propres sources de pouvoir sur la base de son expérience et de son action, lui-même édifié sur la base du développement personnel, de la participation et de la capacité d'organisation et d'appui ou de soutien mutuel au groupe. L'autonomisation psychologique est donc « nécessaire mais insuffisante pour l'accomplissement de transformations et de changements de niveau social ou collectif » (CESAF, 1998), car celle-ci n'est envisagée qu'au niveau individuel.

Actuellement l'expression « autonomisation des femmes » est en vogue. Dans l'utilisation commune le concept décrit les femmes faisant des choix indépendants, leur permettant d'émerger d'une position subalterne et de faire des réclamations sur leur part des avantages des interventions de développement comme leur droit, plutôt que d'être les destinataires passives de distribution d'assistance sociale (Pradhan, 2003, p.53).

D'origine grecque le concept autonomisation se décompose ainsi : « autos » qui signifie le même, ce qui vient de soi et évoque les actions individuelles du sujet et « nomos », règles établies par la société, lois « autonomos » : qui se régit par ses propres lois. Or, il y a une variété de compréhension du terme autonomisation. Toutefois, bien que le terme soit souvent utilisé, il est rarement défini.

Selon le dictionnaire de psychologie, Norbert Sillamy 2eme édition 2019, l'autonomisation est ainsi à comprendre comme l'expression d'un mouvement d'acceptation des limites qu'impose le réel et, dans un rapport relativement pacifié, des contraintes internes et externes auxquelles sont soumises les réalisations de désir.

L'autonomisation est l'ensemble des moyens disponibles pour aider, à défaut accompagner les personnes, les groupes, voire parfois les institutions, à dépasser l'état de tension qui résulte de la confrontation entre les aspirations individuelles et les besoins de la société ; par exemple, à propos des choix d'orientation, et plus généralement lorsqu'un dilemme social est en jeu. Se pose alors la question de l'existence des déterminations qui s'exercent sur et par ces entités psychologiques (personne, groupe, institution), et en rebond celle qui consiste à comprendre ce qui pourrait favoriser l'agencement réciproque entre ces entités et les situations qui constituent leur environnement. Ce qui touche à la détermination et à l'agencement des entités sociales rend compte de l'autonomisation psychologique.

### **2.2.3. Les Composantes d'autonomisation**

Le terme « autonomisation » est parfois utilisé dans son sens général, qui réfère à une philosophie, celle d'augmenter l'autonomie des personnes vulnérables. Toutefois, ainsi qu'il est défini dans cet avis, ce terme réfère également à une intervention ayant des caractéristiques spécifiques. L'autonomisation met l'accent sur le développement ou le rétablissement des capacités d'un usager à vivre de façon aussi autonome que possible. Elle accorde aussi une priorité à la participation active de l'utilisateur et de son proche aidant dans les décisions qui concernent les services de soutien qu'ils reçoivent. Dans cette logique, elle suppose l'analyse de plusieurs composantes : économique, sociale, et sanitaire.

#### **2.2.3.1. Autonomisation économique**

La situation économique et financière en générale des réfugiés est liée à l'emploi. Les réfugiés doivent être autonomisés grâce à la réduction de la pauvreté, à la microfinance, au développement des compétences pour le marché du travail et à d'autres réseaux de soutien économique. Grâce à des économies stables, l'autonomisation des réfugiés est renforcée.

La stabilité économique et les progrès sont un élément important pour l'autonomisation des réfugiés, ces derniers sont confrontés à un certain nombre de problèmes économiques différents qui ont un impact direct dans leur vie. Le chômage a un impact des plus négatifs sur la situation économique, le bien-être, le bonheur et le fonctionnement effectif des réfugiés. Les tensions économiques causées par le chômage nuisent aux relations sociales entre les réfugiés, ce

qui entraîne de fréquents conflits entre eux. Dans les activités économiques, on peut noter qu'il y'a plusieurs activités qui pourront permettre aux réfugiés d'être autonome ou stable ou encore de s'organiser pour le retour dans leur pays d'origine, à l'exemple des activités génératrices de revenus par la formation des petits métiers (fabrication des outils artisanaux, le tissage, la couture...); le commerce, le parrainage et bien d'autres.

### **2.2.3.2. Autonomisation sociale**

En ce qui concerne les familles de réfugiés déplacées (à l'intérieur ou à l'extérieur), l'exclusion sociale sur la base de leur religion, race, sexe, appartenance ethnique et langue joue un rôle préjudiciable en privant les familles de leur accès aux services sociaux, à la représentation, à l'emploi, au revenu, à la santé, à l'éducation et aux droits humains fondamentaux. Les réfugiés ne sont pas seulement confrontés aux problèmes des pays d'accueil, elles sont également victimes de conflits pouvant entraîner la mort des membres de la famille, des traumatismes psychologiques, des risques pour la santé, un manque d'éducation, une perte du système de valeurs, une instabilité et entre autres une grave dépression. Tous ces facteurs influencent impitoyablement les réfugiés, la stabilité, la continuité, la santé et le fonctionnement normal. Les changements des normes et des comportements sociaux, associés aux données démographiques, constituent un problème social pour les réfugiés.

### **2.2.3.3. Autonomisation sanitaire**

La majorité des réfugiés centrafricains vivent une situation sanitaire complexe, cette situation est caractérisée par une variété de maladie endémiques telles que le paludisme, la diarrhée, la fièvre typhoïde. Les faiblesses du système national de santé, notamment le nombre insuffisant d'établissement de santé afin d'assurer une bonne couverture de la vaste zone géographique, la mauvaise qualité des infrastructures, le manque de médicaments essentiels, le manque d'équipements médicaux et le nombre faible des praticiens qualifiés, signifient que le système de santé est incapable de surmonter les défis et de répondre à la demande de santé supplémentaire posée par l'afflux des réfugiés.

## **2.4. Résilience**

Etymologiquement le mot processus vient du latin pro au sens de « vers l'avant » et de cessus, ceder « aller, marcher » ce qui signifie donc aller vers l'avant, avancer.

### 2.4.1. Histoire du concept de résilience

La résilience est un terme français issu du latin *resilientia* qui est habituellement employé en physique pour désigner la résistance du matériel au choc élevé et la capacité pour une structure d'absorber l'énergie cinétique du milieu sans se rompre. Cependant, la résilience ne se réduit pas à une simple capacité de résistance qui véhicule l'idée d'une rigidité ; mais elle évoque davantage les propriétés de souplesse et d'adaptation. Il ne faut donc ne pas réduire le phénomène de la résilience à l'invulnérabilité. La résilience doit être perçue dans une approche polysémique. D'abord, la résilience de la matière (inerte) ne saurait être assimilée à la résilience humaine. Le risque d'une telle analogie pourrait nous faire considérer que chacun de nous possède une capacité différente à résister aux pressions (sa résilience) qui varierait brusquement en intensité à l'occasion d'une circonstance donnée. Dans une telle perspective, le même sujet pourrait être tantôt vulnérable tantôt résilient selon les circonstances. La résilience de la matière et la résilience humaine ne peuvent donc être mises sur un pied d'égalité parce que la résilience de l'acier se trouve dans l'acier et correspond à la résistance. Or dans le cas de l'espèce humaine, les facteurs psychoaffectifs, relationnels et sociaux vont interférer.

En matière d'évolution, le concept de résilience peut être considéré comme un héritage de la vulnérabilité. En fait, la théorie de la vulnérabilité a longtemps été le recours modèle dans l'étude de l'enfant et de l'adolescent dans un environnement carencé ou dysfonctionnel. En effet, par le passé, il était habituel de mettre en place des protocoles d'observation et de recherche permettant d'approcher l'enfant dans son environnement à partir d'investigation orientée et destinée à la mise en évidence de la vulnérabilité. Il s'agissait de répondre à la question : En quoi les particularités du sujet de son environnement relationnel et psychoaffectif, et son histoire de vie peuvent participer à l'état de moindre résistance aux nuisances et agressions ? » (Anaut, 2003 p 10).

Au sens juridique, il prend la signification de renonciation ou d'action de se dédire. Mais c'est peut-être l'acception propre à la métallurgie qui évoque avec plus de justesse l'idée à la fois de force de résistance et de rebond qui lui est attribuée en sciences humaines. Ainsi en physique, pour les métaux, la résilience est l'aptitude à résister aux chocs, elle recouvre leur capacité de retrouver leur état initial à la suite d'une pression ou d'un impact déformant. Ce sens fait image et de là, proviendrait en psychologie, l'application décrivant la capacité de l'humain de survivre aux épreuves de l'existence et d'en surmonter les traumatismes. Il traduit bien son aptitude à résister au malheur et à poursuivre sa croissance en dépit de ce qui lui arrive.

## 2.4.2. Esquisse de définition du concept de résilience

Depuis une trentaine d'années, il est de plus en plus question de la résilience, sans toujours la nommer ainsi, dans les écrits portant sur l'expérience des individus faisant face à l'adversité, ayant subi des traumatismes ou ayant survécu à des situations extrêmes. Toutefois, et malgré l'intérêt grandissant porté à ce concept, il apparaît, encore actuellement, qu'il n'existe pas de consensus sur sa définition. Ainsi, divers courants de pensée coexistent aujourd'hui. Pour certains auteurs, la résilience est le résultat de la mise en action de facteurs ou de capacités propres à la personne qui lui permettent de faire face avec succès à l'adversité. Pour d'autres, la résilience de l'individu dépend de la qualité des liens et des interactions que cet individu entretient avec son environnement.

Entre les deux, plusieurs options sont possibles, qui permettent à chacun de se faire sa propre idée de ce concept désormais à la mode. Pour aider à mieux comprendre en quoi consiste la résilience, ses origines et son évolution seront brièvement décrites.

Pour continuer, à travers quelques définitions, nous aborderons la complexité de ce concept. De nombreux auteurs ayant travaillé et publié sur le sujet ne sont pas cités dans cet article, toutefois, leur influence sur ce travail d'analyse n'a pas été nulle, loin de là. Puis, la résilience sera mise en perspective avec d'autres concepts qui lui sont apparentés. Le champ sémantique de ce mot est donc actuellement très large.

D'un point de vue étymologique, le mot résilience est composé du préfixe latin *re* qui indique un mouvement en arrière et *salire* qui signifie sauter (Anaut, 2003 ; Poilpot, 2003). Au Moyen-Âge, il prend le sens de résiliation, qui désigne le geste de se dégager des obligations d'un contrat, de s'en libérer. Plus tard, les Anglo-Saxons donnent au participe présent *resiliens* du mot latin *resilire*, le sens de rebond ; à l'idée de reculer pour se libérer s'ajoute celle de reculer pour mieux sauter. En fait, les deux nuances coexistent aujourd'hui : la résilience est à la fois la capacité de se délier des effets d'un traumatisme et celle de se reconstruire après un choc (Tisseron, 2007).

Nous avons choisi de présenter ici quelques définitions assez générales de la résilience et qui amènent des éléments de précision importants dans le cadre de notre recherche.

*La résilience peut se définir comme la capacité de sortir vainqueur d'une épreuve qui aurait pu être traumatique, avec une force renouvelée. La résilience impliquant l'adaptation face au danger, le développement normal en dépit des risques et le ressaisissement de soi après un traumatisme. » (Anaut, op. cit. 2003, p. 7.)*

Cyrulnik. (1999b. p. 10) définit la résilience comme « la capacité à réussir, à vivre et à se développer positivement, de manière socialement acceptable, en dépit du stress ou d'une adversité qui comportent normalement le risque grave d'une issue négative. »

Pour Manciaux et al. (2001. p. 17.), « La résilience est la capacité d'une personne ou d'un groupe à se développer bien, à continuer à se projeter dans l'avenir en dépit d'événements déstabilisants, de conditions de vie difficiles, de traumatismes parfois sévères. »

En effet, À chaque instant la résilience résulte de l'interaction entre l'individu lui-même et son entourage, entre les empreintes de son vécu antérieur et le contexte du moment en matière politique, économique, sociale, humaine. La résilience est un mot utilisé en physique pour exprimer la qualité de certains matériaux, il définit la résistance au choc. En nous référant aux auteurs anglo-saxons, ce concept désigne le fait de reculer pour mieux sauter devant une situation difficile. Les chercheurs français mettent l'accent sur l'idée du saut en arrière pour se délier d'une situation difficile (Tisseron, 2007).

Pour Cyrulnik (2001), le mot étant lié à la physique, il désigne « l'aptitude d'un corps à résister aux pressions et à reprendre sa structure initiale ».

Pour Rutter (1998), « la résilience est la capacité de bien fonctionner malgré le stress, l'adversité des situations défavorables », la possibilité de surmonter, au moins partiellement, des conditions difficiles d'un type ou d'un autre ».

Selon Anaut (2003), la résilience peut se définir comme « la capacité de sortir vainqueur d'une épreuve qui aurait pu être traumatique, avec une force renouvelée ». Anaut (2003) indique que le concept de résilience renvoie à deux types de réactions. La résilience impliquant l'adaptation face au danger ; il s'agit d'un développement normal en dépit des risques, et un ressaisissement de soi après un traumatisme.

Dans cette perspective, De Tychev (2001), cité par Mekiri (2010), indique « qu'un consensus semble établi pour définir la résilience comme la capacité de l'individu de se construire et de vivre de manière satisfaisante malgré les difficultés et les situations traumatiques auxquelles il peut se trouver confronté ».

### **2.4.3. La place de la résilience en psychologie**

La résilience est un phénomène psychologique qui consiste pour un individu affecté par un traumatisme à prendre acte de l'événement générant une charge émotionnelle non contrôlée et dépassant les ressources du sujet. Elle tient davantage aux travaux de Cyrulnik (1999) cité par

Anaut (2003) dont les publications dans le reste du monde font école. De part cet auteur la résilience s'inscrit aujourd'hui dans le champ de la psychologie comme une approche d'étude de la personnalité en situation adverse contrairement à la psychanalyse qui est déterministe. Le vécu au quotidien des sujets ou des groupes étant au cœur de la préoccupation. Pour Koninckx et Teneau (2010 :41). L'organisation, sous peine de disparition, est tenue à s'adapter en permanence aux circonstances et à l'évolution de l'environnement porteur de changement. Elle est amenée à mettre sur place un processus de régulation, le processus de régulation est défini selon ses auteurs comme « l'ensemble des complexes de mécanismes d'ajustement que le système invente et met en œuvre en permanence pour maintenir son équilibre interne et dans le même temps pour s'adapter à l'évolution de son environnement ». Le système d'autonomisation qui nous intéresse ici entre dans cette logique en mettant en jeu le processus de résilience qui s'y opère.

#### **2.4.4. Résilience en tant que capacité**

Vanistendael (2000) et Anaut (2003) soulignent que la résilience est d'abord une capacité plutôt qu'un processus comportemental ou psychique. La capacité correspond à la possibilité de réussite dans l'exécution d'une tâche. Parler de la résilience comme capacité pourrait conduire à percevoir cette capacité de résilience comme produit d'une interaction avec l'environnement.

Selon Cyrulnik, Lecomte, Manciaux, Tomkiewicz et Vanistendael, (2001, cité par Tisseron, 2007, p. 98), la résilience serait « [...] la capacité d'une personne, d'un groupe, de bien se développer, de continuer à se projeter dans l'avenir en présence d'événements déstabilisateurs, de traumatismes sérieux, graves, de conditions de vie difficiles ». Ou encore, pour Vanistendael (1996) : « La résilience est la capacité à réussir, de manière acceptable pour la société, en dépit d'un stress ou d'une adversité qui comportent normalement le risque grave d'une issue négative. » (p.9)

#### **2.4.5. Résilience en tant que processus dynamique adaptatif**

En s'intéressant aux processus par lesquels l'individu parvient à acquérir cette capacité de résilience, certains auteurs en sont venus à considérer la résilience elle-même comme un processus, un concept dynamique, modulable, évoluant dans le temps et selon les événements. Ainsi, pour Manciaux (2001), résilier, c'est se reprendre, rebondir, aller de l'avant après une maladie, un traumatisme, un stress. C'est surmonter les épreuves et les crises de l'existence, c'est-à-dire y résister, puis les dépasser pour continuer à vivre le mieux possible. Egeland, Carlsou et Sroufe (1993), Jourdan-Ionescu (2001), Werner et Johnson (1999) définissent la résilience comme un processus dynamique et complexe résultant de l'interaction de facteurs de protection et de



facteurs de risque se situant sur les plans personnel, familial et environnemental. Ces facteurs constitutionnels et environnementaux rendraient l'individu résilient, c'est-à-dire capable de récupérer face à des situations difficiles.

Selon Richardson (2002), la résilience est un processus d'adaptation aux stressors, à l'adversité, au changement et aux opportunités, qui résulte en l'identification, le renforcement et l'enrichissement des facteurs de protection, qu'ils soient personnels ou environnementaux.

#### **2.4.6. Résilience comme résultat d'un fonctionnement**

La résilience peut être abordée en termes d'un résultat de fonctionnement car c'est à partir d'un ensemble de critères permettant de repérer un fonctionnement dit résilient que l'on s'autorise à poser comme diagnostic de résilience. Aussi c'est bien souvent le résultat d'un comportement ou d'un ensemble de comportements qui est étudié en tant que manifestation de la résilience. Les approches empiriques vont donc s'employer à décrire avant tout les comportements réputés de résilients, en repérant un certain nombre de critères. Dans cette optique, la résilience réfère à une classe de phénomènes caractérisés par de bons résultats en dépit des menaces sérieuses pour l'adaptation, il est donc manifeste que le fonctionnement résilient soit également fluctuant (Anaut, 2003).

#### **2.5. Les facteurs de protection de la résilience**

Les facteurs de protection sont nécessaires au bon fonctionnement du processus de résilience (Masten et Tellegen, 2012 ; Dyer et Mc Guinness, 1996). Il y a résilience « lorsque les facteurs de protection prennent le dessus sur les facteurs de vulnérabilité et permettent de tempérer le danger de désorganisation psychique et d'atténuer l'impact du traumatisme » (Anaut, dans Cyrulnik et al, 2012 :69). Ainsi, les facteurs de protection atténuent les effets engendrés par l'adversité et aident à mieux s'adapter. Ils sont aussi appelés variables modératrices, ou à effet modérateur sur l'adversité. Leur effet varie en fonction du degré d'exposition au risque (Shiner et Masten, 2012 ; Rousseau, 2010).

Selon Rutter, ils « modifient la réaction à la situation présentant un risque en réduisant l'effet du risque et les réactions en chaîne négatives » (Anaut, 2003 :40). Les facteurs de protection favorisent des résultats positifs en agissant comme des tampons entre les individus et les facteurs de vulnérabilité. Une bonne combinaison de facteurs de protection peut annuler les impacts négatifs de l'exposition à de multiples facteurs de vulnérabilité (Waller, 2001). Selon Rutter (1993), les bonnes protections « diminuent l'impact du risque, réduisent la probabilité de réactions

négatives en chaîne, renforcent l'estime de soi et le sentiment de sa propre compétence [et entraînent des opportunités positives » (Szerman, 2006 :94).

Les facteurs de protection sont des compétences spécifiques qui sont nécessaires au bon fonctionnement du processus de résilience (Dyer et Mc Guinness, 1996). Ils proviennent de toutes les parties de l'écosystème : caractéristiques individuelles (aptitudes, habiletés, tempérament), familiales (cohésion familiale, rôle parental), communautaires, etc. (Rutter, 2012 ; Waller, 2001 ; Dyer et Mc Guinness, 1996). Fergus et Zimmerman (2005) différencient les actifs et les ressources : les actifs sont les facteurs de protection individuels (compétences, habiletés d'adaptation, efficacité, trait de caractère, etc.). Les ressources sont tout ce qui est externe à l'individu : le support familial et de la communauté, les connexions familiales, l'implication dans le milieu ainsi que le rôle des collègues, de la famille et de la communauté (Fergus et Zimmerman, 2005).

Selon Garmezy, il y a trois axes fondamentaux de la résilience : les facteurs individuels, les facteurs familiaux et les facteurs environnementaux (Rousseau, 2010). Aussi Anaut soutient que :

*Chacun des trois piliers va contribuer à l'élaboration du processus défensif menant à la résilience en jouant un rôle plus ou moins important ou efficace en fonction du contexte de vie du sujet et des phases de son développement et de ses attaches affectives (dans Cyrulnik et al., 2012, p.66).*

### **2.5.1. Les facteurs individuels**

Plusieurs traits de personnalités sont des facteurs de protection. Mentionnons, entre autres, les traits suivants : charisme, compréhension de soi, détermination, empathie, estime de soi (amour de soi, vision positive, confiance en soi), flexibilité, humour, indépendance, initiative, optimisme, persévérance, responsabilité, robustesse, sociabilité ainsi qu'un tempérament actif, doux, ouvert (Rousseau, 2010 ; Koninckx et Teneau, 2010 ; Szerman, 2006 ; Simard, 2005 ; Manciaux, 2001).

Parmi ces traits, l'estime de soi implique de se connaître, de s'accepter tel que l'on est (forces et faiblesses) et d'être honnête envers soi-même. C'est assumer ses défauts, améliorer des aspects qu'on voudrait changer, et éviter de se mentir en reconnaissant et en assumant nos émotions. Passer à l'action en étant fidèle à soi-même et accumuler des expériences positives (réussites) et des défis relevés permettent de gagner en confiance en soi et en estime de soi (Rousseau, 2010).

### **2.5.2. Les facteurs familiaux**

Les principaux facteurs de protection familiaux relèvent des parents, des frères et des sœurs, des conjoints et de la famille élargie. La cohésion familiale y joue un rôle très important (Waller, 2001). En effet, dans une famille unie, soudée, il y a solidarité, soutien, cohésion et mobilisation pour aider la personne touchée. Tous les membres ne prennent pas autant de place : certains soutiennent plus que d'autres, selon les situations (Cyrulnik et al., 2012 ; Manciaux, 2001).

### **2.5.3. Les facteurs environnementaux ou sociaux**

Les facteurs environnementaux concernent la possibilité de soutien en dehors du cercle familial ainsi que l'apport d'associations et de groupes culturels pouvant favoriser la solidarité et l'entraide (Koninckx et Teneau, 2010). Le soutien social est un important facteur de protection, par l'aide et le soutien qu'il peut apporter (Rousseau, 2010). Le réseau de soutien social implique de bonnes relations (qualité et quantité) à l'extérieur de la famille : amis, collègues de travail, voisinage, etc. (Szerman, 2006 ; Anaut, 2003). Il permet un bon soutien émotif, où il est possible de parler, de se confier. L'appartenance à un groupe ou à des associations permet aussi d'être informé et conseillé, de s'entraider en rendant des services et en étant dépanné et aussi de faire des activités sociales et récréatives (Rousseau, 2010). Participer à des activités religieuses, spirituelles, culturelles, associatives ou humanitaires crée une vie communautaire, augmente le sentiment d'appartenance et peut entraîner une reconnaissance positive pour l'implication réalisée (Simard, 2005 ; Manciaux, 2001 ; Waller, 2001).

L'environnement socioéconomique joue aussi un rôle dans les facteurs de protection : habiter un secteur avec une bonne vitalité économique, des opportunités d'emploi, des ressources adéquates pour la garde d'enfants, l'alimentation, les soins de santé, etc., facilite la création de réseaux sociaux par la disponibilité des ressources humaines et financières (Waller, 2001). Le tableau 7 présente d'autres facteurs environnementaux pouvant favoriser la résilience

## **2.6. Résilience et situation de réfugiés**

Dès la prise de décision de migrer et jusqu'à l'installation dans le pays d'accueil, les familles subissent les contrecoups associés aux changements familiaux, sociaux et économiques engendrés par leur décision de migrer (Lambert, 2014 ; Osorio, 2008).

Ainsi, toutes les familles immigrantes sont confrontées aux problèmes sociaux et identitaires qui accompagnent le parcours migratoire (Batista, Van Djik et Seddket, 2009 ; Jovelin, 2011 ; Lambert, 2014 ; Noubicier et Charpentier, 2013). D'abord, il est possible que les familles

vivent diverses situations de stress à la suite de difficultés rencontrées dans leur pays d'origine, notamment des déplacements difficiles pour arriver au pays d'accueil dans certains cas (Vatz-Laaroussi, 2007). Ensuite, les familles font face à la rupture, au renoncement, à la perte, au déracinement, le tout étant lié au fait de quitter leur pays, de laisser leur famille d'origine et leurs amis, d'abandonner leur maison, etc. (Feuerverger, 2011 ; Grenier et Xue, 2011). Enfin, les familles immigrantes présentent divers problèmes d'intégration tels que l'isolement social, le choc culturel, la barrière de la langue, etc. (Hinse, 2015 ; Steinbach, 2010 ; Van Den Bussche, 2015 ; Wall et São, 2004).

Les familles immigrantes sont ainsi confrontées à des changements profonds dans leur mode de vie. Pour réussir à s'intégrer dans ce contexte de transformation, ce qui est une forme d'adversité, les familles doivent mettre en œuvre toutes sortes de stratégies d'adaptation au changement pour faire face aux difficultés du processus migratoire (Hernandez, 2014 ; Nourbicier et Chanpertier, 2013). Ces stratégies d'adaptation se définissent comme « l'ensemble de procédures et de techniques que les individus et des groupes utiliseront afin d'atteindre des objectifs de changement » (Legendre, 2005, p.1262). Les familles doivent alors déployer et actualiser des forces de résilience. La résilience renvoie précisément « à la capacité de l'individu de faire face à une difficulté ou à un stress important de façon non seulement efficace, mais susceptible d'accroître sa capacité à réagir plus tard à une autre difficulté » (Vatz Laaroussi, 2009, p.216). Michallet (2010, P. 12) souligne quant à lui que :

*La résilience est le processus dynamique et complexe résultant de l'interaction de facteurs de protection et de facteurs de risque se situant sur les plans personnel, familial et environnemental. Ces facteurs constitutionnels et environnementaux rendraient l'individu résilient, c'est-à-dire capable de récupérer face à des situations difficiles.*

On comprendra dès lors que la résilience joue un rôle important dans le processus d'insertion sociale et économique des immigrants (Cyrułnik, 2003 ; Rachedi et Legault, 2008 ; Rutter, 2002 ; Vatz-Laaroussi, 2006).

Pour Batista et al. (2009) et Vatz-Laaroussi (2009), deux aspects viendraient composer la résilience. L'un est l'histoire et la mémoire familiale, qui représentent ce que les familles désirent transmettre à leurs enfants pour permettre leur enracinement à la culture d'origine ; l'autre est la transmission de valeurs favorisant leur progression dans la société d'accueil. La présence d'amis de leur pays d'origine et de leur milieu d'accueil, la musique, le sport ainsi que la religion sont de fortes composantes de la résilience (Vatz-Laaroussi et Rachedi, 2004). Elles représentent des forces essentielles pour surmonter le deuil du départ. Ainsi, un réseau transnational reposant sur

des liens forts, même à distance, peut constituer un véritable tuteur de résilience pour les familles, un appui rassurant et incontournable leur permettant d'envisager l'avenir et de poursuivre ainsi leur projet de vie sur les plans identitaire et familial (Arsenault, 2010 ; Barbeau, 2013 ; Man, 2019), favorissant ainsi l'immigration (Léglise, 2019 ; Madibbo, 2018).

## **2.7. Processus d'autonomisation et résilience**

Faire le lien entre le processus d'autonomisation et la résilience consiste à témoigner le travail de pluridisciplinarité des actionnaires sociaux dans le contexte d'empowerment, qui se focalise sur l'art de donner la possibilité à l'individu lui-même de faire tous, tout seul.

Sur ce, dans les paramètres du processus d'autonomisation dans ce cadre, l'accent est mis beaucoup plus sur les stratégies, les canevas, les feuilles de route, les orientations, les instructions, les pistes de solutions, les initiatives, les encouragements, les aides, les dons, les legs... ces tracts permettent de solutionner l'enfermement physique et psychique des individus. Le processus d'autonomisation est beaucoup plus sollicité dans le champ social pour résoudre le problème de la résilience.

La résilience est la capacité de sortir vainqueur d'une épreuve qui aurait pu être traumatique, avec une force renouvelée. La résilience impliquant l'adaptation face au danger, le développement normal en dépit des risques et le ressaisissement de soi après une épreuve ; réussir à vivre et à se développer positivement, de manière socialement acceptable, en dépit des stress ou d'une adversité qui comportent normalement le risque grave d'une issue négative, se projeter dans l'avenir en dépit d'évènements déstabilisants des conditions de vie difficiles, parfois sévères.

## Chapitre 3 : Insertion Théorique

Bernard (1987), cité par Noumbissie (2010, p.89), définit une théorie comme étant « une synthèse qui se propose d'expliquer un grand nombre de faits par le recours à un petit nombre de principe ». Ainsi, cette partie de notre travail est consacrée aux théories explicatives de notre objet d'étude. En effet, le processus d'autonomisation des réfugiés via la résilience fait l'objet de plusieurs élaborations théoriques en éducation spécialisée et en handicap social et conseil. Dans ce chapitre, nous allons présenter quelques-unes de ces élaborations théoriques qui se basent sur la théorie de l'autodétermination de Deci et Ryan, l'approche psycho-dynamique de la résilience, la conception Freudienne de la résilience et la théorie de la résilience de Pierre Marty.

### 3.1. L'Autodétermination

Le terme autodétermination peut paraître abstrait et beaucoup de définitions lui ont été données, ce qui peut mener à un certain flou. Pour le comprendre partons de son étymologie : « auto » vient du grec et signifie « soi-même », « détermination » vient du latin et signifie « Fixation d'une limite ». L'autodétermination est donc le fait de se définir une limite pour soi-même et par soi-même.

La motivation est un concept vague et il y a désaccord sur sa nature précise, mais beaucoup de chercheurs arrivent à un accord en ce qui concerne la direction et la magnitude de son effet, c'est-à-dire le choix d'une action particulière, la durée et l'effort dépensé.

Autrement dit, la motivation explique pourquoi l'individu décide de faire quelque chose, combien de temps il soutient son action, et l'ardeur avec laquelle il la poursuit (Pintrich et Shunck, 1996 ; Dörnyei, 2001). Dans le domaine de l'action communautaire, comme dans d'autres domaines, la motivation est considérée comme un facteur majeur déterminant de l'accomplissement d'une action. Son étude a fait l'objet de nombreux travaux. Il y a deux approches de base : l'approche socio-psychologique et l'approche cognitive.

La première a été initiée vers 1960 au Canada et s'est épanouie jusqu'aux années 1990. Gardner et Lambert y ont joué un rôle central. Le paradigme de la motivation intégrative/instrumentale qu'ils ont proposé, (Gardner et Lambert, 1959 ; 1972) a profondément influencé les études qui suivent de cette approche. La deuxième approche est une conséquence de la révolution qui a lieu dans le domaine de la recherche cognitive depuis les années 1970. Plusieurs modèles ayant trait à la motivation ont été proposés et mis immédiatement en application par des chercheurs en pédagogie. La théorie de l'autodétermination est l'un de ces modèles.

Historiquement le terme autodétermination s'applique à la géopolitique, il s'agit du «droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », indépendamment de toute influence étrangère. Ces deux dernières décennies, un mouvement de réflexion et d'action au sujet de l'émancipation et de l'autodétermination des personnes handicapées mentales s'est développé en Europe et dans le monde entier. Ce mouvement trouve son origine dans le discours social qui prône l'intégration et la participation sociale des personnes qui en étaient auparavant exclues afin de favoriser leur épanouissement personnel. Ce discours s'adresse à toutes les personnes handicapées, quels que soient la sévérité et le type de handicap dont elles sont porteuses. Ainsi plusieurs initiatives ont vu le jour et nombreuses d'entre elles ont connu un franc succès, prouvant ainsi qu'avec un encadrement adapté et des moyens suffisants, les personnes handicapées peuvent vivre en communauté tout en participant activement à la vie sociale.

Nous voyons donc que le terme autodétermination s'est appliqué à différents domaines au cours de l'histoire ainsi qu'à plusieurs mouvements de revendication comme la normalisation, la vie autonome, les droits de l'Homme, la défense des personnes ayant des incapacités, et l'égalité des chances. Le point commun qui lie les personnes qui ont revendiqué leur autodétermination est d'appartenir à une minorité, souvent opprimée. Dans cette perspective, l'autodétermination implique la confiance en soi, en ses capacités de réalisation mais aussi l'existence d'un élan, d'une recherche de liberté. C'est en cela qu'il s'agit d'un idéal qui dépend non seulement des capacités individuelles qui s'élaborent lors du développement et des apprentissages, mais aussi, des caractéristiques de l'environnement car, lorsque celui-ci offre des opportunités d'apprentissage à la personne, elle pourra alors développer des comportements autodéterminés ; lorsque l'environnement n'est pas favorable, l'apprentissage de l'autodétermination sera plus difficile.

Les caractéristiques individuelles et environnementales interagissent en favorisant ou au contraire, en freinant l'émergence des compétences d'autonomie, d'autorégulation, d'empowerment et d'autoréalisation. L'autodétermination est donc la capacité « d'agir directement sur sa vie en effectuant librement des choix non influencés par des agents externes indus » (Boivert 1998). Autrement dit c'est la capacité non seulement à se gouverner soi-même, à se déterminer soi-même, mais aussi à disposer de soi à partir d'une décision absolument souveraine.

Savoir s'autodéterminer résulte d'un apprentissage qui a le plus souvent lieu dans l'enfance. Pour la personne intervenant en action communautaire, s'autodéterminer sera l'aboutissement de cet apprentissage. C'est un processus fait d'étapes successives, dans lequel la

personne en intervention et action communautaire se situe au centre. Le point de départ étant la volonté du sujet et son maintien dans le temps, et non le déterminisme institutionnel.

### **3.1.1. Le Modèle de l'Autodétermination de Déci et Ryan**

La théorie de l'autodétermination proposée par Déci et Ryan (1985, 2000) a deux caractéristiques de base :

(1) plutôt que de traiter la motivation intrinsèque et la motivation extrinsèque comme un concept binaire, celles-ci sont intégrées dans un système continu en fonction du degré d'autodétermination dans lequel la motivation intrinsèque est plus autodéterminée que la motivation extrinsèque ; de plus, il y a quelques étapes d'autodétermination dans la motivation extrinsèque ;

(2) une manière concrète d'augmenter le degré d'autodétermination susceptible dans cette théorie de motiver plus intrinsèquement ou d'entretenir la motivation intrinsèque est proposée en s'appuyant sur trois besoins psychologiques fondamentaux (besoin de compétence, besoin d'autonomie et besoins d'affiliation sociale) : en satisfaisant ces besoins fondamentaux, l'individu augmente son degré d'autodétermination.

#### **Continuum de motivation en fonction du degré d'autodétermination**

Tout d'abord, examinons les principaux composants, c'est-à-dire la motivation intrinsèque et la motivation extrinsèque. La motivation intrinsèque est celle qui existe quand l'acteur est motivé par sa curiosité ou un intérêt personnel. La motivation extrinsèque est celle qui est basée sur le devoir, la contrainte ou la récompense. Pour l'individu motivé extrinsèquement, l'action devient un moyen d'atteindre un but extérieur. Bien entendu, il est probable que l'individu motivé intrinsèquement est aussi plus ou moins motivé extrinsèquement et vice-versa. Du point de vue de la théorie de l'autodétermination, donc, quand l'individu motivé extrinsèquement est également motivé intrinsèquement ou augmente son degré d'autodétermination, il n'abandonne pas nécessairement la motivation extrinsèque.

Dans les autres théories de la motivation, la motivation intrinsèque et la motivation extrinsèque sont traitées de façon binaire, mais pour les théoriciens de l'autodétermination, cette conceptualisation empêche de prendre en compte la motivation dans toute sa complexité, car il se trouve que la motivation extrinsèque a aussi des caractères semblables à la motivation intrinsèque. Ils proposent donc quatre étapes d'autodétermination dans la motivation extrinsèque : la régulation externe, la régulation introjectée, la régulation identifiée et la régulation intégrée. Déci et Ryan (2002) les définissent comme suit :



- La régulation externe est la forme la moins autodéterminée de la motivation extrinsèque et inclut la volonté de recevoir une rétribution et d'échapper à une punition. Plus généralement, on peut dire qu'il y a régulation externe quand la raison de l'action est de satisfaire une demande externe ou une contingence construite socialement. C'est l'optique de la théorie de Skinner.

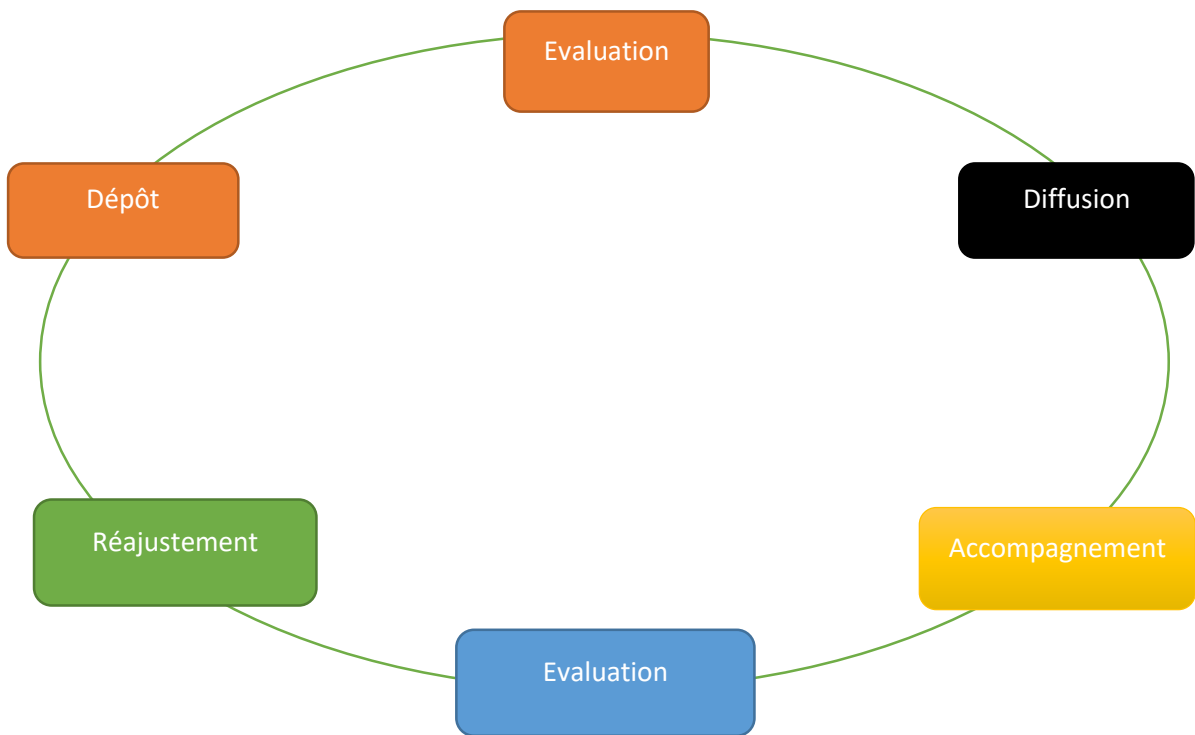
- La régulation introjectée est une régulation externe qui a été internalisée par le sujet sans être vraiment acceptée comme étant une partie de lui-même. Ce type de régulation est basé sur l'amour-propre : l'action est effectuée pour échapper à la punition et à la honte, ou pour atteindre l'élévation de l'ego et un sentiment de valeur personnelle.

- La régulation identifiée est une forme de motivation extrinsèque plus autodéterminée, parce qu'elle implique une valorisation consciente du but de l'action ou de la régulation, et une acceptation de l'action comme importante à un niveau personnel. L'identification représente un aspect important du processus de transformation de la régulation extrinsèque en autorégulation véritable. Quand l'individu s'identifie à une action ou une valeur, au moins au niveau conscient, il l'endosse personnellement, donc l'identification s'accompagne d'une perception d'autonomie. Cependant, la théorie de l'autodétermination suggère que certaines identifications peuvent être relativement compartimentées ou séparées d'autres convictions et valeurs, c'est-à-dire que, dans certains cas, elles ne se sont pas le reflet de la conviction ou la valeur dominante dans la situation donnée. Toutefois, par rapport à la régulation externe et à la régulation introjectée, l'action provenant d'une identification a tendance à être relativement autonome, ou autodéterminée.

- La régulation intégrée est la base de la forme la plus autonome d'action motivée extrinsèquement. Elle apparaît quand l'identification est évaluée et conduite à égalité avec des valeurs, des buts et des besoins endossés personnellement qui sont déjà une partie de l'ego, c'est-à-dire que la valeur et l'importance sur l'action font véritablement partie de soi-même. L'action basée sur une régulation intégrée est volontiers effectuée, mais elle est encore considérée comme extrinsèque, car elle repose sur un objectif important plutôt que sur un intérêt inhérent et une recherche de jouissance. Autrement dit, elle est encore instrumentale.

Dans le cadre de la théorie de l'autodétermination, il y a encore une composante : l'amotivation. L'amotivation est l'état de manque d'intention dans l'action. Quand l'individu est amotivé, il n'agit pas du tout ou il agit passivement. L'amotivation résulte du sentiment qu'il ne peut pas arriver à son but parce qu'il pense manquer de compétence ou qu'il n'accorde pas de valeur à l'action ou au résultat de celle-ci. Déci et Ryan (2000) proposent donc un modèle dans lequel l'amotivation et la motivation intrinsèque.

## Schéma du continuum



Source : Google

### 3.1.1.2 Une Démarche Concrète pour Augmenter le Degré d'Autodétermination

La théorie de l'autodétermination suppose trois besoins psychologiques fondamentaux : le besoin de compétence, le besoin d'autonomie et le besoin d'affiliation sociale. La notion du besoin de compétence fait référence à un sentiment d'efficacité dans le processus d'interaction avec l'environnement social et celui d'expérier les opportunités d'exercer et d'exprimer ses capacités. Le besoin de compétence conduit l'individu à poursuivre des défis optimaux pour ses capacités, et à tenter constamment de maintenir et d'augmenter ses compétences.

La notion du besoin d'autonomie fait référence au fait d'être à l'origine de l'action. Quand il est autonome, l'individu fait l'expérience de son action comme expression de l'ego. Même quand l'action est influencée par une source extérieure, l'acteur consent à cette influence. L'autonomie est souvent confondue avec le concept d'indépendance (qui signifie ne pas compter sur une source ou une influence extérieure).

La notion du besoin d'affiliation sociale fait référence au sentiment d'être en relation avec les autres, d'avoir un sens d'appartenance à sa communauté. Cela ne dépend pas de l'accomplissement d'un certain résultat ou d'un statut formel, mais concerne le sentiment psychologique d'être avec les autres.

La théorie de l'autodétermination suppose que tous les individus ont ces besoins et que, quand ces besoins sont satisfaits, ils peuvent conduire à une augmentation du degré d'autodétermination : autrement dit, les individus sont motivés plus intrinsèquement. Cependant, Déci et Ryan (2000) font remarquer qu'en fonction de la situation initiale de motivation de l'individu, les besoins qui doivent être satisfaits en priorité pour augmenter ou maintenir la motivation intrinsèque varient. Dans le cas où l'individu est motivé extrinsèquement ou peu intrinsèquement, il est nécessaire de satisfaire son besoin de compétence et d'affiliation sociale. Au contraire, dans le cas où l'individu est déjà motivé intrinsèquement, il faut satisfaire son besoin de compétence et d'autonomie.

En résumé, la théorie de l'autodétermination ne traite pas la motivation intrinsèque et la motivation extrinsèque comme un concept binaire, mais plutôt comme un système continu lié au degré d'autodétermination. Cela permet de saisir plus globalement le phénomène de motivation. En effet, la théorie de l'autodétermination (TAD) de Déci et Ryan (1991) semble utile afin d'établir un lien entre le type de motivation aux tâches présente chez les hommes et leur participation à ces tâches (Bouchard et al., 2007). La TAD postule qu'une personne présente différents types de motivations selon le contexte et selon la tâche, celles-ci étant plus ou moins autodéterminées. La motivation la plus autodéterminée est la motivation intrinsèque, où l'activité est faite pour le plaisir qu'elle apporte. Il existe aussi plusieurs types de motivations extrinsèques, qui varient en degré d'autodétermination.

Ainsi, une personne a une motivation plus autodéterminée lorsqu'elle s'engage librement dans une activité, pour le plaisir ou la satisfaction que celle-ci lui procure (c'est-à-dire, motivation intrinsèque) que si elle le fait pour répondre aux attentes des gens dans son entourage (c'est-à-dire, motivation extrinsèque par régulation externe). De plus, l'autodétermination d'un individu à s'engager dans une activité est rehaussée lorsque son environnement social favorise son sentiment de compétence, d'autonomie (volition et choix) et d'appartenance sociale en lien avec l'activité, c'est-à-dire, favorise la satisfaction des trois besoins psychologiques fondamentaux (Déci et Ryan, 1991).

En outre, l'autodétermination amène une meilleure adaptation et un meilleur bien-être psychologique. Selon l'étude de Bouchard et al., (2007) appliquant la TAD au contexte de la paternité, un soutien de la conjointe qui favorise les sentiments de compétence, d'autonomie et d'appartenance sociale du père prédit une motivation plus autodéterminée chez ce dernier et favorise son engagement. Pris dans cette perspective, l'engagement d'un individu s'explique donc indirectement par le soutien qu'il perçoit de sa conjointe

Par ailleurs, puisque La TAD postule aussi que l'environnement social est une force déterminante pour la satisfaction des besoins psychologiques et subséquemment l'autodétermination des hommes, elle semble ici dépeindre un rôle plutôt passif des hommes. De plus, elle propose une démarche concrète pour augmenter le degré d'autodétermination (c'est-à-dire motiver plus intrinsèquement) : tenter de satisfaire les besoins psychologiques fondamentaux en adéquation avec la situation. C'est pour ces deux raisons que nous avons choisi de nous placer dans le cadre de cette théorie.

### **3.2. Approches psychodynamiques de la résilience**

Partant du fait que face à la violence ou à une situation délétère, l'individu ou un groupe peut s'en sortir indépendamment des seules dispositions innées ou même acquises. Il nous semble opportun d'analyser le concept de résilience dans cette double nature.

Dans les approches psychodynamiques de la résilience, notamment dans un référentiel psychanalytique, la résilience est considérée comme un processus dynamique. Cette approche est essentiellement centrée sur le sujet et l'analyse de son fonctionnement intrapsychique. Dans cette approche, à l'heure actuelle, on peut noter que peu d'intérêt est accordé à l'influence de l'environnement (relationnel ou contextuel) dans le développement du processus résilient. En psychologie clinique, l'approche de la résilience est volontairement restrictive. La résilience est considérée comme un processus dynamique qui implique le ressaisissement de soi après un traumatisme et la construction ou le développement normal en dépit des risques de désorganisation psychique.

#### **3.2.1. La conception freudienne de la résilience**

Freud au départ (1920) a privilégié la montée de l'excitation sexuelle pour définir le traumatisme en référence à la clinique de l'hystérie. Il est juste de préciser que pour qu'il y ait traumatisme, il faut que le sujet excité, sous tensions, soit dans l'impossibilité d'utiliser ses possibilités d'élaboration mentale de l'événement et dans l'impossibilité de recourir à des voies plus archaïques d'écoulement, de décharge de l'excitation (voies corporelles et comportementales...). La définition initiale de Freud (1920) est intéressante. Elle suppose que ce n'est pas l'événement en soi qui est traumatique mais l'incapacité à l'intégrer à un niveau intra-subjectif, point de vue qu'on retrouve chez Marty (1991) et Lemay (1999).

##### **3.2.1.1. Première période : la théorie de la séduction**

Freud a conféré au traumatisme psychique un rôle déterminant dans l'étiologie de l'hystérie. Ainsi, il développa tout d'abord en 1892 dans les *Etudes sur L'Hystérie* (1895), une

théorie dite *pan-traumatique* (cité par Barrois, 1988), ou névrose hystérique et névrose traumatique étaient toutes deux déclenchées par un même mécanisme, et au point de vue de la psychopathologie se confondaient : « Dans la névrose traumatique, la maladie n'est pas vraiment déterminée par une passagère blessure du corps, mais bien par une émotion : la frayeur, par un traumatisme psychique » (Freud, 1895).

« Il y a une analogie existante, au point de vue de la pathogénie, entre l'hystérie banale et la névrose traumatique et justifie une conception d'hystérie traumatique » (Freud, 1895). A travers cette théorie, Freud mis l'accent sur la représentation de l'événement vécue comme un *corps étranger interne*. C'est l'émotion liée à cet événement qui serait responsable du traumatisme psychique.

Dès *Les études sur l'hystérie*, en 1895, Freud présente une théorie du traumatisme qu'il développera dans le cadre de la première topique. Le traumatisme est lié à la théorie de la séduction : pour Freud, c'est la séduction précoce de l'enfant par l'adulte qui est à l'origine des névroses. Il propose alors un modèle en deux temps : le processus de l'après coup :

- Dans un premier temps, la scène dite de la séduction, serait celle durant laquelle le sujet subirait passivement l'abus sexuel de la part de son bourreau. Elle serait à l'origine du refoulement de la sexualité. En effet, lors de cette première phase, le sujet est victime d'une tentative de séduction. Il reçoit un afflux d'excitations nouvelles qu'il ne peut ni décharger ni traiter car il se trouve démuné, non préparé, de par son immaturité physique et psychique ;

- Dans un deuxième temps, celui de « l'après coup » serait souvent d'apparence anodine. C'est cette dernière phase qui donnerait au premier événement sa valeur traumatique et engendrerait les troubles, soit la constitution de la névrose. Il s'agit alors d'une scène la plus souvent banale qui vient réactiver les traces amnésiques inconscientes. « C'est le souvenir de la première qui déclenche un afflux d'excitations sexuelles débordant les défenses du moi. », c'est donc le souvenir inconscient de la première scène qui, après-coup, devient pathogène. À ce moment-là, Freud pensait le traumatisme en termes de réalité objective, il était persuadé du caractère de réalité de ces séductions sexuelles exercées par l'adulte.

Cette conception du traumatisme sera reprise et étendue par Laplanche (1987/1994) dans sa théorie de la séduction généralisée, où « la séduction vécue pendant l'enfance ne se limite pas à sa mise en acte dans l'abus sexuel, mais est une séduction généralisée inhérente à la rencontre (dissymétrique) entre le monde de l'adulte et celui de l'enfant. », la séduction intervient donc dans

la réalité : elle n'est pas de l'ordre de l'abus sexuel, mais de soins parentaux dont les actes sont en partie chargés d'un sens sexuel non symbolisé.

C'est cette dernière qui donnerait au premier événement sa valeur traumatique et engendrerait les troubles, soit la constitution de la névrose. Ainsi, dans la *Théorie de la Séduction*, Freud s'éloigna de la question des névroses traumatiques. L'étiologie de l'hystérie se trouvait dans un événement traumatique, mais de nature sexuelle, et cela dans le cadre de *l'après coup*.

Pour Barrois (1988), cette notion d'*après coup* peut être transposée dans les traumatismes non sexuels, à savoir le risque de mort.

Freud en 1897 abandonna ce modèle où l'action traumatique était externe pour un modèle où l'action traumatique apparaissait interne, fantasmée. De 1905 à 1920, Freud développa dans *Les Trois Essais sur la Théorie Sexuelle*, les théories sexuelles infantiles où les traumatismes apparaissaient comme la résultante de fantasmes inconscients.

Les théories de Freud concernant le traumatisme ont progressivement évolué vers une conception *économique de l'appareil psychique* où le traumatisme n'apparaissait plus lié à un excès de séduction interne ou externe.

C'est en 1916 lors de *La 18ème Conférence d'Introduction à la Psychanalyse*, intitulée *Fixations to Trauma The Unconscious* que se situa le pivot de la pensée freudienne, concernant le traumatisme psychique et les névroses traumatiques.

Freud détermina le traumatisme comme « *un événement vécu qui, en l'espace de peu de temps, apporte dans la vie psychique un tel surcroît d'excitation que sa suppression ou son assimilation par les voies normales devient une tâche impossible, ce qui a pour effet des troubles durables dans l'utilisation de l'énergie* » (Freud, 1916).

Pour Freud, les névroses hystériques ou obsessionnelles *névroses spontanées* présentaient le même modèle de *fixation* que pour la névrose de guerre « *l'assimilation des unes aux autres est complète sur un point : les névroses traumatiques sont, tout comme les névroses spontanées, fixées au moment de l'accident traumatique* » (Freud, 1916).

Par la suite, dans son ouvrage *Au-Delà du Principe de Plaisir* (1920), Freud tenta de redéfinir la névrose traumatique.

*Le tableau clinique de la névrose traumatique se rapproche de celui de l'hystérie par la richesse en symptômes moteurs similaires, mais en règle générale il le dépasse par ses signes prononcés de souffrance subjective, comme dans les cas de*

*mélancolie ou d'hypocondrie, et par un affaiblissement et une désorganisation très prononcée de presque toutes les fonctions psychiques* (Freud, 1920).

Pour Freud, dans ce texte la névrose traumatique était distincte de la névrose de guerre parce qu'elle pouvait se produire en dehors de « *toute violence mécanique brutale* ». Freud, dans cet ouvrage, élaborait une conception dynamique de la *névrose traumatique commune*. Ainsi, il compara l'appareil psychique à une vésicule recouverte d'une membrane protectrice, le *pare-excitations*. L'ensemble des afflux d'excitations extérieures, susceptibles de rompre la barrière protectrice de l'appareil psychique qui représentait le *pare-excitations*, ont été appelés *traumatiques*. La *névrose traumatique commune* résulterait « *d'une effraction étendue du pare-excitations* ».

### **3.2.1.2. Deuxième période : le traumatisme comme effraction du pare-excitations**

Pour Freud, dans ce texte la névrose traumatique était distincte de la névrose de guerre parce qu'elle pouvait se produire en dehors de « *toute violence mécanique brutale* ». Freud, dans cet ouvrage, élaborait une conception dynamique de la *névrose traumatique commune*. Ainsi, il compara l'appareil psychique à une vésicule recouverte d'une membrane protectrice, le *pare-excitations*. L'ensemble des afflux d'excitations extérieures, susceptibles de rompre la barrière protectrice de l'appareil psychique qui représentait le *pare-excitations*, ont été appelés *traumatiques*. La *névrose traumatique commune* résulterait « *d'une effraction étendue du pare-excitations* ». Freud souligna l'importance du facteur étiologique purement psychique que serait *l'effroi*, par opposition à la *commotion physique* qui résulterait de « *l'action d'un danger auquel on n'était pas préparé par un état d'angoisse préalable* ». De même, la répétition du traumatisme à travers les rêves a conduit Freud à élaborer la notion de *compulsion de répétition*. Celle-ci tenterait d'évacuer les stigmates d'expériences trop excitantes en les remettants en scène. Ainsi, cette répétition serait pour l'organisme une tentative de contrôle active de ce qu'il aurait vécu passivement « *l'homme se défend contre la terreur par l'angoisse* ».

Tandis que Freud découvre les étapes de la sexualité infantile, il se désintéresse de la question du traumatisme. Après 1914, la théorie du traumatisme se réduit aux névroses de guerre, ce qui amène Freud, en 1920 dans *Au-delà du principe de plaisir* à élaborer sa nouvelle conception du traumatisme. C'est dans le cadre de la seconde topique qu'il représente le traumatisme comme un phénomène énergétique venant effracter le pare excitation.

Dans cette nouvelle topique, le moi est une instance psychique à l'interface du ça, du surmoi et de la réalité. Il joue un rôle protecteur de la personnalité par la mise en place de

mécanismes de défense. D'autre part, il opère comme un facteur de liaison psychique. Le moi permet au sujet de maintenir son adaptation à la réalité et sa cohérence interne.

Pour expliquer le pare-excitations, Freud (1920) le compare à une couche externe venant protéger l'organisme de l'afflux des excitations externes. Le pare-excitations « fonctionne comme une enveloppe ou membrane spéciale qui tient l'excitation à l'écart : les énergies du monde extérieur ne peuvent ainsi transmettre qu'un fragment de leur intensité aux couches voisines ». Pour Freud il y a traumatisme dès lors que l'afflux d'excitations externes est trop intense et qu'il vient submerger l'organisme, rompre la barrière protectrice : « Nous appelons *traumatiques* les excitations externes assez fortes pour faire effraction dans le pare-excitations ». Ce pare-excitations est en fait la barrière protectrice du moi du sujet, ainsi, quand il y a effraction, le moi se trouve débordé, ses défenses sont inopérantes, il n'est plus capable de faire son travail de liaison.

Freud précise qu'il y a un effet traumatique lorsque cette effraction est étendue, ce qui empêche un contre-investissement opérant. D'autre part, le moi n'est pas préparé par l'angoisse (notion d'effroi), entravant la mobilisation des énergies nécessaires pour créer une défense fonctionnelle. Ainsi, lorsqu'il y a traumatisme

*le principe de plaisir est tout d'abord mis hors d'action. Il n'est plus question d'empêcher l'appareil psychique d'être submergé par de grandes sommes d'excitations, c'est bien plutôt une autre tâche qui apparaît : maîtriser l'excitation, lier psychiquement les sommes d'excitations qui ont pénétré par effraction pour les amener ensuite à la liquidation.*

En ce qui concerne la provenance de l'attaque traumatique nous constatons que Freud invoque à de nombreuses reprises les excitations externes comme étant à la source de l'effraction du pare-excitations. Mais il pose l'hypothèse selon laquelle l'attaque externe résonnerait en attaque interne, c'est-à-dire qu'il y aurait libération des excitations sexuelles, des excitations libres contre lesquelles le moi serait sans recours, du fait de son impréparation par l'angoisse. À Laplanche (1988/1998) de reprendre que le terme d'externe

*Suggère que tout traumatisme est d'origine externe même le traumatisme psychique. Ce par rapport à quoi il y a extériorité c'est le moi, si bien que la perturbation que Freud nous décrit [...] semble être en premier lieu attribuée au traumatisme physique mais est en fait valable pour tout traumatisme.*



### 3.2.1.3. Troisième période : dernières avancées

La dernière théorisation de Freud au sujet du traumatisme apparaît dans *L'Homme Moïse* (1939). Selon Bokanowski (1999) « ces avancées sont en grande partie redevables à celles qui étaient proposées par Ferenczi lors de la dernière partie de son œuvre, entre 1928 et 1933 ». En effet, Freud met en lumière les expériences traumatiques qui surviennent dans la petite enfance, celles-ci entraînant une atteinte précoce du moi et endommageant le narcissisme. Il va alors développer le concept de traumatisme narcissique.

D'autre part, il attribue au traumatisme une dualité de conséquences : il peut avoir des effets positifs qui « sont des efforts pour remettre en œuvre le traumatisme, donc pour remémorer l'expérience oubliée ou, mieux encore, pour la rendre réelle, pour en vivre à nouveau une répétition(...) » et ainsi donc tenter de lier les représentations, conduisant à une élaboration du traumatisme ; il peut également générer des effets négatifs qui « tendent au but opposé : à ce qu'aucun élément des traumatismes oubliés ne puisse être remémoré ni répété. Nous pouvons les réunir sous le nom de *réactions de défense*. Leur expression principale est ce qu'on nomme les *évitements*, qui peuvent s'aggraver en devenant des *inhibitions* ou des *phobies*. ». Le traumatisme ne peut alors plus être élaboré psychiquement.

Enfin, Freud (1940) à la fin de sa vie, est revenu sur la question de la névrose traumatique, en laissant ouverte la question de leur spécificité.

*Il semble que les névroses ne s'acquièrent qu'au cours de la prime enfance, bien que leurs symptômes puissent être bien plus tardifs... Il est possible que ce qu'on appelle névroses traumatiques déclenchées par un effroi trop intense ou des chocs somatiques graves tels que des collisions de trains, éboulement, constituent une exception : toutefois leurs relations avec le facteur infantile se sont jusqu'ici soustraites à nos investigations.*

D'un point de vue psychanalytique, la conception actuelle du traumatisme psychique apparaît comme purement économique et énergétique.

Nous souscrivons à la théorie freudienne du traumatisme comme effraction du pare-excitations : il y aura traumatisme psychique lorsque le moi du sujet est débordé par le trop plein d'excitations, il est alors mis hors circuit et s'effondre en se désorganisant. Nous rejoignons Marty (2001) pour décrire le traumatisme comme un excès : « excès de stimulation, excès d'image, de son, excès ou absence de représentation, de sens, excès d'angoisse, débordement des capacités de contenance, défaut ou carence de protection, mécanismes de défense insuffisants, paralysie de la fonction de liaison, effraction du pare-excitations. Comme si l'appareil psychique était soumis à

un bombardement (trop) intensif qui anéantirait les capacités vitales du sujet, ses défenses (trop peu solides) étant prises à défaut » (Marty (2001).

Ce qui nous semble caractériser un événement traumatique c'est sa soudaineté, l'impréparation du psychisme, l'effroi qu'il suscite, le débordement du moi et la mise en échec des capacités d'élaboration, l'impossibilité de décharge des excitations. Nous rajouterons une des caractéristiques du traumatisme proposé par Anna Freud (1968) : il doit « laisser des effets visibles aussitôt après l'événement, signes tangibles d'une perturbation de l'équilibre du Moi »

Dans cette conception, l'événement n'est pas traumatique en soi, ce qui l'est c'est l'incapacité de l'appareil psychique à liquider la surcharge pulsionnelle. Ainsi, il peut s'agir d'un événement particulièrement violent qui menace l'intégrité du sujet, ou alors d'un événement d'apparence moins grave qui sera néanmoins vécu comme déstructurant. Nous sommes également d'avis qu'un cumul d'événements de vie négatifs externes peut avoir un tel impact traumatique. Dans son travail sur les déterminants du passage à l'acte suicidaire chez l'adolescent, Diwo (1997) a montré que le poids de la réalité externe, en faisant effraction dans le monde interne, peut entraîner une faillite transitoire de l'appareil mental dès lors que cette somme d'excitations dépasse un certain seuil, et ce quelles que soient les capacités d'élaboration mentale du sujet. Le moi du sujet peut ainsi se trouver désorganisé « face à des carences, ou à une accumulation d'événements ou d'éprouvés qui, par leur adjonction, confèrent une intensité traumatique au contexte environnemental. » (Anaut, 2003).

En ce qui concerne l'opposition entre réalité psychique et réalité externe, nous sommes d'accord avec plusieurs auteurs qui proposent de les intégrer (Bertrand, 1990 ; Marty, 2001 ; Korff-Sausse, 2001 ; Lighezzolo & De Tychev, 2004) : « L'introduction de la réalité psychique permet en effet d'imaginer que la réalité (externe, événementielle) est reprise dans une subjectivité qui lui donne sa consistance, sa cohérence, son sens. Dès lors que l'on admet cette perspective, le monde interne et la réalité externe apparaissent comme indissociables, il semble qu'elles constituent les deux faces d'une même réalité, l'événement réel ne devenant « événement » que dans la mesure où il est perçu et interprété par le psychisme du sujet. » (Marty, 2001). Godard (1997) précise que l'événement extérieur n'est pas intégré tel quel par le psychisme, mais en fonction de l'histoire du sujet, de ses caractéristiques propres. L'événement traumatique entre en résonance avec le psychisme de l'individu, « L'événement qui fait trauma s'impose et nous met en déroute, alors que le sens que nous attribuons à l'événement dépend de notre histoire et des rituels qui nous entourent. [...] Il n'y a donc pas d'« événement en soi » puisqu'un morceau de réel peut prendre une valeur saillante dans un contexte et banale dans un autre. » (Cyrułnik, 2003).

### 3.2.2. La théorie de la résilience chez Pierre Marty (1991)

Marty introduit la notion de mentalisation dans les années 1970-1975. La mentalisation, ou élaboration mentale, est un système très complexe, qui dépend de divers éléments externes et internes. Si nous suivons la théorie de Marty (1991), c'est le système préconscient, créé dans la première topique freudienne étant l'espace entre le conscient et l'inconscient, qui est l'un des éléments les plus importants dans la mentalisation. Il est composé par des représentations que l'individu possède et se crée au fil du temps, et c'est selon la quantité et la qualité de ces derniers que le système préconscient, ainsi que la mentalisation dépendent. Il est important de souligner que les représentations psychiques sont aussi bien des représentations sensorielles, que des images élaborées ou des images motrices.

Marty (1991) va alors introduire trois notions pour définir la qualité des représentations psychiques.

Il y a tout d'abord l'épaisseur. En effet, le système préconscient est un système de stockage de ces représentations et la quantité de ceux-ci va dépendre du nombre de strates et de l'épaisseur de ces strates. Ces strates, qui s'accumulent dès la naissance, sont soit des nouvelles représentations soit des anciennes et certaines peuvent être liées entre-elles. Et plus il y a de représentations qui traversent le préconscient, plus l'individu aura la capacité d'absorber ces représentations et donc à contenir le quantum d'excitation (l'énergie psychique). Marty pense que la mentalisation sera plus favorable si l'épaisseur des représentations dans le préconscient est importante. Si l'on a vécu avec une mère aimante, alors cette couche sera plus épaisse.

Ensuite, il y a la fluidité qui correspond à la qualité des représentations ainsi que leur circulation entre le conscient et le préconscient, qui peut être utilisé à n'importe quel moment, que cela soit par rapport à des souvenirs passés ou présents.

Et enfin la permanence qui permet aux représentations de se maintenir dans le temps et ainsi de rester disponible à tout moment.

On peut ajouter un quatrième critère, nommé par Aisenstein (2008) de « *domination de l'activité* » (p.29) qui correspondrait soit à la façon dont la personne perçoit ses représentations, c'est-à-dire si elle voit l'événement vécu plus sous un angle de plaisir ou de déplaisir, ou soit par « *l'automatisme de répétition* » (p.29).

Marty (1991) explique que si l'une ou plusieurs de ces dimensions citées ci-dessus dysfonctionnent, alors la mentalisation de l'individu devient déficiente. Il n'y a donc plus d'élaboration mentale des excitations de l'appareil psychique, cependant la décharge de cette

accumulation d'excitation est nécessaire. Toujours selon Marty, lorsqu'un événement traumatique se produit, cela va éveiller des conflits intrapsychiques dont l'individu est plus ou moins conscient de leurs existences. Toutefois, il ne prend pas en compte ce que représente la réalité externe de l'individu, qui reste un élément important. En effet, Debray (2001), qui contrairement à Marty, pense qu'un événement externe qui peut être fragilisant, additionner à une fragilisation interne peuvent alors déclencher une désorganisation somatique lorsque la réalité externe fait résonance à celle qui est interne.

D'après Marty, il existe plusieurs structures psychiques différentes et qui vont être plus ou moins bien mentalisées. Pour souligner la différence, nous allons parler d'un côté des sujets bien mentalisés et de l'autre des sujets mal mentalisés. Mais tout en sachant qu'il est possible de favoriser l'apparition d'une dépression, des manifestations d'anxiété et mentales, chez les individus bien mentalisés, lorsque le recours à la voie mentale n'est pas disponible immédiatement. La décharge va alors se faire soit par la voie comportementale soit par la voie somatique. Cela n'empêchera pas au traumatisme de se voir élaborer psychiquement, car les « *excitations et représentations nouvelles vont rejoindre la masse de l'activité conflictuelle psychique existante qui les englobe et les assimile dans un temps plus ou moins long, avec plus ou moins de peine* » (Marty, 1991, p.37). Debray (2001) rajoute que « *personne, si bien mentalisé soit-il, n'est à l'abri d'une désorganisation somatique éventuellement grave à un moment donné de son existence.* » (p.32)

Pour les sujets mal mentalisés, leur système préconscient ne fonctionne pas, ce qui engendre un cumul d'excitations qui ne s'expriment pas et ne sont pas déchargées par la voie mentale. Apparaît alors chez ces personnes, une « *dépression essentielle et la désorganisation progressive du corps* » (Theis, 2006, p.73) c'est-à-dire une somatisation grave qui évolue dans le temps.

La mentalisation est, selon De Tychey (2001, p.53), « *la capacité à traduire en mots, en représentations verbales partageables, les images et les émois ressentis pour leur donner un sens communicable, compréhensible pour l'autre et pour soi d'abord* ». Nous pouvons comprendre par-là que l'élaboration mentale va donner du sens à la blessure que la personne a subi, en traduisant les diverses excitations internes en des représentations psychiques. Cette traduction s'effectue au sein du préconscient. Ensuite, ces représentations doivent être partagées, soit de façon verbale, soit par écrit ou encore par le mécanisme de la créativité, pour aboutir à un processus de résilience.

En résumé, malgré les divergences des auteurs par rapport à la définition de la résilience, nous pouvons définir cette dernière comme étant un phénomène où un enfant, un adolescent ou un adulte parvient à surmonter la blessure que le traumatisme a pu entraîner. Nous remarquons l'importance chez plusieurs chercheurs, des facteurs de risque et de protection, qui peuvent alors avoir un impact chez les personnes résilientes. Cette intrication entre les différents facteurs démontre alors un processus multifactoriel de la résilience, permettant ainsi de comprendre la difficulté chez les chercheurs de définir ce terme avec précision. Ces facteurs ne restant pas immuable dans le temps, elles peuvent alors créer des variations auprès de la personne dite résiliente, provoquant alors des ruptures de résilience dont Cyrulnik en fait mention dans ces écrits.

Liebenberg et Ungar (2009), se sont appuyé sur les différents facteurs de protection, autant internes qu'externes pour pouvoir évaluer le niveau de résilience à partir d'un questionnaire auto-rapporté. Ils se basent sur le principe que lorsque nous fournissons « à une personne la possibilité de réaliser son potentiel » grâce à l'aide provenant d'un individu ou d'un groupe d'individu professionnel et/ou au soutien des proches de la personne.

Même si les facteurs de risque et de protection ne signifient pas qu'il existe une relation de causalité, c'est tout au long de notre vie que se joue le processus de résilience. En effet, vu que les facteurs proviennent de la personne elle-même avec ses forces et ses faiblesses, mais aussi de l'environnement et du contexte dans lequel nous évoluons. La résilience ou la vulnérabilisation vont aussi être impactés par les personnes de notre entourage et celles que nous avons rencontré.

Après l'effraction du pare-excitations par l'événement traumatique, nous avons vu que le recours à des mécanismes de défense permet dans un premier temps d'encaisser et d'atténuer les agressions et les souffrances (de Tychey, Lighezzolo, 2005). Une opération essentielle, tenue par le moi du sujet, doit ensuite être réalisée : il s'agit de la liaison psychique des affects et des représentations, permettant un travail d'élaboration mentale des tensions générées par le trauma. C'est la phase de mentalisation du traumatisme. Nous adhérons à la position proposée par de Tychey (2001) selon laquelle « *la mentalisation constitue le processus intrapsychique essentiel qui vient fonder la capacité de résilience du sujet* ». C'est autour du concept de mentalisation que nous allons à présent nous centrer, en abordant les positionnements théoriques de différents auteurs ayant contribué à son développement. Nous verrons qu'il n'existe pas de définition univoque de la mentalisation, ainsi nous préciserons celle qui retient plus particulièrement notre attention. Avant d'aborder les hypothèses construites dans ce cadre théorique, notre réflexion

portera sur les déterminants précoces de la mentalisation, essentiels à son développement et donc à l'émergence de la résilience.

Marty est l'un des co-fondateurs de l'École de psychosomatique de Paris créée en 1962. Lors de l'élaboration de sa théorie psychosomatique (1918-1993), il introduit notamment la notion de mentalisation (années 1970-75). « *Le terme de mentalisation utilisé en psychosomatique désigne l'ensemble des opérations symboliques par lesquelles l'appareil psychique assure la régulation des énergies instinctuelles et pulsionnelles, libidinales ou agressives* ». Pour Marty (1991), la mentalisation traite de la quantité et de la qualité des représentations psychiques des individus, représentations qui se manifestent dans le système préconscient. Les caractéristiques de ce système peuvent être considérées sous trois aspects distincts :

- son épaisseur, « *l'accumulation des couches de représentations pendant les différents temps du développement individuel [...]* » ;

- la fluidité et la souplesse des représentations, la circulation des représentations au sein d'une même couche et d'une couche à l'autre, c'est-à-dire « *lors de leur évocation, de leur liaison à d'autres de la même époque [...] ou d'époques différentes [...]* » ;

- la permanence, la régularité du fonctionnement du système préconscient dans le temps.

Marty précise que lorsqu'une ou plusieurs de ces dimensions est altérée, la mentalisation du sujet devient défectueuse, l'appareil psychique ne peut plus élaborer les excitations. Néanmoins leur décharge est nécessaire et se fera alors soit par la voie comportementale, soit par la sphère somatique. Selon Marty (1991) la confrontation à un événement traumatique éveille chez les sujets des conflits intrapsychiques plus ou moins latents – remarquons que ce psychosomaticien accorde peu de poids à la réalité externe (Rebourg et al, 1991), ce qui compte avant tout c'est l'accumulation, l'excès d'excitations qui ne peuvent plus recevoir un traitement mentalisé.

Chez les sujets bien mentalisés, nous dit Marty, lorsque le recours par la voie mentale n'est pas immédiatement possible, on voit apparaître une dépression, une augmentation des symptômes mentaux et des manifestations d'angoisse, mais surtout les « *excitations et représentations nouvelles vont rejoindre la masse de l'activité conflictuelle psychique existante qui les englobe et les assimile dans un temps plus ou moins long, avec plus ou moins de peine* », ce qui a donc fait trauma peut se voir élaboré psychiquement. Il en est tout autrement pour les sujets mal mentalisés, pour lesquels « *en l'absence de fonctionnement du système préconscient, les excitations non exprimées et non déchargées persistent et s'accumulent* » favorisant l'apparition d'une dépression

essentielle et la désorganisation progressive du corps (affections somatiques évolutives et graves). Entre ces deux organisations psychiques, Marty identifie d'autres structures psychiques plus ou moins bien mentalisées, avec des caractéristiques propres. Cet auteur note que les insuffisances foncières des représentations dans le système préconscient ne sont pas réversibles, que ce soit spontanément ou à l'aide de réanimation psychique est possible.

### **3.2.3. Processus psychique de la résilience**

La résilience suppose en amont comme nous venons de dire de la survenue d'un traumatisme unique ou multifactoriel et en aval une aptitude du sujet à la surmonter (de Tichez, 2001 cité par Anaut, 2003). En termes de risques psychiques, le contexte traumatogène est marqué par des risques qui peuvent être massifs brefs intenses ou cumulatifs ou de longue durée. Selon Bourguignon (2000) cité par Anaut (2003), la résilience résulte d'un processus de négociation de ce risque. Pour cet auteur, les facteurs protecteurs qui permettent la résilience se comportent comme des médiateurs. Il est à relever que le fonctionnement de la résilience chez la réfugiée peut être décomposé en deux temps, ce qui correspondrait à la résilience à court terme et à long terme qui se déroule comme suit :

Dans un premier temps la confrontation au trauma et la résistance à la désorganisation psychique. Ce qui nécessite la déconstruction d'un fragment de réalité intolérable avec mise en place de mécanismes défensifs : bulles psychiques, invention d'une autre famille, mécanismes de protection face à l'effraction de la réalité frustrante ; Imaginaire ; Déné...

Dans un deuxième temps l'intégration du choc et la répartition qui passe par le rétablissement des liens rompus par l'effraction du trauma et la reconstruction à partir de l'adversité. Cela passe par la nécessité de conférer un sens à la blessure.

Sur le plan intrapsychique la résilience suppose à la fois le recours à des mécanismes de défense adaptés mais également de faire un travail de mise en sens ou mentalisation. La mentalisation correspond selon de Tychev (2001) cité par Anaut (2003), à « *la capacité à traduire en mots, en représentations verbales partageables, les images et les émois ressentis pour leurs donner un sens communicable, compréhensible pour l'autre et pour soi d'abord* ». Selon cet auteur, le travail de la pensée, dure, elle-même permettant de traduire les excitations en représentations verbales partageables, est une condition essentielle du fonctionnement résilient à long terme. La mentalisation constituant le processus intrapsychique, le processus psychique de résilience dépendra de la mobilisation de deux paramètres à savoir la rigidité ou souplesse des mécanismes de défense de Moi pour faire face au déplaisir du traumatisme et la capacité

d'élaboration mentale : mise en mots, en récit du vécu traumatique et des émotions qui sont liées. Ce qui vient d'être dit relève de la résilience individuelle.

On peut aussi appréhender le processus de résilience de manière psychodynamique suivant deux axes principaux. D'une part du point de vue du traumatisme et de la réponse du sujet, d'autre part du point de vue des mécanismes de défense mobilisés par le sujet réputé résilient.

#### **3.2.4. Résilience et traumatisme**

Dans la perspective psychodynamique, on considère qu'il n'y a résilience que dans la rencontre avec le traumatisme. Ainsi, le processus de résilience suppose la survenue d'un traumatisme (unique ou multifactoriel) et la réponse du sujet qui relèvera de son aptitude à surmonter le traumatisme. La résilience résultera de l'expérience traumatogène qui met en jeu les dimensions suivantes :

- un risque vital (physique ou psychique)
- un éprouvé d'agonie psychique...

L'approche psychodynamique stipule que l'étude du processus résilient chez un sujet renvoie à la mise en scène des potentiels relevant de différentes dimensions internes et externes. Ces potentiels peuvent relever du domaine des relations psychoaffectives, des liens et étayages familiaux et extra-familiaux et inclure la prise en compte des aspects cognitifs et sociaux dans la mise en place du processus. Il ressort que la résilience ne peut avoir lieu chez un sujet sans que celui-ci ne sois confronté à une situation traumatique. Le processus résilient serait repérable à partir de la rencontre avec un danger physique ou psychique intense ; situation qui instaure l'idée subjective de mort, avec une intensité très forte dépassant à un événement brutal ou à une cumulation d'événements qui par leur intensité ou leurs répétitions provoquent de fortes tensions. La résilience résulte d'un processus de négociation de ce risque, et les facteurs protecteurs qui permettent la résilience se comportent comme des mécanismes médiateurs.

La résilience familiale intervient face aux difficultés et catastrophes touchant l'individu et les siens. Dans une telle situation, la famille peut être considérée dans son ensemble comme un système touché par le traumatisme soit comme une victime indirecte, soit comme victime directe. Lorsqu'une famille parvient à résister et à continuer à développer une existence riche et créative, elle peut être considérée comme une famille résiliente.



La résilience organisationnelle abordée par Koninckx & Teneau (2010) stipule que dans une organisation, lorsque la crise survient, pour s'en sortir, il est nécessaire de changer les habitudes de travail en changeant le comportement.

### 3.2.5. Pratiques cliniques de la résilience

On peut souligner l'intérêt de ce modèle sur les terrains de pratiques cliniques divers : psychologiques, éducatifs, de soins (psychique et somatique ...). Tout d'abord, la grande majorité des études portant sur la résilience ont porté sur l'influence des facteurs individuels reliés au processus de résilience (Benson, 1997 ; Ehrensaft, 1998 ; Garmezy, 1991 ; Rutter, 1985). Or, comme le souligne Cyrulnik (1999, 2008), la nature (traumatique ou non) des réponses post victimisation d'une personne agressée est influencée à la fois par la représentation que la personne se fait de l'événement ainsi que celle que s'en fait son environnement social. Cet important constat a conduit à la nécessité d'intégrer, à l'intérieur d'un même cadre théorique, l'approche transactionnelle du stress et du coping (Lazarus et Folkman, 1984) et le modèle écologique (Bronfenbrenner, 1979) ou écosystémique.

Dans les pratiques de soin, le modèle de la résilience complète l'approche classique de la vulnérabilité, des facteurs de risque et de la psychopathologie. En effet, la résilience élargit les perspectives des pratiques cliniques en complétant la prise en compte des « *caractéristiques pathogènes* » par celle des « *caractéristiques salutogènes* ».

La plupart des chercheurs et des praticiens s'accordent pour considérer que la résilience est un potentiel présent chez tout un chacun. Dans cette perspective, Lemay (1999) la décrit comme : « *un formidable réservoir de santé dont disposerait chaque individu* ». La résilience peut se développer différemment suivant les individus, leurs caractéristiques singulières, en fonction des étapes du développement psychologique, du cycle de vie et des circonstances socio-environnementales. La résilience n'est donc pas considérée comme l'apanage de certains individus et absente chez d'autres, mais comme un potentiel présent chez tous les sujets. Cette hypothèse de ressources résilientes latentes permet d'envisager des accompagnements basés sur le modèle de la résilience. Ainsi, les mécanismes de la résilience peuvent soit être activés spontanément par les individus lors de circonstances particulières (traumatismes...) ; ou bien être stimulés par des procédures d'aide ou d'accompagnement (social, sanitaire...).

Quels accompagnements de la résilience les programmes d'accompagnement de la résilience peuvent tenter de stimuler ou développer des modes de protection en s'appuyant sur des caractéristiques individuelles déjà existantes ou à développer chez un sujet. Comme par exemple : l'efficacité intellectuelle ; l'autonomie et l'efficacité dans ses rapports à l'environnement ; le

sentiment de sa propre valeur ; les capacités d'adaptation relationnelles et d'empathie ; l'anticipation et la planification ; le sens de l'humour. Les objectifs des prises en charge peuvent notamment tenter de travailler sur des paramètres tels que : l'estime de soi, la confiance, l'optimisme, le sentiment d'espoir, la sociabilité. Ou encore, l'autonomie et l'indépendance, l'endurance, la capacité à combattre les stress. Il peut s'agir d'accompagner l'émergence des attitudes positives pour faire face à des problèmes, les résoudre, prévoir leurs conséquences...

Nous ne proposerons pas d'hypothèse en rapport à cette partie théorique concernant le traumatisme. Travaillant dans un cadre de recherche psychodynamique, il nous a semblé nécessaire de comprendre comment les réfugiés se reconstruisent ce qui nous a conduit à cerner la définition de la résilience en nous positionnant par rapport aux différentes conceptions qui existent à ce sujet. L'intérêt de cette réflexion réside également dans la mise en avant de la condition nécessaire à l'étude de la résilience : la confrontation à une adversité conséquente. Ainsi donc, nous verrons que les sujets que nous avons retenus pour cette recherche ont tous été victime de stigmatisation, de vulnérabilité, de marginalisation et de discrimination, de problème éducatif, économique social et sanitaire, toute chose susceptible de provoquer un traumatisme renforçant ainsi une faible estime de soi et un repli sur soi.

**DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET OPÉRATOIRE DE  
L'ÉTUDE**

## CHAPITRE 4. Méthodologie de l'Étude

La méthodologie est présentée par Amin en 2005 comme le fondement de l'écriture des sciences sociales, car le chercheur doit maîtriser les canaux et les contours pour mener à bien sa recherche. Outre, le but de cette science est de rendre communicable le « au nom de quoi » et le « vers quoi » le projet de recherche engagé demandait d'utiliser telle(s) ou telle(s) méthode(s) de recherche.

Le discours méthodologique selon Vial (1998) a pour but de « *rendre communicable le "au nom de quoi" et le "vers quoi" le projet de recherche engagé demandait d'utiliser telle(s) ou telle(s) méthode(s) de recherche* » (p.64).

Selon Beaud (2003, p.122), la méthodologie de la recherche est « un équilibre entre la théorie logique qui étudie les principes et les démarches de l'investigation scientifique et la pratique qui est la recherche sans questionnement, sans réflexion théorique, mais combine les différentes interprétations théoriques ».

Amin (2005, p.28) présente la méthodologie comme le fondement de l'écriture des sciences sociales car le chercheur doit maîtriser les canaux et les contours pour mener à bien sa recherche. Dans le même ordre d'idée, Vumuka-Ku-Nanga et Matangila Musadila (2013, p.54) estiment que, la méthode « est l'ensemble des procédés scientifiques poursuivis par le chercheur pour aboutir aux résultats. Il n'a pas de méthode supérieure à une autre, chacune prévalant dans son champ précis. Elles sont donc diverses et variées, spécifiques pour chaque recherche. Elles peuvent être descriptives quand il est question d'une description ; analytiques, pour le cas d'analyse d'une situation ». Le Pr. Edo Kodjo Maurille Agbobli (2014, p.26), réenrichit en disant que « la méthode présente une variété d'approches rendant au chercheur, au lecteur des instruments de compréhension de la recherche entreprise, de la lecture effectuée ou du texte ». De tout ce qui précède, on peut dire qu'un travail de recherche sans méthode est vide.

En nous arrimant à ce but, cette partie de notre travail sera donc consacrée à la présentation et à la justification du lieu d'étude, des participants, de la méthode de recherche, de la technique de collecte de données, de l'instrument de collecte de données et de la technique d'analyse des résultats. Toutefois, avant de débiter cette présentation justificative de la démarche méthodologique, il nous revient au préalable de rappeler en quelques points la problématique de cette étude.

## **4.1. Bref rappel de la question de recherche, et des hypothèses**

Nous voulons par le biais de cette recherche, explorer le rapport entre l'autonomisation et le processus de résilience chez les réfugiés. Il est question de comprendre et d'expliquer le bienfait qu'aurait l'autonomisation sur le processus de résilience chez les réfugiés Centrafricains.

### **4.1.1. Rappel de la question de recherche**

A travers cette recherche, nous envisageons explorer le rapport entre l'autonomisation et le processus de résilience chez les réfugiés Centrafricains. La question de recherche de notre travail est la suivante : *comment les processus d'autonomisation favorisent-ils la résilience chez les réfugiés centrafricains?* Cette question nous a orienté vers une littérature consécutive et des investigations théoriques dont nous avons résumé le débat dans l'hypothèse générale.

### **4.1.2. Les hypothèses et leurs variables**

L'hypothèse est une affirmation provisoire suggérée comme explication d'une question posée. Elle sert à engager une réflexion plus ou moins approfondie et orientée vers des informations plus ou moins précises.

Pour Grawitz (2000, p.398), « l'hypothèse est une proposition de réponse à la question posée. Elle tend à formuler une relation entre des faits observés. Ceux-ci rassemblés ; elle permet de les interpréter, de leur donner une signification qui, vérifiée, constituera un élément possible de début de théorie ».

Une hypothèse est donc une affirmation provisoire concernant la relation supposée entre deux ou plusieurs variables et qui, après l'investigation sur le terrain ou en laboratoire peut être confirmée ou infirmée. Nous avons émis une hypothèse générale et plusieurs autres hypothèses opérationnelles.

L'hypothèse générale et les hypothèses de recherche formulées sont présentées ci-dessous.

#### **4.1.2.1. L'hypothèse générale et ses variables**

Comme réponse provisoire à la question de recherche, nous avons formulé une hypothèse générale suivante : *les processus d'autonomisation favorisent la résilience chez les réfugiés centrafricains.*

L'hypothèse étant un énoncé qui prédit une relation entre deux ou plusieurs variables, et la variable elle-même étant une caractéristique qui peut prendre différentes valeurs pour exprimer des degrés et des quantités, notre hypothèse générale est constituée de deux types de variables. La variable indépendante (VI), c'est celle que nous manipulons dans le but de contrôler ou d'analyser

ses effets sur le comportement étudié. La variable dépendante (VD), celle-ci va subir les effets de la variable indépendante, elle est la réponse mesurée par le chercheur.

Notre variable indépendante(VI) d'étude est : processus d'autonomisation

Elle comprend trois modalités à savoir :

**-Modalité 1** : Autonomisation économique

**-Indicateur** : les activités génératrices de revenus

**-Indice**

- Commerce
- Petits métiers
- Parrainage ou association

**-Modalité 2** : Autonomisation sociale

**-Indicateur** : Intégration sociale

**-Indice**

- cohésion
- cohabitation
- dons
- vivres alimentaires

**-Modalité 3** : Autonomisation sanitaire

**-Indicateur** : prise en charge médical

**-Indice**

- consultations
- soins
- visite médicale

Notre variable dépendante(VD) d'étude est : résilience

Elle comprend trois modalités à savoir :

**-Modalité 1** : Capacité de résilience

**-Indicateur** : capacité de résistance

**-Indice**

- se développer
- se projeter
- réussir

-**Modalité 2** : Adaptation face à la situation

-**Indicateur** : Mécanisme

-**Indice**

- se reprendre
- surmonter
- franchir
- dominer

-**Modalité 3** : Processus de changement

-**Indicateur** : détermination

-**Indice**

- espoir
- force
- courage

Ainsi la structure logique de l'hypothèse générale est la suivante :

**Tableau 01. Structure logique de l'hypothèse générale**

VI : Processus d'autonomisation		VD : résilience
Autonomisation économique	→	Capacité de résilience
Autonomisation sociale	→	Adaptation face à la situation
Autonomisation sanitaire	→	Résultat d'un fonctionnement

De cette structure logique de l'hypothèse générale découle les hypothèses de recherche spécifique.

#### 4.1.2.2. Hypothèses de recherche

Les hypothèses de recherche sont plus concrètes que l'hypothèse générale. Elles sont des propositions de réponses aux aspects particuliers de l'hypothèse générale sous une forme

facilement mesurable, avancée pour guider une investigation, elles constituent en fait une opérationnalisation de l'hypothèse générale.

**HS<sub>1</sub>** :l'autonomisation économique renforce la résilience chez les réfugiés centrafricains du site de Gaoui.

**HS<sub>2</sub>** :l'autonomisation sociale favorise la résilience chez les réfugiés centrafricains du site de Gaoui.

**HS<sub>3</sub>** :l'autonomisation sanitaire contribue à la résilience chez les réfugiés centrafricains du site de Gaoui.



**Tableau 02 : Représentation synoptique des variables, des modalités, des indicateurs et des indices de l'PHG**

Hypothèse générale	Variable indépendante	Modalité	Indicateur	Indices	Variable dépendante	Modalité	Indicateurs	Indices
Les processus d'autonomisation solutionnent la résilience chez les réfugiés	Les composantes de l'autonomisation	Autonomisation économique	Les activités génératrices de revenus	Commerce Petits métiers Parrainage ou association	Résilience	Capacité de résilience	Capacité de résistance	Développer Se projeter Réussir
		Autonomisation sociale	Intégration sociale	Cohésion sociale Socialisation Dons Vivre alimentaire		Adaptation face à la situation	Mécanisme de résilience	Se reprendre Surmonter Franchir Dominer
		Autonomisation sanitaire	Prise en charge	Consultations Soins Visite médicale		Processus de changement	Détermination	Espoir Force Courage

## **4.2. Type de recherche**

Il existe plusieurs types de recherche en science et notamment, dans les sciences sociales. On peut ainsi citer les recherches expérimentales, descriptives, etc. Chacune d'elles obéit à une logique scientifique qui nécessite parfois des aménagements méthodologiques selon la spécificité du type de recherche sans toutefois rentrer en marge de la dialectique scientifique. C'est en obéissant à ces préceptes méthodologiques que nous disons de notre recherche qu'elle est de type descriptif.

Cette recherche a pour objet de comprendre le processus de résilience après avoir vécu un événement traumatisant qui met le sujet en déséquilibre social. A cet effet, elle analyse et cherche à comprendre l'influence des facteurs déterminants les stratégies mises en jeu auprès de ces derniers. D'après la nature de notre sujet d'étude et en relation avec nos hypothèses de recherches, nous avons choisi de reposer notre recherche sur une méthode qualitative. Nous pensons en effet que pour parler du processus de résilience chez les réfugiés centrafricains dans ce site, la recherche qualitative est à privilégier puisqu'elle permet, selon Fortin (2010) un contact direct avec le terrain pour ainsi récolter des données plus riches et profondes. La méthode qualitative s'avère pertinente puisqu'elle « ouvre la voie à une connaissance intériorisée des dilemmes et des enjeux auxquels les personnes font face »

## **4.3. Site de l'étude**

Selon Fonkeng, Chaffi & Bomba (2014, p. 83), le site de l'étude est le « lieu géographique et socio culturel où est installé la population auprès de qui l'étude va avoir lieu ». Notre site d'étude est le site de Gaoui. Pour mener notre recherche sur le terrain, nous avons choisi de travailler sur « le site des réfugiés centrafricains de Gaoui » dont nous esquisserons ci-dessous, les grandes caractéristiques de sa géolocalisation, une brève présentation de son histoire, ses missions, son mode organisationnel et son environnement.

### **4.3.1. Historique**

Le choix a été porté sur le site de Gaoui, qui est un site créé en 2014, a accueilli les hommes, femmes et les enfants de différentes tranches d'âges ayant échappé au déclenchement des exactions militaires de la RCA. Gaoui est un petit village kotoko situé à 15 km de Ndjamena, construit sur le site archéologique d'une butte de SAO dans une zone de dépression inondée en saison des pluies ; ces retenues d'eau permettent une culture céréalière et maraichère qui approvisionne N'Djamena.

La principale activité des femmes Kotoko du village Gaoui est la poterie pour la fabrication des canaris destinés à conserver l'eau. Leur art s'étend également au décor pictural des façades de maisons par des motifs géométriques, représentations naïves d'animaux ou scènes de la vie courante, techniques simples à la détrempe dont elles extraient et boivent elles-mêmes les pigments.

Ce village kotoko d'autrefois, devenu aujourd'hui un périphérique de la ville de N'Djamena où sont logés les réfugiés et retournés de la Centrafrique dans l'enceinte d'un espace bien clôturé avec des bâtiments en dur dès leur arrivée en 2014, très différent des camps.

#### **4.3.2. Mission**

Les nombreuses missions de la création du site de « Gaoui » sont définies dans les statuts. On peut citer entre autres :

- L'accès aux services de sécurité ;
- L'accès aux services de santé ;
- D'apporter une assistance technique en ressource humains ;
- Assurer la réintégration dans les communautés d'origine ;
- Favoriser la mise en œuvre des stratégies de réinsertion socioéconomique

#### **4.4. Population et échantillon**

##### **4.4.1. Population de l'étude**

La population de l'étude désigne « *un ensemble d'éléments ayant une ou plusieurs caractéristiques en commun qui les distinguent d'autres éléments et sur lesquels porte l'investigation* », (Angers, 1992, p.1). Elle renvoie à l'ensemble des individus ayant les mêmes caractéristiques sur lesquels le chercheur mène ses investigations. La population se comprend comme étant le nombre total d'éléments, d'unités ou encore d'individus devant faire l'objet d'une étude statistique. Selon Mucchielli (1985, p. 16), c'est « l'ensemble du groupe humain concerné par les objectifs de l'enquête ». Cette recherche s'est adressée à un groupe de personnes spécifiques : les réfugiés centrafricains installés dans le site de Gaoui village situé à km de la ville de N'djamena. Nous allons répartir la population de l'étude en deux catégories : population cible, accessible et échantillon

#### **4.4.2. Population accessible de l'étude**

La population accessible qui est la portion de la population cible qui est à la portée du chercheur. Elle peut être limitée à une région, une entreprise, une agence, un département...

#### **4.4.3. Population cible**

La population cible qui se réfère à la population que le chercheur désire étudier et à partir de laquelle il voudrait faire ses généralisations.

La population cible peut être celle d'un pays entier ou celle d'une région. Elle englobe à cet effet la population accessible et l'échantillon. C'est celle que selon Tsafack(2004) appelle population souche et qui englobe l'ensemble des individus répondants aux critères généraux de l'étude. Ce sont chez qui s'applique en principe la proportion de recherche. Dans la cadre de notre étude la population est constituée des réfugiés centrafricains au site de Gaoui dans le 8eme arrondissement de la ville de N'Djamena, le site est chargé d'accueillir les réfugiés. Le choix de la population accessible se justifie par le fait que toutes ces cibles peuvent permettre la rencontre de ces réfugiés pour mieux s'imprégner de la réalité.

#### **4.4.4. Échantillonnage et échantillon de l'étude**

La description de l'échantillon dans cette recherche se décompose en deux parties en technique d'échantillonnage et la collecte des données à réaliser au site Gaoui de N'Djamena.

#### **4.4.5 La technique d'échantillonnage**

Pour cette étude, nous envisageons réaliser six entrevues dans le cadre de la recherche sur le processus d'autonomisation des réfugiés centrafricains confrontés aux difficultés liées à l'autonomisation au site de Gaoui à Ndjamen.

Notre recherche est une recherche qualitative de type descriptif. La recherche qualitative selon Anadón (2006) privilégie d'une façon ou d'une autre l'expérience et les points de vue des acteurs sociaux sur un sujet précis. Ainsi, le point de vue des acteurs est valorisé à travers l'interprétation qu'ils accordent à leur vécu quotidien (Deslauriers et Kérisit, 1997). En ce sens, Deslauriers (1991, p.6) décrit « la recherche qualitative comme une analyse qui se concentre sur les processus sociaux, sur le sens que les personnes et les collectivités donnent à l'action, sur la vie quotidienne, sur la construction de la réalité sociale ». Donc, la recherche qualitative permet de comprendre le sens que les acteurs sociaux accordent à un phénomène social. Dans le cadre de notre travail, nous privilégions cette démarche méthodologique parce qu'elle nous permet de comprendre et de saisir le processus d'autonomisation et la résilience chez les

réfugiés. La méthode de recherche qualitative ne vise pas une représentativité statistique, mais plutôt, une étude approfondie de ces personnes et du contexte où elles se situent. A ce titre, l'échantillonnage qualitatif a pour visée une représentativité théorique ; car, soulignent Miles et Huberman, le nombre suffisant de participants retenus doit permettre de retrouver les profils identifiés dans la théorie.

#### **4.4.6. Échantillon d'étude**

Un échantillon est un ensemble tiré au hasard d'une population donnée. L'analyse des résultats de cette caractéristique doit donner lieu à une interprétation généralisée et rapportée à l'ensemble de la population d'étude. Selon Amin, (2005), l'échantillon est une collecte de quelques éléments de la population. Le but ultime dans la plupart des investigations étant d'être capable de généraliser les résultats des données à l'ensemble de la population à partir de laquelle l'échantillon a été extrait. L'échantillonnage est la construction de l'échantillon qui, elle-même, permet de connaître le tout d'une partie. L'échantillon permet de prélever un certain nombre d'éléments dans l'ensemble des éléments de ce qu'on veut observer

##### **4.4.6.1. Sélection ou critère de recrutement des sujets**

Une fois sur le terrain, nous avons effectué une observation générale du site afin d'établir les premiers contacts avec les responsables du site. Par la suite, nous leur avons expliqué le but, les objectifs ainsi que notre motivation d'avoir choisi cette thématique de recherche. En dernier lieu, nous avons sollicité leur collaboration, ce qui nous a permis d'avoir un échantillon de 6 sujets dont 3 hommes et 3 femmes.

##### **4.4.6.2. Les critères d'inclusion**

- ✓ Résidence dans le camp des réfugiés à Gaoui ;
- ✓ Etre de nationalité Centrafricaine ;
- ✓ Avoir bénéficié du statut de réfugié ;
- ✓ Etre âgé de 18ans et plus ;
- ✓ Etre victime du conflit

##### **4.4.6.3. Les critères d'exclusion**

- ✓ Résidence dans un autre camp que celui de Gaoui ;
- ✓ Etre de toutes les origines que celle de centrafricaine ;
- ✓ N'avoir pas encore bénéficié du statut de réfugié ou être demandeur d'asile ;
- ✓ Etre âgé de moins de 18ans

**Tableau 03 : Caractéristique des participants**

<b>Participants</b>	<b>Age en années</b>	<b>Religion</b>	<b>Situation familiale</b>	<b>Statut</b>
Amina	26	Musulmane	Mariée	Commerçante
Saleh	35	Musulmane	Mariée	Chauffeur
Grace	25	Chrétienne	Célibataire	Ménagère
Zara	32	Musulmane	Veuve	Commerçante
Ali	29	Musulmane	Célibataire	Couturier
Achta	39	Chrétienne	Veuve	Ménagère

#### **4.5. Les Instruments de collecte des données : le guide d'entretien**

En sciences sociales, il existe plusieurs techniques de recherche qui selon Angers (1992) représentent des moyens concrets d'investigation de la réalité ; le choix est fait selon le type de recherche et la visée de chaque chercheur. De ce fait, nous avons dans le cadre de cette étude choisi comme outil d'investigation l'entretien semi-directif.

L'entretien en tant que technique de recherche a été défini par Blanchet (1987) cité par Fernandez et Catteuw (2001, p.74) comme « un entretien entre deux personnes, un interviewer conduit et enregistré par l'interviewer ; ce dernier ayant pour objectif de favoriser la production d'un discours linéaire de l'interviewer sur un thème défini dans le cadre d'une recherche ». Nous avons choisi cette technique parce que selon Nkoum (2015), elle fournit des données d'une grande richesse et fait surgir la complexité du phénomène étudié. De plus, l'entretien semi-directif contrairement à l'entretien non directif permet à l'étudiant chercheur que nous sommes de centrer les propos du participant sur certains thèmes propres au sujet de recherche.

D'autre part, l'entretien semi-directif favorise l'expression personnelle du sujet. Il est dit semi-directif en ce sens qu'il n'est ni entièrement ouvert, ni entièrement fermé. En général, le chercheur dispose d'un certain nombre de thèmes et sous-thèmes, relativement ouvertes, sur lesquels il souhaite que l'interviewé réponde. Il a pour projet d'explorer des thèmes particuliers.

Pour mettre notre dispositif d'entretien en place, nous nous sommes d'abord référés aux conditions minimales définies par Gighlione et Blanchet (1991). Pour ces auteurs l'entretien est une situation conventionnelle de face à face entre un interviewer et un interviewé, initiée à la demande de l'interviewer qui enregistre et conduit l'entretien. Comme l'expliquent Blanchet et al. (1985), l'entretien semi-directif cherche à résoudre un problème méthodologique fondamental : « obtenir à la fois un matériel discursif fiable, c'est-à-dire correspondant effectivement à ce que pense la personne interviewée, et à la fois valide, c'est-à-dire conforme aux objectifs de la recherche.

Il existe en fait un schéma d'entretien, définissant une grille de thèmes. Cet entretien est donc « orienté en fait, même si cela ne devrait pas se sentir, par une liste de thèmes et de sous thèmes : le guide d'entretien » (Delhez, 1985, p. 48).

L'instrument de collecte de données est l'outil qu'utilise le chercheur dans le but de recueillir des informations utiles pour analyse de son étude. Notre étude étant qualitative, l'instrument choisi est un guide d'entretien comme outil de collecte de donnée pour cette étude.

#### **4.5.1. Justification du choix de l'instrument**

Le choix du guide d'entretien est en parfaite adéquation avec les exigences de la méthode qualitative préalablement choisie dans le cadre de cette étude. Le guide d'entretien est un instrument de collecte des données qui exige du participant des réponses écrites à un ensemble de questions. Il a pour but de recueillir de l'information factuelle sur des événements ou des situations connues, sur des attitudes, des croyances, des connaissances, des sentiments, des opinions... nous choisissons cet instrument pour diverses raisons.

Pour Norwood (2000), le guide d'entretien présente une très grande souplesse en ce qui concerne la structure, la forme et les moyens de recueillir l'information. Il peut être rempli soit par les participants eux-mêmes, parfois sans assistance, comme dans le cas du guide auto administré expédié ou soit par l'assistance de recherche en présence du participant comme dans le cas entrevu ou par téléphone.

De plus, c'est un moyen rapide et peu coûteux d'obtenir des données auprès d'un grand nombre de personnes distribuées sur un vaste territoire. Notons également la nature impersonnelle du guide ainsi que l'uniformité de la présentation et des directives ; ce qui assure une constance d'un questionnaire à l'autre et de ce fait la fidélité de l'instrument et ce qui rend

possible les comparaisons entre les répondants. Aussi l'anonymat des réponses rassurent les participants et les conduits à exprimer librement leurs opinions.

#### **4.5.2. La construction de grille d'entretien**

Notre grille d'entretien a été construite à partir des axes décrits dans nos intérêts nous sommes servis des indices afin de formuler les guides d'entretien qui rendaient compte de nos modalités. La formulation de guide d'entretien prenait également en compte le niveau d'instruction de la population, ceci de manière à le rendre plus accessible pour notre échantillon. Les éléments d'identifications ont été introduits afin de s'assurer du respect des critères d'inclusions.

Le guide d'entretien est présenté en annexe il répond au plan suivant : Le guide d'entretien est une liste récapitulative des thèmes et des sous thèmes aborder dans le cadre d'une enquête qualitative. Il propose relativement le moment et la manière de les introduire dans la conversation. Ce guide est à la disposition de l'enquêteur pour lui permettre de suivre la méthodologie définie, tout en observant un comportement adéquat lors de l'entretien. Toutefois, il convient de noter que l'ordre d'évocation des thèmes, de même que la formulation des questions peuvent varier au cours de l'entretien.

#### **4.5.3. Présentation du guide d'entretien**

- ❖ Préambule ;
- ❖ Identification des participants

##### **Partie 1 : Processus d'Autonomisation**

- Autonomisation économique ;
- Autonomisation sociale ;
- Autonomisation sanitaire ;

##### **Partie 2 : Résilience**

- Capacité de résilience ;
- Adaptation face à la situation ;
- Résultat d'un fonctionnement

#### **4.6. Déroulement des entretiens proprement dits**

Nous avons eu trois entretiens dont un préliminaire avec chacun des cas sélectionnés afin de mieux aller en profondeur dans nos investigations. Les entretiens se sont déroulés dans



le camp des réfugiés. L'endroit dont nous avons passé entretien était calme et moyennement éclairée par la lumière du jour. L'entretien se faisait avec chaque personne. Le 1er entretien préliminaire avait une durée de 15 minutes.

Avant de nous engager dans l'entretien préliminaire nous nous sommes présentée et avons établi le premier contact chaleureux avec chaque personne qui a alors manifesté son approbation de participer, à l'étude. Suite à cette approuver, remplir et signer le formulaire du consentement libre et éclairé par les concerné. Ce formulaire faisait mention de la participation à l'étude et les implications y afférentes, du bienfondé de la recherche du caractère confidentiel des données recueillies de la prise de notes de l'enregistrement, etc.

Ceci afin de remplir la condition d'ethnique selon laquelle dans une recherche il est nécessaire que chaque participant soit bien informé du sujet et des conditions d'étude afin de donner son consentement libre de participer ou non à ladite recherche. Avant cela, nous avons pris la peine de rédiger une considération ethnique qui guide notre démarche sur le terrain et protège les sujets humains que nous aurons à manipuler.

Chaque 1er entretien a consisté en une prise de contact en créant un climat de confiance et une atmosphère détendue entre les participants et nous, dans le but de les mettre à l'aise et de faciliter l'expression et la verbalisation de ces deniers. Puis nous avons fixé les modalités : les moments, le lieu ainsi que la durée des entretiens nous faisons notre possible pour rester dans la neutralité bienveillante pour être empathique sans nous laisser emporter par le discours des sujets. Autant que l'occasion se présentait, nous faisons usage des techniques d'induction de relance, de reformulation.

#### **4.6.1. La Pré enquête**

Pour mener notre recherche, nous avons procéder par la pré-enquête. Nous avons entrepris différentes démarches le 04/08/2022, alors que nous commençons à identifier le terrain et le type de population pouvant faire partie de l'étude et de définir les critères de choix d'échantillonnage, d'affiner les hypothèses, de définir le contenu des notions qui devaient être au centre des entrevues lesquelles nous pourrions effectuer nos recherches.

Après avoir identifié le site, nous avons trouvé les numéros de téléphone de certains responsables et leur adresse électronique qui nous ont permis de mener notre recherche.

#### **4.6.2. L'Enquête**

D'une manière générale, l'enquête est une investigation menée dans le but d'élucider ou d'expliquer une situation donnée. Elle s'est déroulée pendant le mois d'août 2021 dans les locaux du site. En effet, selon notre échantillon, qui était constitué de 6 sujets, la passation des entretiens s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec l'aide des responsables de ce site.

#### **4.6.3. Etape de construction du guide d'entretien**

Pour la construction de notre guide d'entretien, nous sommes partis de l'opérationnalisation de nos variables. C'est à la base de ces variables que nous avons construit notre guide entretien.

#### **4.6.4. Le guide d'entretien**

Le guide d'entretien se présente comme « une pré-structuration de la conduite de l'entretien et la traduction des hypothèses (...) ». (Blanchet, 1985 : 46). Il s'agit d'un outil grâce auquel le chercheur peut poursuivre sa réflexion scientifique tout en laissant se déployer le discours de l'interviewé. Le centre d'intérêt est implicite et correspond à la logique des « non-dits ». Il faut faire des inductions en adoptant des attitudes qui suscitent chez le sujet le besoin et le devoir d'aborder tel thème ou tel champ de réponses implicitement et parfois de proposer lui-même de nouveaux centres d'intérêts.

Par définition le guide d'entretien est un document qui regroupe l'ensemble de nos questions à poser ou nos thèmes à aborder lors d'une entrevue. Il est structuré selon le type d'entretien que le chercheur souhaite mener (entretien directif, semi-directif ou non directif). Plus qu'une simple liste d'interrogation, le guide d'entretien a pour but de fournir un cadre général ordonné à l'entretien. Le présent guide d'entretien est établi dans le but de recueillir les données ou l'information venant de la population de notre étude. Il porte à la description de la démarche suivie pour la collecte des informations sur le terrain.

##### **✓ La prise de rendez vous**

Pour débiter avec nos entretiens, nous avons organisé nos rendez-vous une semaine avant le début effectif de nos différentes rencontres avec nos répondants. Ceci a pour but de bien les préparer et aussi de mieux nous outiller.

##### **✓ Le lieu d'entretien avec les répondants**

Les entretiens se sont déroulés dans les tentes où habitent ces derniers. Nous nous asseyons sur les nattes parfois sur des briques ou des assises pour la passation des entretiens avec nos

répondants. D'autres répondants préfèrent s'isoler de leur entourage pour pouvoir répondre à nos questions.

#### ✓ **L'utilisation du téléphone comme outil de collecte de données**

Comme outil de collecte de données, lors des entretiens, nous avons utilisés le téléphone portable pour enregistrer nos conversations afin de pouvoir mieux les retranscrire à la maison, et ceci pour ne pas oublier des éléments nécessaires. Cela s'est fait avec l'accord de ces dernières qui ont bien voulu nous donner la possibilité d'enregistrer les informations qu'elles nous fournissaient.

#### ✓ **La grille d'analyse**

La grille d'entretien est un instrument qui possède habituellement plusieurs dimensions, chacune permettant d'examiner l'objet de l'analyse sous un aspect différent. La grille d'analyse permet de recueillir des éléments d'information de manière organisée. Ainsi, dans le cadre de notre recherche, pour analyser nos données collectées à l'aide de notre guide d'entretien, nous nous sommes servis de l'analyse de contenu. Pour réaliser cette opération, nous avons procédé à l'analyse de contenu directe. Ce modèle d'analyse de contenu direct repose sur le fait que le chercheur se contente de prendre le sens littéral de la signification de ce qui a été étudié.

Ce cadre peut être établi à priori et se fonder sur les catégories selon lesquelles on regroupera les unités d'informations que l'on s'attachera à extraire du discours de nos répondants.

### **4.7. Méthode d'analyse des données de la recherche**

Ce titre a pour objectif d'expliquer notre cheminement dans le processus de l'analyse des données recueillies. Il obéit au modèle double entrée car, il présente en premier la constitution des données et, en second, la technique d'analyse utilisée

#### **4.7.1. La constitution des données de l'étude**

La première étape de notre processus d'analyse consiste à rassembler toutes les données recueillies susceptibles de répondre à notre question de recherche en lien avec les variables de notre modèle conceptuel. Il s'est agi pour nous d'une période de pré-analyse ayant pour but de vérifier que l'ensemble de nos données forme le corpus de notre recherche ou si l'on veut, l'ensemble du matériel à analyser pour reprendre Deslauriers (1991). Pour Deslauriers en effet, cette étape est celle qui consiste à de décontextualiser et de déconstruire les données afin d'obtenir des unités comparables. Notre travail ici englobait la retranscription et la codification

des données c'est-à-dire, faire d'abord une transcription exacte des enregistrements audio sur papier pour chaque entrevue en les numérotant, puis, codifier les données en unité de texte. Nous avons veillé à ce que ce travail soit minutieusement élaboré, permettant de rassembler les données des 6 entrevues que nous avons codifiées en sous catégories de manière congruentes avec nos variables et suivant les modèles théoriques interprétatifs.

L'analyse de contenu est un mode de traitement de l'information qui s'applique à toute forme de discours, d'images et de communication. Elle vise une lecture seconde d'un message, pour substituer à l'interprétation intuitive ou instinctive une interprétation construite (Bardin, 1989). Ce n'est ni la représentativité, ni la généralisation mais plutôt la singularité et la fertilité des données non numériques qui intéressent dans la recherche qualitative (Paillé, 1996). Cette préoccupation rencontre le postulat de l'analyse qualitative à l'effet que « l'essence de la signification du phénomène étudié réside dans la nature, la spécificité même des contenus du matériel étudié plutôt que dans sa seule répartition quantitative » (L'Écuyer, 1990, p.31). Aussi, comme le font remarquer Gighlione et Blanchet (1991, p.57), « le discours produit par un entretien de recherche est un ensemble complexe d'énoncés ». Il peut se prêter à plusieurs types d'analyses. Nous avons choisi d'utiliser l'analyse qualitative, plus précisément l'analyse de contenu qui nous permet de repérer la singularité du discours de nos participants qui faciliterait le travail d'aménagement et de réaménagement psychique chez les réfugiés.

#### **4.7.2. L'analyse du contenu**

L'analyse de contenu nous permet de lire le corpus fragment par fragment pour en définir le contenu et le coder selon des catégories fixées à priori ou établies au cours de la lecture. Il s'agit d'une analyse qui porte sur « les contenus, unités de signification supposées véhiculées par un contenant (le langage), traversant donc ou ignorant sa réalité matérielle » (Giust Desprairies et Lévy, 2003). L'opération tient à sélectionner, condenser, catégoriser, regrouper et organiser l'information. Cette technique est destinée à établir la signification et à permettre une compréhension éclairée des documents analysés. Elle nous aidera à saisir le sens exact du message des participants à travers leur discours, dans toute sa subjectivité et son intersubjectivité. Les opérations de relecture et d'écriture, lors de l'analyse du discours, pour favoriser l'émergence de sens selon le vécu du participant, dans son contexte. C'est pour cette raison que le chercheur tentera de relier tous les éléments entre eux (Poupar, 1997).

Pour bien mener, nous nous sommes référés aux principes de l'analyse thématique telle que définis par Poirier et al. (1996), qui l'utilisent dans le cadre de l'analyse de contenu de récits

de vie. Même si notre mode d'entretien ne relève pas à proprement parler du récit de vie. Ainsi, les principes d'analyse utilisés dans ce cadre nous apparaissent pertinents pour notre recherche. Ceci, parce ces principes permettent d'effectuer une série d'opérations destinées à « l'interprétation d'un corpus abondant, multiforme et foisonnant d'informations » (Poirier & al.1996 p.150), avec l'intention d'appréhender sa multiplicité, sa complexité, sa richesse.

Afin de préciser cette notion cruciale d'interprétation, on peut se référer à Robert et Bouillaguet (1997) qui, dans leur ouvrage consacré à l'analyse de contenu, la définissent comme « l'action d'inférer, d'accomplir une opération logique par laquelle on tire d'une ou plusieurs propositions (en l'occurrence les données établies au terme de l'application des grilles d'analyse) une ou plusieurs des conséquences qui en résultent nécessairement ». Dans notre travail, nous ferons recours à l'analyse thématique.

#### **4.7.3. L'analyse thématique**

Par analyse thématique, on entend « *une recherche méthodologique des unités de sens par l'intermédiaire des propos tenus par les narrateurs relativement à des thèmes* » (Poirier, Clapier-Valladon & Raybaut, 1996, p. 215). Cette analyse thématique permet l'analyse qualitative de données par « *la sélection et l'organisation rationnelles des catégories condensant le contenu essentiel d'un texte donné* (Kraukauer, 1958, cité par Poirier & al., p.243).

Pour procéder à cette analyse, nous avons construit des grilles d'analyse. Il s'agit ici de ce que les auteurs appellent un examen de type classificatoire.

*Les grilles d'analyse sont élaborées en fonction de la visée théorique qui a déterminé les consignes de recueil des données. En effet, d'une part, le canevas établi pour l'enquête nous fournit à priori les thèmes principaux, d'autre part, le travail d'inventaire nous donne des catégories à postériori. Le choix de ces catégories qui obéit à certaines règles techniques d'exclusion mutuelle, de pertinence, d'homogénéité et d'efficacité, est le fait du chercheur (...). Il faut donc établir des catégories descriptives renvoyant à des variables du texte exclusif les unes des autres, qui découpent et organisent le discours » (Poirier, Clapier-Valladon & Raybaut, 1996, p. 165).*

Cette coexistence de catégories construites à priori et à postériori nous a paru intéressante pour conjuguer rigueur et créativité, vérification et exploration. En effet, sur le plan de la rigueur, les catégories à priori conduisent à un recensement systématique suivant le plan de l'entretien alors que les catégories à postériori permettent dans une perspective plus exploratoire, de découvrir d'autres significations, parfois imprévues, qui éclairent le matériel.

## CHAPITRE 5 : PRESENTATION ET ANALYSE

Ce chapitre traite de l'identification ou la présentation des participants à la recherche et de l'analyse que suit un commentaire. Il implique « un problème de collaboration se pose alors : dans la majorité des cas, le chercheur ne dispose pas des compétences techniques pour effectuer ces factorisations... le chercheur qui a conçu le cadre conceptuel, doit rester le timonier dans cette phrase ; il passe une commande au spécialiste du traitement informatique qui devrait choisir le modèle de traitement le plus approprié à la demande ». (Vander Maren, 2004, p.456). A cet effet, il indique que c'est une phase qui exige de la part du chercheur de se référer à d'autres chercheurs du champ capable d'un certain nombre d'habiletés des analystes. Ceci dit, il est possible pour un chercheur de collecter des données qu'il ne sera pas toujours capable d'orienter. A cet effet, il écrit : « Mais les connaître ne suffit pas, il s'agit d'habiletés à développer par des exercices pratiques. On peut assez insister sur l'efficacité de mini-entrevues enregistrées et que l'on peut revoir à plusieurs reprises avec un superviseur, pour apprendre à manifester avec naturel ces habiletés ». (Van Der Maren, p.313).

Cette partie du travail de mémoire nous permettra de présenter les données obtenues et d'analyser les différentes réponses ouvertes d'après la consultation du guide d'entretien avec les réfugiés centrafricains du site de Gaoui. Autrement dit, il s'agit, après la collecte et le dépouillement des données, de les mettre en forme afin de les rendre lisibles et faciliter la compréhension des résultats au regard de la théorie explicative du sujet.

### 5.1. Présentation des répondants cas par cas

Nous avons commencé nos investigations pratiques au site des réfugiés Centrafricains à Gaoui. Tout d'abord nous avons procédé au choix de nos participants (hommes et femmes réfugiés). Lorsque nous avons obtenu notre autorisation de recherche et avons été introduite au terrain ; le choix des sujets d'étude s'est fait selon les critères d'inclusion et d'exclusion énoncés dans la partie méthodologique. Les caractéristiques identificatoires retenues pour chaque réfugié ayant des difficultés dans le site sont : Le nom, la religion, l'âge, la situation matrimoniale et le statut. Pour chacun des cas nous avons commencé par relever les informations utiles et les données anamnestiques contenues dans le dossier afin de nous rassurer qu'ils remplissent tous les critères définis. Nous avons ainsi sélectionné six(6) participants dans le site des réfugiés de Gaoui/TCHAD.

### 5.1.1. Identification

La première caractéristique identificatoire de nos sujets est leur sexe. En effet, ces sujets sont catégorisés en deux genres : masculin et féminin. Du point de vue de leur âge, ce sont des jeunes adultes dont l'âge varie de 25 à 40 ans. Ils ne présentent pas tous, la particularité de provenir d'une même souche ethnique. En relation avec leur situation matrimoniale, l'observation des données montre que 3 sujets (1 et 2) sont mariés ; les sujets 3 et 5 sont célibataires et les sujets 4 et 6 sont veufs. Au plan de l'occupation actuelle, l'analyse permet de constater que 2 sujets sont des commerçantes 2 autre sujets des ménagères et le profil de l'occupation 1 est sans profession enfin sujet 6 est ménagère.

L'analyse sur la religiosité des sujets montre que quatre d'entre eux sont de religion musulmane et deux sont des chrétiennes. Toutefois, toutes vivent dans le même site indépendamment de leur origine ethnique.

Pour le travail de notre recherche nous avons pris en compte les trois composantes de l'autonomisation pour bien cerner et traiter ce problème. Ainsi nous avons eu à observer des faits dans le reportage de nos participants qui sont entre autres.

### 5.1.2. Présentation des participants

Sous ce titre, nous aborderons une présentation des sujets au cas par cas.

- ❖ **Le cas d'Amina** : est une femme mariée âgée de 26ans, de religion musulmane. J'étais une grande commerçante, n'ayant aucune difficulté financière. La guerre a commencé entre les antis balaka et les seleka ; pour moi je dirais juste que c'était horrible ; il y avait des centaines de milliers de morts et blessés sans oublier les disparus. Nous avons décidé avec mon mari de nous enfuir avec nos enfants tout en laissant derrière nous tous nos biens. J'étais enceinte de quelques mois ; nous avons rencontrés beaucoup de difficultés de Bangui à l'aéroport, j'ai vu des personnes s'entrecoupées sans pitié, des personnes mortes, des personnes qui se sont perdus de vu ayant le désespoir sur le visage....tant de chose que c'est inhumain ; c'était un coup très dur, inoubliable...je me refuge au Tchad quelques jours j'ai fait une fausse couche...je me suis mis à l'abri de la violence en trouvant un refuge au Tchad précisément dans ce site mais la vie est devenue de plus en plus dur pour nous.
- ❖ **Le cas de Saleh** : j'ai 35ans, je suis un homme marié de religion musulmane. J'étais chauffeur d'une ONG dans mon pays. La situation de la RCA était la pire des situations que j'ai connu de toute ma vie. Je n'ai pas cru que cela allait occasionner un déplacement massif vers les frontières. J'ai mis ma famille à l'abri tout en pensant que c'était quelque

chose d'une nuit seulement ; mais je suis obligé de faire déplacer ma famille et moi, tant de difficultés et des souvenirs négatifs et inoubliables au cours de route ; les maisons ont été brûlées, des personnes que j'ai vues mortes ; nous avons passés des nuits blanches, la faim et la soif ne nous lâche pas, j'ai perdu l'espoir. Me voici retrouvé sur une terre étrangère en train de passer les moments les plus durs de ma vie sans aucune activité, ni un soutien.

- ❖ **Le cas de Grâce :** âgée de 32ans de religion chrétienne. Je vivais encore chez mes parents étant célibataire ; je me débrouillais grâce à mes activités commerciales pour subvenir aux besoins familiaux et de pouvoir prendre en charge mes petits frères. Le malheur fut arrivé, toute la famille s'est dispersée, j'ai perdu mes parents ainsi que mes petits frères ont disparu, je me retrouve seule comme une orpheline, j'ai fini par fuir à cause de la guerre. Cette situation plus traumatisante a bouleversé ma vie, le trajet était trop pénible pour venir jusqu'au Tchad. Accueilli dans ce site, j'exerce quelques petites activités commerciales pour joindre les deux bouts ; mais c'était très difficile au début, tout d'abord être loin de son pays n'est pas facile, puis se trouver dans un nouveau milieu de vie ou il difficile de s'adapter.
- ❖ **Le cas de Zara :** femme musulmane âgée de 25ans de profession ménagère. La scène s'est déroulée entre 10heures pendant que je revenais du marché. Ils se sont introduits chez et ont tué mon mari, j'ai réussi à m'échapper de la maison. C'était un coup dur pour moi de perdre mon mari, c'était lui qui assurait tout pour moi ; désespéré et abattu j'ai décidé de m'enfuir car la guerre ne cessait, de Bangui à l'aéroport j'ai rencontré d'énormes difficultés, j'ai passé des jours sans manger, des nuits plongées dans les larmes je ne pouvais plus mais j'ai réussi à prendre refuge avec les autres au Tchad. Je ne me retrouve plus, difficile d'oublier ce qui s'est passé ; je passe les moments les plus difficiles de ma vie sans aucun soutien.
- ❖ **Le cas d'Ali :** il est âgé de 29ans de religion musulmane, très actif exerçant mon métier de couture au marché, ce qui me permet de me prendre en charge. Il fut un jour ou des communautés différentes s'entretenaient pour des raisons liées à la politique du pays. Cette situation très pénible qui ne me laisse pas indifférent, j'ai décidé de fuir mon pays d'origine pour me retrouver au Tchad précisément au site de Gaoui en laissant tous mes biens derrière moi. Etant admis au site, les conditions étaient difficiles, pas d'activité commerciale pour assurer mes besoins ; ma situation au Tchad est de plus en plus difficile qu'en RCA mon pays d'origine.



- ❖ **Le cas d'Achta** : je suis de la religion chrétienne, j'ai 39ans de profession ménagère. La guerre de la RCA m'avait réduit au néant. J'ai perdu mon mari et mes enfants lors de la guerre. J'étais désespérée, la situation du pays s'aggravait, ne sachant pas quoi faire pour me prendre en charge et surmonter mes peines ; j'ai décidé de fuir pour venir au Tchad d'où au cours de la route j'avais fait face à d'énormes difficultés ; difficiles de trouver à manger et à boire. D'après les renseignements, on m'a orienté au site de Gaoui où j'ai trouvé un peu de réconfort. Je pensais qu'avec le temps les conditions de vie seraient réunies mais les choses s'empirent, j'ai plus envie de vivre, je n'ai aucune activité pour me prendre en charge, aucun soutien financier, je suis toujours bouleversée par ce qui m'est arrivé.

## **5.2. Analyses des données collectées auprès de nos participants**

Cette sous partie consiste à faire une analyse thématique des données collectées auprès de nos six participants en respectant les canons de nos thèmes suivants et en tout respect de la structure de notre instrument de données qui est le guide d'entretien.

### **5.2.1. L'autonomisation économique**

Amartya Kumar Sen, un économiste ; marqué par la famine qui touche le Bengale en 1943, il oriente ses recherches vers les questions d'inégalités, de la misère et de l'éthique dans l'économie. Avec son approche par les capacités, Sen propose de voir le développement comme une extension des libertés substantielles (ou capacités), autrement dit une extension des possibilités que l'individu a de choisir la vie qu'il souhaite mener. En 1981, dans son livre *Poverty and Famines*, Sen analyse les causes des famines, en particulier celle du Bengale de 1943. Il observe que toutes les classes de la société ne sont pas touchées pareillement par la famine. Cette dernière n'est selon lui pas due uniquement à une sous production de nourriture mais surtout à des inégalités d'accès à celle-ci : certaines classes de la population ayant vu leurs revenus chuter fortement, elles sont trop pauvres pour se procurer de la nourriture, bien qu'elle soit disponible. Sen montre que la famine est causée par divers facteurs économiques et sociaux plus que par le manque de nourriture (le chômage, l'inflation, la mauvaise distribution des denrées alimentaires...).

Selon l'idée centrale de l'approche d'Amartya Sen, les comparaisons interpersonnelles analysant la pauvreté, l'inégalité, la justice ou le développement devraient se baser sur ce que les personnes sont effectivement capables de faire et d'être, à savoir leurs capacités.

### ❖ **Sous thème : les activités génératrices de revenus**

Une activité génératrice de revenus est une activité économique de production et ou de commercialisation d'un bien ou d'un service qui procurent des revenus réguliers, généralement afin d'améliorer les conditions de vie.

Il s'agit là, de réduire la précarité des personnes vulnérables par l'aide, à la création d'activités qui leur procurent des revenus réguliers pour améliorer leur condition de vie et faciliter leur indépendance.

Concernant les petits métiers trois de nos participants (**Ahta, Zara, et Saleh**) affirment : *« il y avait la formation de quelques activités comme la couture, le tissage, la fabrication des outils artisanaux et bien d'autres que nous n'avions pas eu la chance d'y participer, cela a permis à certains des nôtres de se lancer plutard »*. **Grâce** et **Amina** confirment *« nous avons eu la chance de participer à l'une de ces activités professionnelles, c'était une très bonne formation, jusqu'à maintenant nous avons encore la notion de quelques tissages ou fabrications, quelque fois nous fabriquons ces outils et les mettons sur le marché, c'était un gain de plus pour nous »*.

Dans cette partie de notre travail, selon certains de nos enquêtés qui expriment les mêmes idées dans le domaine commercial :

Ainsi, pour **Saleh** *« Je n'ai plus envie de rester dans ce site, ma situation s'empire du jour au lendemain... je n'ai aucune activité qui puisse m'aider à répondre à mes petits besoins et celui de mes enfants, les gens commencent à se lasser de nous car la situation n'a que trop perduré. Les organismes ne viennent que rarement et l'engouement du début n'est plus »*. **Zara** dit : *« je n'exerce rien comme activité commerciale, puisque je n'ai personne pour m'aider à me lancer, le coût de vie est de plus en plus cher »*. Pour **Ali** *« Au début je faisais mes petits commerces mais les recettes tombaient comme des gouttes d'eau, j'ai fini par abandonner, les dépenses étaient plus élevées que les recettes, je me retrouve sans aucune activité »*. **Ahta** : *« je n'exerce rien comme activité commerciale qui doit me permettre d'assurer mes petits besoins, j'ai vraiment envie de me lancer dans le commerce mais les moyens me font défaut »*.

Alors nos deux autres enquêtés **Amina et Grâce** : *« Dans ce site, quand nous étions nouvellement arrivés, une ONG dénommée ACTED a financé des activités génératrices de revenus pour nous permettre de nous prendre en charge. Nous avons eu la chance de participer*

à ces activités cela nous ont permis de nous relancer dans le commerce mais c'est un peu difficile car les recettes ne donnent pas assez ; néanmoins nous avons quand même une petite activité qui nous permet de répondre à certains de nos besoins ».

Concernant le parrainage, quatre de nos enquêtés (**Ali, Achta, Saleh et Zara**) témoignent : « *Nous n'appartenons à aucun groupe de parrainage ou une association quelconque pour nous permettre d'économiser, puisque nous n'avons aucune activité commerciale ou un revenu quelconque pour injecter quelque part* ». Deux autres (**Grâce et Amina**) disent : « *Grâce aux petits commerces que nous faisons, cela nous a permis de nous adhérer à une association pour économiser nos revenus, cela nous a vraiment aidé* ».

### **5.2.2. Autonomisation sociale**

La cohésion sociale semble être une notion trop vaste et trop pluridimensionnelle pour qu'il soit possible de s'en donner une définition précise. Elle désigne entre autres aussi bien des formes des participations citoyennes et sociales que des valeurs partagées, l'absence d'exclusion, la réduction des inégalités et de la ségrégation, voire des politiques sociales. Elle fait en outre l'objet de désaccords concernant les dimensions qu'elle devrait impérativement mettre en avant ou qu'elle ne devrait pas négliger ou au contraire qu'elle ferait mieux d'oublier.

Les réfugiés centrafricains vivent généralement dans une instabilité professionnelle. Le métier exercé est parfois temporaire lorsqu'il est formel. L'organisation de certains réfugiés exerçant un métier, facilite l'intégration de ces derniers et consolide l'effort individuel et le sentiment d'appartenir à une même collectivité. La solidarité entre les individus nécessite l'adhésion de tous les membres au règlement intérieur de la collectivité, c'est pourquoi Durkheim affirme que « *la cohésion sociale résulte de la contrainte sociale, de la conscience collective, de l'intériorisation des normes sociales par les individus dans le groupe* ». Nous admettons que l'exercice d'un métier est un élément essentiel de l'intégration sociale des réfugiés, car il lui définit un programme de vie et lui assure un statut social pour s'affirmer dans la société. Les droits et libertés qui régissent les appartenances des individus dans la communauté, soutiennent l'effort individuel et renforcent l'action collective des membres.

#### **❖ Sous thème 1 : Intégration sociale**

La société est constituée de divers composants sociaux dont la cellule de base est la famille, l'intégration est l'ensemble des stratégies mise en place pour maîtriser les groupes sociaux et moyens dont ils se dotent pour vivre ensemble dans l'équité et sans discrimination.

D'après Grawitz (1999), « *l'intégration désigne la situation d'un individu ou d'un groupe qui est en interaction avec les autres ou individu (sociabilité) qui partagent les valeurs et les normes de la société à laquelle il appartient* ». L'intégration s'oppose à la marginalisation, la déviance et l'exclusion. L'intégration sociale est donc un système de valeur et de mœurs que la société met en place afin que chaque élément puisse vivre en harmonie avec les autres sans rejet et discrimination. Cela suppose un ensemble de force qui interagissent chacune dans sa spécificité dans la communauté.

La société Tchadienne est cosmopolite et diversifiée à cause de l'ancrage traditionnel. Les groupes sociaux ne se sont pas constitués de la même manière ce qui caractérise la variabilité du tissu relationnel qui lie les individus du groupe. Notons que l'intégration sociale appelle à un rassemblement des forces tenant compte des rassemblements et des convergences des groupes sociaux dans leurs spécificités culturelles. Pour cela, la réduction de l'écart social entre les groupes dominants et les groupes dominés facilite au système d'identifier et d'adopter les éléments intégrateurs entre les groupes sociaux. Le chômage, la pauvreté, la fragilité des relations entre réfugiés autochtones font des victimes des défauts d'intégration.

Il s'agit d'un processus d'incorporation d'un individu à un groupe ; elle est indispensable au maintien de la cohésion et au vivre ensemble de la société.

Dans cette partie trois de nos participants (**Amina, Ali et Grâce**) affirment : « *Nous ne sommes pas totalement intégrés dans cet espace, la mentalité de la population Tchadienne est trop brutale, on se sent marginaliser par les autochtones, les Tchadiens et Tchadienne nous traite des anti balaka et des réfugiés, nous ne sommes pas en bonne relation avec les autochtones par leur manière de vivre et leur comportement* ».

Trois autres (**Achta, Saleh et Zara**) vont dans la même pensée, voici leur propos : « *Nous nous sentons quand même bien ici, on s'entend bien avec les autochtones, on côtoie quelques-uns, on partage quelque fois nos situations avec eux, bref quand nous avons besoin d'une personne pour nous écouter nous nous rapprochons d'eux pour se confier, partager nos peines, en retour ils nous donnent des conseils ou orientation pour nous remonter le moral* ».

#### ❖ **Sous thème 2 : Les dons**

Les dons garantissent la capacité à développer de nouvelles actions pour répondre aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité.

En ce concerne les dons, nous avons eu à recueillir le point de vue de nos enquêtés. Ainsi pour **Amina** « *Les dons tombent comme les gouttes d'eau de la part des ONG en charge de nous ; dans une année on nous assiste peut-être une ou deux fois ; c'est décourageant* ». Quant à **Ali** « *Quand nous étions nouvellement arrivés dans ce site, les ONG humanitaire en charge des réfugiés venaient nous distribuer quelques dons à savoir les couvertures, les bâches, les tapis, quelques boules de savon et bien d'autres, mais, depuis un certain temps je ne vois aucune assistance de la part des ONG à nos côtés* ».

### ❖ **Sous thème 3 : Le vivre alimentaire**

Il peut s'entendre comme un ensemble des aliments qui assurent une subsistance. Par vivre alimentaire, on fait référence à l'alimentation comme fonction centrale à la vie humaine et sociale. Il renvoie au premier lieu à la possibilité pour les êtres humains de subvenir aux besoins énergétiques de leur organisme en fournissant les nutriments nécessaires au maintien et au développement de la vie.

**Achta** témoigne « *Les ONG viennent rarement distribuer le vivre alimentaire, beaucoup plus je me bats moi-même pour trouver quelque chose mettre sous ma dent avant de dormir ; c'est presque le calvaire ici* ». **Zara** dit « *les hommes de l'église et ceux de la mosquée qui parfois nous viennent en aide en nous apportant quelques sacs de riz, des bidons d'huile, des paquets de sucre...et surtout à des occasions de fête ils ne manquent de nous secourir* ». **Grâce** affirme « *les ONG viennent rarement nous visiter concernant le vivre, et beaucoup plus quand ils nous apportent c'est en petite quantité, on est obligé de prendre seulement sinon ça ne nous arrange pas* ». Pour **Saleh** alors « *c'est vraiment décourageant de vivre dans ce site, même pour trouver à manger c'est difficile pour moi, parfois je me fais assister par les personnes de bonne volonté* ».

### **5.2.3. Autonomisation sanitaire**

#### ❖ **Sous thème 1: Prise en charge médicale**

Fournir aux personnes l'ensemble des prestations (les soins ; les visites médicales, les consultations les examens...) est pris en charge par ses par des organismes qui assurent.

Etant l'ensemble des moyens mis en œuvre par les corps soignants autour d'une atteinte d'une maladie pour l'aide à retrouver la santé. La sécurité des patients et la qualité des soins vont de pair. La sécurité des patients est souvent considérée comme une composante de la qualité, de sorte que les pratiques visant à améliorer la sécurité des patients entraînent généralement une amélioration de la qualité globale des soins. Les réfugiés sont victimes des lacunes d'accès aux services publics. Le manque de services de santé dans le site ou aux

alentours du site pour prendre en charge ces réfugiés constitue un problème majeur en cas de maladie pour ces derniers.

Ainsi pour **Saleh** « *je ne suis pas pris en charge, je me sens délaissé par le gouvernement Tchadien et les ONG en partenaire, en cas de maladie aucune institution sanitaire ne vienne en aide, je me sens abandonné à mon triste sort, j'essaie juste de me soigner à l'aide de quelques plantes naturelles. Et pourtant dans ce site, nous sommes exposés à des maladies voire même contagieuses* ». **Grace** affirme : « *Je se débrouille quand même pour nos besoins y compris la question de ma santé mais c'est difficile pour moi, car le peu que j'ai ne suffit pas de prendre tous les frais médicaux* ». **Achta** déclare « *en ce qui concerne la prise en charge médicale, je ne suis pas pris en charge par les institutions humanitaire, en cas de maladie, je demande de l'aide à l'église ou la mosquée pour permettre de couvrir mes soins médicaux* ».

### 5.3. Résilience

La résilience demeure encore actuellement une notion imprécise, car elle propose davantage une approche descriptive que conceptuelle. Dans cette recherche, nous avons rejoint l'avis du champ psychodynamique étant convaincus de ce fait que la nécessité de rattacher le concept de résilience à un substrat théorique explicatif permettait de la comprendre comme « la capacité à réussir, à vivre et à se développer positivement, de manière socialement acceptable, en dépit du stress ou d'une adversité qui comportent normalement le risque grave d'une issue négative. » (B. Cyrulnik, 1999b, p. 10).

#### 5.3.1. Capacité de résilience

La capacité de résilience caractérise en psychologie l'aptitude qu'ont les êtres humains à affronter toute situation qui leur paraît illégitime. Face aux risques de catastrophe naturel et au conflit armée. Dans cette étude la résilience désigne l'aptitude des personnes, de leur foyer et de leur communauté, à anticiper les aléas naturels et les changements environnementaux, à les éviter ou à les affronter, à s'en remettre et à s'y adapter de manière à ce que les impacts soient les moins destructeurs possibles. Cette conceptualisation de la résilience suggère que les systèmes socio-économiques possèdent un certain nombre de propriétés qui leur permettant de fonctionner (Bahadur et al. ; 2015) et d'être le moins possible déstabilisé lorsqu'une crise survient.

Pour **Amina** : « *pour gérer cette situation au début c'était difficile, je m'inquiétais pour mon sort, je me demandais intérieurement est ce que tout ira plutard mais tout de même maintenant je suis habitué. J'essaie juste de m'adapter à la situation.* »

Alors pour **Saleh** :

« On n'a pas le choix c'est difficile d'oublier ce qui s'est passé, ce qui nous a mis dans cette situation, on ne peut que vivre avec en faisant semblant ». Le cas de **Grace** : « c'est les épreuves de la vie, je n'ai jamais pensé me retrouver au Tchad et précisément dans ce site, ça fait mal de voir les gens nous traiter de vulnérable mais ça n'a rien changé en moi. » Pour **Zara** : « je suis vraiment traumatisée par le décès de mon mari la façon dont il a été tué et jusqu'à présent j'ai cette mauvaise image en tête. C'est grâce aux conseils des autres que j'ai le moral et ça m'a permis de m'en sortir de cette situation sinon c'était difficile pour moi au début, j'avais juste envie de disparaître de cette vie. » **Ali** dit : « je ne partage pas mes peines avec les gens puisque personne ne vit ou ressent ma situation, les mauvais souvenirs me hantent toujours. » Enfin **Achta** pour sa part : « je suis abattue, perdre son mari et ses enfants c'est un coup dur, c'est perdre la moitié de soi-même, mais je me confie à Dieu et grâce aux conseils des uns et des autres j'ai un peu le moral. »

### **5.3.2. Adaptation face à une situation**

La capacité d'adaptation face à une situation permet d'inventer des nouvelles stratégies pour bien gérer les problèmes. C'est la perspective « transactionniste » du faire face, prenant en compte l'interaction entre la personne et son environnement, qui constitue, aujourd'hui le modèle dominant. Selon cette théorie, le faire face est « un ensemble d'efforts cognitifs et comportementaux en perpétuel changement pour gérer les demandes externes ou internes évaluées comme mettant à l'épreuve ou excédant les ressources personnelles » (Lazarus, Folkman, 1984). A cet effet nos participants ont adopté des stratégies qui leur permettent de faire face à leurs situations.

#### **❖ Mécanisme de défense**

Anaut (2005) nous propose la définition de Braconnier (1998) sur laquelle nous allons nous appuyer : « La notion de mécanisme de défense englobe tous les moyens utilisés par le Moi pour maîtriser, contrôler, canaliser les dangers internes et externes » (Braconnier, 1998, p.8). Pour Laplanche et Pontalis (2007), les mécanismes de défense sont utilisés de manière inconsciente et représentant « différents types d'opérations dans lesquelles peut se spécifier la défense. ». Ils définissent alors la défense comme « un ensemble d'opérations dont la finalité est de réduire, de supprimer toute modification susceptible de mettre en danger l'intégrité et la constante de l'individu biopsychologique. »

Au vu du nombre important de mécanismes de défense, il est préférable de ne faire référence ici qu'aux différents processus utilisés chez des personnes résilientes. Leur rôle a été reconnu par plusieurs auteurs spécialisés dans la résilience (Cyrulnik 1999 - 2003 ; Vanistendael, 2001 ; Lecomte, 2002, 2004 ; Anaut, 2002, 2003) sur lesquels s'est appuyé Theis (2006) dans sa recherche. Il faut prendre en compte la nature, la souplesse et la variété des mécanismes de défense parce que c'est grâce à tous ces éléments que le processus de résilience peut se mettre en marche. Cela permet de compenser une réalité externe trop angoissante et dangereuse, et donc de ne pas être écrasé par une réalité trop intrusive. Il permet de fuir une réalité trop brusque, de se couper de ce qui l'entoure, l'individu va se construire des histoires. Cette section présente les mécanismes de défense ou les stratégies d'adaptation, orientés autant vers l'émotion que vers le problème, ayant permis aux participantes de gérer plus efficacement et plus activement les répercussions cognitives et émotionnelles en leur permettant de réévaluer plus constructivement la situation vécue et surtout le sens généralement destructeur qu'ils lui ont initialement accordé. Ces stratégies sont les suivantes : la capacité des participants à prendre conscience de leur situation, et la capacité des participants de se projeter positivement dans l'avenir (espoir, courage et la force).

### 5.3.3. L'espoir

L'espoir est une aptitude permettant à l'individu de se projeter positivement dans le futur et d'imaginer comment la vie sera quand les temps difficiles seront passés (Mrazek, 1987). **Grace** a « *explicitement mentionné qu'elle n'avait aucun espoir qu'un jour retrouvé une vie normale, je me demande est ce que je serais indépendante.* » Quant à **Saleh** : « *J'essaie parfois de n'est pas pensé à cette situation, je me confie à Dieu en espérant qu'un jour tout aille mieux.* » Pour **Amina** : « *je n'ai aucune force, aucun courage de vivre, mais je me dis toute chose à un début et une fin, j'espère qu'un jour Dieu se souviendra de nous* ». **Achta** alors dit : « *je n'ai aucune force, aucun courage d'affronter cette situation, aucun espoir qu'un jour cette situation va changer, mais je prie Dieu chaque jour* ».

### 5.3.4. Résultat d'un fonctionnement

Parler de résilience en termes de résultat revient à la considérer comme la conséquence de tels ou tels facteurs, la résilience ne s'observant que par un ensemble de comportements définis au préalable. En effet, toute recherche empirique se doit de définir des critères diagnostiques de résilience, et ceci pour pouvoir distinguer les comportements résilients des comportements non résilients. La résilience se constate dans ses effets. Seulement, cette



approche en termes de résultat est soumise à critiques (Lecomte, 2002a ; Anaut, 2003). Le risque majeur est de donner à la résilience un caractère figé, de considérer qu'un fonctionnement résilient serait acquis pour toujours. Or, les recherches et les constats empiriques montrent le contraire. Lighezzolo et de Tychey (2004) s'interrogent quant aux critères de résilience choisis qui « ne peuvent être les mêmes chez l'enfant, l'adolescent, et la personne adulte », qui sont « susceptibles d'évoluer dans le temps pour un même sujet » et enfin qui sont « soumis à l'entière subjectivité du chercheur. ». Ces différents éléments doivent être pris en considération pour toute recherche empirique faisant référence aux résultats observables de la résilience.

#### **5.4. Difficulté**

Tout travail de recherche scientifique, peut se confronter à des innombrables difficultés lors du déroulement de la recherche. Comme difficultés majeurs, nous avons été confrontés aux difficultés documentaires et financières.

- Le manque de moyen de déplacement constitue une difficulté majeure au cours de notre recherche ;
- Le site de Gaoui est un village du Tchad situé à 10km au Nord Est de N'Djamena, les routes sont impraticables pendant les saisons pluvieuses, nous avons commencé la collecte des données en saison pluvieuse, ce qui n'a pas été facile pour nous ;
- L'accès aux écrits de notre sujet de recherche, la plupart des documents sont inaccessibles dans nos bibliothèques, ce qui nous a pris le temps à l'achèvement de notre travail ;
- La situation de COVID 19 reste sans ignorer parmi les difficultés rencontrées au terrain.

## **CHAPITRE 6 : INTERPRETATION ET DISCUSSION DES RESULTATS**

Dans le cadre de ce chapitre, nous allons interpréter et discuter les résultats obtenus au regard des éléments théoriques consignés dans la première partie du travail. En effet, les théories qui permettent d'expliquer le problème soulevé par notre étude sont celles : la théorie de l'autodétermination, l'approche psychodynamique, la conception Freudienne de la résilience et la théorie de la résilience de Marty. Dans cette partie nous évaluons la pertinence de la théorie explicative du phénomène sur la base de l'explication synthétique des résultats obtenus. Pour ce faire, nous allons d'abord tester notre hypothèse principale de recherche qui a guidé notre étude, au regard de la discussion que nous mènerons pour chacune de nos hypothèses de recherche. L'importance de la discussion consiste à confronter la théorie avec d'autres travaux qui corroborent. En outre quelques implications et perspectives vont être relevées pour les futures recherches car nous ne prétendons pas avoir parcouru tous les aspects du problème soulevé par cette recherche. Enfin pour améliorer les actions entreprises sur le terrain, nous ferons quelques suggestions.

### **6.1. Interprétation des résultats**

Aujourd'hui, nous constatons que les réfugiés sont confrontés à d'énormes difficultés à savoir les difficultés d'ordre économiques, sociales, sanitaires...qui freinent leur autonomisation et leur épanouissement. Ils sont réduits au néant ; ils sont vulnérables et ont perdu une partie de leur vie à cause de la guerre.

#### **6.1.1 Discussion des résultats de l'hypothèse HS1**

De nombreux spécialistes de la résilience s'accordent à dire qu'un individu ne peut être résilient dans toutes les situations qu'il peut manifester de la résilience dans un domaine mais pas dans un autre. Alors depuis longtemps, on s'intéresse à la vulnérabilité consécutive, événements de vie délétères. L'étude et la prise en charge des conséquences des traumatismes ont largement mobilisé les chercheurs et les cliniciens qui s'inscrivent dans la lignée des théories freudiennes. Par ailleurs, d'autres courants théoriques (psychologie sociale, psychologie cognitive et psychologie du développement) se sont également intéressés aux impacts des traumatismes et des facteurs de stress comme sources de vulnérabilité des sujets. De nombreuses recherches se sont attachées à étudier l'impact pathogène des événements de vie traumatiques, en analysant comment ces événements de vie demandaient des réajustements

psychiques très coûteux pour les individus et les fragilisaient ; ce qui pouvait se traduire par des effets sur leur santé mentale.

Au regard des fait d'analyse ci-dessus évoqués, on peut affirmer que notre hypothèse HS1 « *l'autonomisation économique renforce la résilience chez les réfugiés centrafricains du site de Gaoui* » est confirmé. Si nous analysons du point de vue de l'approche psychodynamique, on pourra conclure que l'autonomisation économique facilite le programme de résilience chez les réfugiés. Aussi, lorsqu'on prend étape par étape de nos résultats, l'autonomisation économique constitue un domaine important pour l'épanouissement des réfugiés. En effet, les discours de nos participants montrent dans leur grande majorité que l'autonomisation économique renforce le programme de résilience dans le site des réfugiés. On a compris à travers les discours de nos participants que l'autonomisation économique est celle qui les permet d'être autonome et épanouis dans ce site. Cette autonomisation inclut les activités commerciales, les petits métiers et le parrainage.

Il convient ici de noter que les activités qui incluent l'autonomisation économique peuvent avoir un avantage sur la vie des réfugiés. Par ailleurs au travers les activités commerciales, les discours de nos participants montrent que vu leur situation dans un pays d'accueil, l'activité commerciale est une atteinte ou une voie pour leur indépendance ou leur épanouissement.

Les petits métiers sont l'ensemble des activités fondées sur l'initiative individuelle et qui échappent parfois au contrôle de l'état. Etant l'initiative personnelle, dans ce contexte, le fait qu'une personne développe et met en pratique son propre savoir-faire et acquis dans la fabrication de certains outils artisanaux.

Le parrainage favorisant l'accès ou le retour à l'emploi qui consiste à accompagner une personne dépourvue d'un réseau personnel de relation avec les milieux professionnels dans la recherche de l'emploi.

La perspective psychodynamique de la résilience divulguée par S. Freud (1920) a été une théorie de base par ce que, notre étude est centrée sur la résilience individuelle des réfugiés centrafricains. En effet, le concept de la résilience entre dans le champ de la psychologie qui conditionne l'individu ayant traversé d'une certaine façon certaines périodes de sa vie à développer des pathologies liées à l'inadaptation. L'approche psychodynamique, quant à elle, tente d'expliquer le processus de résilience à travers le fonctionnement mental, la construction de la personnalité, les relations affectives, les liens d'étayages familiaux et extra-familiaux et

les aspects cognitifs et psychosociaux. Ces cas qui sont suffisamment illustrés dans son ouvrage laissent pressentir qu'il peut exister des dispositions individuelles innées propres à justifier des capacités résilientes chez le sujet. Dans cette perspective, nous convenons avec S. Freud que des critères externes et internes renvoyant au fonctionnement intrapsychique et aux réalités du sujet sont nécessaires pour explorer le processus résilient. Ainsi, le soutien que certaines réfugiées apparemment dénuées de tout avantage matériel et même environnemental reçoivent, leur permet de surmonter des situations quasi impossibles pour peu qu'ils bénéficient de l'appoint d'un tuteur de résilience entendu comme toute personne qui, en tendant une main secourable au sujet, lui redonne confiance en lui-même et l'amène à se déployer positivement.

Les analyses de nos répondants ont montré que le processus d'autonomisation d'une personne passe par l'exercice d'une activité génératrice de revenus permettant à cette personne de répondre à ses besoins.

Les résultats de notre recherche montrent ainsi que la résilience chez ces réfugiés s'est passée d'une manière individuelle. Pour certains, ils ont été assistés, et étant croyant, ils ont placé leur foi en Dieu en lui faisant confiance et le laissant agir pour leur situation ; grâce à cela, ils ont décidé de se chercher en faisant certaines activités au sein de ce site.

### **6.1.2. Discussion des résultats de l'hypothèse HS2**

Notre résultat sur le HS2 « *l'autonomisation sociale favorise la résilience chez les réfugiés centrafricains du site de Gaoui* ». Autrement dit, l'autonomisation sociale facilite la résilience chez les réfugiés au moyen de l'aide disponible au sein de la communauté. Si nous nous référons sur l'approche psychodynamique de la résilience, nous pouvons clore que l'autonomisation sociale a un effet positif sur la résilience des réfugiés. Elle constitue un facteur important dans l'épanouissement et l'intégration sociale des réfugiés. Le point de vue de nos participants montre que la plupart affirme avec conviction que l'autonomisation sociale qui inclut la cohésion sociale, la socialisation et les dons participe de manière positive à la résilience chez les réfugiés.

La cohésion sociale est la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous les membres, en réduisant les disparités et en évitant la marginalisation ; elle favorise l'intégration des réfugiés au sein de la société, leur attachement au groupe et leur participation à la vie sociale ; en partageant un même ensemble de valeurs et des règles de vie qui sont acceptées par chacun.

La socialisation est un processus d'apprentissage et d'intériorisation des normes et des valeurs. Les membres d'une société apprennent les règles de leurs milieux sociaux et culturels. Ils intègrent progressivement les normes et les valeurs dominantes de la société et les adaptes à leurs personnalités.

Les dons alimentaires apparaissent comme du capital sous forme d'aliment devant servir à une relance économique. A l'opposé des aides alimentaires en direction des populations vulnérables ses aides dites de développement ont l'avantage de nécessiter un appui logistique moindre puisqu'elles s'appuient sur les circuits commerciaux en place.

La théorie de l'autodétermination suppose que tous les individus ont ces besoins et que, quand ces besoins sont satisfaits, ils peuvent conduire à une augmentation du degré d'autodétermination : autrement dit, les individus sont motivés plus intrinsèquement. Cependant, Deci et Ryan (2000) font remarquer qu'en fonction de la situation initiale de motivation de l'individu, les besoins qui doivent être satisfaits en priorité pour augmenter ou maintenir la motivation intrinsèque varient. Dans le cas où l'individu est motivé extrinsèquement ou peu intrinsèquement, il est nécessaire de satisfaire son besoin de compétence et d'affiliation sociale. Au contraire, dans le cas où l'individu est déjà motivé intrinsèquement, il faut satisfaire son besoin de compétence et d'autonomie.

Dans cette perspective, nous convenons avec Deci et Ryan que l'environnement social est une force déterminante pour la satisfaction des besoins psychologiques et subséquemment l'autodétermination des hommes, elle semble ici dépendre un rôle plutôt passif des hommes. De plus, elle propose une démarche concrète pour augmenter le degré d'autodétermination (c'est-à-dire motiver plus intrinsèquement) : tenter de satisfaire les besoins psychologiques fondamentaux en adéquation avec la situation.

La socialisation selon Emil Durkheim permet l'intégration des individus qui se sentent alors appartenir à la société. Elle permet d'autre part une cohésion sociale, c'est-à-dire la mise en place de solidarité entre les individus. La socialisation permet donc à la fois de se sentir membre d'une société et de « faire société » ; ainsi elle a deux fonctions principales à savoir dans un premier temps faire assimiler les modèles culturels à l'individu et dans un second lieu adapter l'individu à son environnement social. Selon le sociologue Max Weber, la socialisation est comme une suite d'interaction et non un processus unilatéral de la société vers l'individu puisque les interactions sont réciproques et assurent le changement social. Nous pouvons ajouter à cela l'idée de Pierre Bourdieu qui définit la socialisation comme le processus par lequel les individus intériorisent les normes et les valeurs de la société dans laquelle ils évoluent. Cela

s'explique par le fait que les réfugiés sont censés être en interaction l'environnement social auquel ils vivent pour être épanouis or pendant notre terrain nous avons constaté que ces derniers font face à d'innombrables problèmes d'ordre social

Les résultats de nos participants montrent qu'au niveau de la socialisation, certains semblent être en parfaite harmonie avec les autochtones par contre les autres ne les sont pas. Au niveau des dons des vivres alimentaires, les résultats obtenus montrent que certains sont satisfaits des dons apportés par les responsables religieux et les autres ne se fient pas aux dons, ils se contentent du peu de leur revenu commercial pour se prendre en charge.

### **6.1.3. Discussion des résultats de l'hypothèse HS3**

Les résultats de notre HS3 « *l'autonomisation sanitaire contribuent à la résilience chez les réfugiés centrafricains du site de Gaoui* ». Cette hypothèse est juste et confirmée. L'autonomisation sanitaire contribue à la résilience chez les réfugiés centrafricains par le biais des consultations médicales des soins médicaux ou des visites médicales auprès de ces derniers. Cette autonomisation constitue un facteur positif sur la santé ainsi que physique de la personne.

La consultation médicale est définie par la rencontre, le plus souvent dans le cadre d'un cabinet médical ou toute autre structure de soins ; entre un médecin et un patient. Elle vise à permettre au médecin d'émettre un avis sur les symptômes du patient, d'établir un diagnostic et de prodiguer des prescriptions sous forme d'une ordonnance. C'est aussi le moment où le patient se sent libre pour expliquer avec tous les détails possibles ce qui le torture comme mal.

Les soins médicaux ou soins de santé sont un ensemble d'actes thérapeutiques nécessaires à toute personne. Il s'agit des actes dispensés par un médecin généraliste ou spécialiste au sein d'un cabinet médical d'un centre de santé ou d'une clinique.

La visite médicale est un examen clinique effectué par un médecin dont l'objectif est d'évaluer l'état de santé d'un individu. Elle consiste à promouvoir les médicaments par la délivrance d'une information médicale de qualité et à en assurer le bon usage auprès des acteurs de santé.

Nous convenons dans cette perspective avec les travaux Lazarus et Folkman, (1984) que l'homme est confronté à plusieurs problèmes : la maladie, la mort. Ces expériences peuvent être perçues comme menaçante par l'individu, induire des perturbations émotionnelles et avoir à long terme des effets néfastes sur la santé physique et psychique. L'individu ne reste pas passif devant les difficultés qu'il rencontre : il essaie de faire face on parle alors de coping pour désigner la façon de s'ajuster aux situations difficiles.

Ce terme suppose l'existence d'un problème réel ou imaginé d'une part et la mise en place d'une réponse pour faire face à ce problème d'autre part. En premier lieu, l'approche transactionnelle du stress et du coping considère que ce ne sont pas les caractéristiques d'une situation en soi qui déterminent les répercussions qu'elle engendre, mais plutôt l'évaluation (primaire et secondaire) que la personne lui attribue (Lazarus et Folkman, 1984). En d'autres termes, la manière dont la personne interprète les informations associées à un événement de vie donné modulera les réponses émotionnelles et comportementales par rapport à celui-ci (Bruchon-Schweitzer, 2001 ; Lazarus et Folkman, 1984).

Nos résultats concernant les soins médicaux montrent que deux répondants affirment qu'ils ne sont pas pris en charge ni par le gouvernement tchadien ni par les organismes locaux et internationaux, ils se soignent à l'aide des plantes naturelles. D'autres répondants affirment aussi qu'ils se débrouillent par eux-mêmes pour se faire soigner.

## **6.2. Résilience**

La résilience peut être interrogée à la lumière de ses contours théoriques qui se précisent petit à petit autant que dans ses applications sur les terrains de pratiques. Nous proposons d'aller à la rencontre du concept de résilience en le situant dans la perspective évolutive de son émergence dans le domaine scientifique et clinique. La résilience est sans doute encore en cours de développement et les applications cliniques qui en découlent dans les pratiques de soins sont encore à construire, à valider et à délimiter. Cependant, le modèle issu de la résilience représente un espoir important qui change le regard porté aux patients et à l'accompagnement de leur souffrance (Anaut, 2004).

En psychologie clinique, l'approche de la résilience est volontairement restrictive. La résilience est considérée comme un processus dynamique qui implique le ressaisissement de soi après un traumatisme et la construction ou le développement normal en dépit des risques de désorganisation psychique. La résilience peut donc se définir comme incluant : a) le ressaisissement de soi après un traumatisme ; b) la reconstruction ou le développement normal en dépit des risques ; et c) un rebond psychologique avec une force mobilisable dans d'autres circonstances.

On peut appréhender le processus de résilience de manière psychodynamique suivant deux axes principaux. D'une part du point de vue du traumatisme et de la réponse du sujet, d'autre part du point de vue des mécanismes de défense mobilisés par le sujet réputé résilient.

Les résultats obtenus montrent que tous les répondants ont traversé des moments douloureux dans leur vie, certains ont surmonté ces difficultés grâce aux soutiens et l'aide des différentes personnes qui les entourent, d'autres, les souvenirs les hantent toujours au moment de l'étude.

### **6.3. Suggestions**

Compte tenu de nos résultats auxquels nous sommes parvenus, il convient ici de donner quelques suggestions pour améliorer les conditions susceptibles qui permettront aux réfugiés centrafricains se trouvant dans le site de Gaoui de restaurer l'harmonie au bonheur individuel, collectif et de favoriser leur épanouissement. De manière générale, ces suggestions visent à garantir plus efficacement l'autonomisation de ces réfugiés.

#### **6.3.1. Au Gouvernement**

Le gouvernement est le premier acteur responsable de la protection des populations. En tant que signataire des instruments juridiques internationaux, ce gouvernement se doit de respecter le droit accordé aux réfugiés. Vu la Convention de Genève du 28 Juillet 1951, relative au statut des réfugiés ; vu la Convention de l'OUA du 10 Septembre 1969 régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique. Il doit également mettre en œuvre des mesures favorisant le bien-être de ces derniers.

Au vu des nombreuses difficultés rencontrées par ces réfugiés, plusieurs améliorations sont possibles. En effet, le gouvernement doit :

- Mettre en application les instruments juridiques internationaux et les lois nationales relatives aux réfugiés ;
- Favoriser un accompagnement social et psychologique de ces victimes dans leurs espaces d'accueils constitue donc le gage de réussite de leur intégration sociale ;
- Sécuriser les structures d'accueil et assurer la protection des réfugiés ;
- Réhabiliter et renforcer les services sociaux de base ;
- Il convient au Gouvernement d'adopter une approche plus coordonnée de l'action humanitaire et des programmes de développement de façon à garantir le respect et la protection des droits aux réfugiés ;
- Lever les ressources humaines, financières et matérielles en faveur des réfugiés ;
- Favoriser le rétablissement et le renforcement de la résilience ;
- Renforcer l'effort de développement en faveur des plus défavorisés ;



- Favoriser les initiatives rendant possibles l'autonomie professionnelle ;
- Améliorer le statut des réfugiés en favorisant les conditions de vie acceptable ;
- Améliorer les opportunités économiques et consolider la cohésion sociale ;
- Renforcer les partenariats et les complémentarités avec d'autres acteurs humanitaires pour garantir une autonomisation de ces derniers.

### **6.3.2. Aux bailleurs des fonds:**

Les bailleurs devraient fournir des fonds pour étudier les stratégies de prévention les plus efficaces. Ils doivent également financer l'évaluation et la mise en œuvre des stratégies de réinsertion sociale.

- Ils doivent aider le gouvernement à assumer la responsabilité première de la protection de ces réfugiés centrafricains ;
- Maintenir la mise à jour des plans d'intervention pour parer à toute éventuelle situation d'urgence de nos répondants ;

### **6.3.3. Aux organisations non gouvernementales nationales**

Les organisations non gouvernementales (ONG) humanitaires impartiales sont également en droit d'offrir une action humanitaire en soutien aux personnes touchées par un conflit armé ou une catastrophe. Elles proposent cette aide sur la base d'un savoir-faire humanitaire, conformément à la législation interne du pays dans lequel elles interviennent et en accord avec le principe général selon lequel les individus et les groupes, aussi bien que les Etats, ont une responsabilité dans la promotion et le respect des droits de l'homme.

- Appui à la réhabilitation et à la reconstruction des abris ;
- Octroi des documents administratifs ;
- Assistance d'urgence aux populations sur la base de la vulnérabilité ;
- Encourager l'initiation d'activités génératrices de revenus souhaités par les réfugiés ;
- Réalisation des infrastructures sociales de base ;
- Faire le plaidoyer auprès des acteurs concernés en vue d'une amélioration progressive des conditions d'accès à l'assistance humanitaire des réfugiés ;

### **6.3.4. Aux organisations internationales**

Les acteurs humanitaires ont en commun d'agir en faveur du bien-être des réfugiés et d'apporter des réponses concrètes aux besoins des réfugiés dans leur nouvel environnement. La

satisfaction de leurs besoins primaires, tels que le logement, l'alimentation, la santé et la scolarisation sont indispensables afin de ne pas précariser davantage cette population.

L'apport des organisations internationales vise à protéger les réfugiés contre la réduction ou la perte de leurs revenus provoquée par des risques économiques et sociaux tels que la maladie, le chômage, le handicap ou d'autres épreuves. Les besoins de protection surgissent dans toute sorte de situations dans lesquelles les organisations humanitaires peuvent être impliquées.

Les organisations internationales ont pour mandat des responsabilités de protection pour des catégories ou groupes de personnes spécifiques. Ces derniers sont considérés comme des mandats de protection. Ils doivent :

- Recueillir les données sur les risques et les vulnérabilités des réfugiés en évaluant leurs besoins, en les analysant et en intégrant les résultats dans la programmation humanitaire et de développement ;
- Fournir aux réfugiés une assistance coordonnée et intégrée, nécessaire à leur survie ;
- Renforcer l'environnement de protection en vue d'un meilleur respect de droits fondamentaux ; et de la promotion des solutions durables en faveur de ces réfugiés.

#### **6.4. Les perspectives**

Concernant plus spécifiquement les difficultés liées au processus d'autonomisation, nous pensons qu'il faudrait approfondir chacune des problématiques de la chaîne de questionnement identifiées. Une perspective voudrait qu'on fasse une vision future sur la situation ou les difficultés liées au processus d'autonomisation des réfugiés centrafricains du site de Gaoui afin de favoriser leur épanouissement.

##### **6.4.1. Perspectives théoriques**

D'un point de vue purement théorique, il nous semblerait intéressant qu'il serait très structurant pour un domaine de recherche nouveau comme celui-ci de s'assurer d'un positionnement théorique clair. Un enrichissement ultérieur est nécessaire. Des études plus poussées pourront analyser le processus d'autonomisation de ces réfugiés centrafricains sur une étude différée. La relation qu'une victime peut avoir avec son entourage est déterminante. Car ces réfugiés ont besoin du soutien économique, social et sanitaire pour être indépendant.

De cette manière, cette étude s'appuie sur le modèle écosystémique, sur le dynamique des environnements, la conception unidimensionnelle de l'estime de soi, et le modèle

multidimensionnel de l'estime de soi. Ces derniers sont utilisés dans l'analyse de nos données afin de mieux comprendre la problématique des réfugiés de la RCA et le processus de leur autonomisation.

#### **6.4.2. Perspectives sociales**

En s'intéressant aux représentations sociales d'un phénomène et au processus d'autonomisation mises en œuvre pour y répondre, cette recherche s'inscrit directement dans un paradigme unidimensionnel et le modèle multidimensionnelle. Il postule ainsi que la réalité tant d'un phénomène que d'une intervention ne peut se comprendre qu'à travers la dimension subjective des acteurs. Ce paradigme accorde la priorité aux sujets participants, puisque ce sont les sujets qui donnent sens à la réalité. Les tenants de ce paradigme s'intéressent aux représentations de la réalité chez les individus. En fait, la problématique des réfugiés centrafricains du site de Gaoui trouve un sens auprès des personnes qui s'intéressent à eux. En ce sens, toute intervention sur un problème social comme le nôtre est important pour comprendre les processus d'autonomisation mise en œuvre en faveur de ces derniers.

## **CONCLUSION**

Le travail que nous nous sommes proposé de mener porte sur le processus d'autonomisation et la résilience chez les réfugiés centrafricains du site de Gaoui dans le 8<sup>ème</sup> Arrondissement de Ndjamena/Tchad. Au terme de cette étude, il serait convenable de faire un bref rappel de notre problématique et les objectifs qui l'ont conduit. En effet, le processus d'autonomisation est l'un des difficultés auxquelles sont confrontés les réfugiés. Ces difficultés sont d'ordre éducatif, économique, social et sanitaire, dont ces derniers font face et ont un impact négatif sur les moyens d'existence, des survivants, de leur famille et sur les capacités de résilience de leur communauté.

Les diverses orientations de la recherche dans notre travail nous ont permis de décrire les variables de notre étude. Nous avons aussi expliqué les concepts clés et présenté une revue de la littérature qui mettait l'accent les stratégies d'autonomisation et les différentes approches sur la résilience. Les perspectives théoriques constituant notre grille de lecture se sont fondées sur la théorie de l'auto-détermination de Deci et Ryan, l'approche psychodynamique de la résilience, la conception Freudienne de la résilience et la théorie de la résilience de Pierre Martyr. C'est dans cette théorisation que nous nous sommes posé la question de recherche suivante : *comment les processus d'autonomisation favorisent-ils la résilience chez les réfugiés centrafricains ?*

Pour répondre à cette question de recherche, nous avons formulé l'hypothèse générale suivante : *Les processus d'autonomisation favorisent la résilience chez les réfugiés centrafricains.* L'opérationnalisation de cette hypothèse générale a donné lieu aux trois(3) hypothèses de recherche suivantes :

HR<sub>1</sub> : l'autonomisation économique renforce la résilience chez les réfugiés centrafricains du site de Gaoui.

HR<sub>2</sub> : l'autonomisation sociale favorise la résilience chez les réfugiés centrafricains du site de Gaoui.

HR<sub>3</sub> : l'autonomisation sanitaire contribue à la résilience chez les réfugiés centrafricains du site de Gaoui.

Nous avons ensuite procédé à la collecte des données en utilisant un guide d'entretien semi directif adressé aux hommes et femmes réfugiés confrontés aux énormes difficultés dans le site des réfugiés de Gaoui/Tchad. L'entretien était à cet effet administré à un échantillon de six(6) participants de sexe masculin et féminin. Les données obtenues ont été analysées à l'aide

de l'analyse du contenu. Ce qui nous a permis après dépouillement de soumettre nos hypothèses aux faits. De l'analyse, il en ressort les résultats suivants :

- L'autonomisation économique renforce la capacité de résilience chez les réfugiés, on parle de l'autonomisation économique pour se référer à toute activité pouvant remporter un bénéfice chez une personne ; on peut citer le commerce, l'apprentissage ou la vente des outils artisanaux, ces activités permettent à un individu de se prendre en charge et d'être autonome.

- L'autonomisation sociale favorise le programme de résilience chez les réfugiés, ainsi celle-ci englobe la socialisation, la cohésion. La manière dont les individus se comportent et entretiennent des relations entre eux ; comment ils développent ces relations en société sans être marginalisé.

- L'autonomisation sanitaire contribue au processus de résilience chez les réfugiés, elle prend en compte les besoins de l'individu sur le domaine sanitaire (soins, consultations, prise en charge).

Ces résultats rendent compte de ce que toutes nos hypothèses de recherche (HR1, HR2, HR3,) sont pertinentes pour comprendre la problématique de résilience chez les réfugiés du site de Gaoui.

D'une manière générale, cette recherche se focalise sur les difficultés qui empêchent l'individu d'avoir une meilleure capacité de résilience et les capacités à faire face aux difficultés qui freinent son autonomisation.

Cependant, cette recherche n'a pas seulement permis l'identification des facteurs qui peuvent associés être associés à la résilience chez les réfugiés centrafricains du site de Gaoui mais en a donné un aperçu afin de comprendre comment ils agissent. Chaque moyen constitue une réponse plus ou moins complète face à la demande et il est primordial de retenir que chaque formule comportera donc ses avantages. Par conséquent, la prévention dont il est question concerne les stratégies possibles pouvant permettre aux réfugiés centrafricains du site de Gaoui d'être autonome et épanouis, d'avoir une meilleure capacité de résilience.

## **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- Akoa, S. (2014). « La crise centrafricaine-Quels risques pour la région ? », conférence, 9 février, UPMF, Grenoble.
- Anaut, M. (2003). *La résilience : surmonter les traumatismes*, Nathan.
- Anaut, M. (2013). *Le concept de résilience et ses applications cliniques. Recherche en soins*, Nathan.
- Arsenault, S. (2010). Les réfugiés colombiens au Québec : des pratiques transnationales centrées sur la famille. *Lien social et politiques*, 64, p. 51-64.
- Barbeau, M.-E. (2013). *Interactions quotidiennes et sentiment d'appartenance territoriale dans le récit de personnes immigrantes vivant à Rimouski*. Mémoire de maîtrise inédit, Université du Québec à Rimouski. Rimouski.
- Batista Wiese, E., Van Dijk, M., et Seddik, H. (2009). La matrice familiale dans l'immigration : trauma et résilience. *Dialogue*, 3(185), p.67-78.
- Carranza, M. E. (2008). Salvadorian women speak: Coping in Canada with past trauma and loss. *Canadian Social Work Review*, 25(1), p.23-36.
- Convention de 1954 relative au statut des apatrides
- Convention de Genève. (28juillet 1951). *Portant statut des réfugiés et son protocole additionnel*, UNHCR.
- Convention de l'OUA (10septembre 1969). Régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique.
- Cyrulnik, B. (2008). «Résilience, pratiques d'intervention », conférence donnée lors du congrès « Résilience, intervention en contexte d'adaptation et de réadaptation »Montréal, 25 et 26 février.
- Cyrulnik, B. (1999). *Un merveilleux malheur*, Odile Jacob.
- Cyrulnik, B. (2003). *La résilience ou comment renâître de sa souffrance*, Editions Faberts.
- Cyrulnik, B. (2003). *Le murmure des fantômes*, Odile Jacob.
- Cyrulnik, B. (2006). *De chair et d'âme*, Editons Odile Jacop.



- Deci, E. L. et Ryan, R. M. (1985). *Intrinsic motivation and self-determination in human behavior*. Plenum Press.
- Delage, M. (2004). « Résilience dans la famille et tuteurs de résilience; qu'en fait le systémicien ? », *thérapie familiale*, vol .25, n°3, p 339-347
- Egeland, B., Carlson, E. et Sroufe, A. (1993). « Résilience as process », *Development and psychopathology*, vol.5, p.517-528.
- Feuerverger, G. (2011). Re-bordering spaces of trauma: auto-ethnographic reflections on the immigrant and refugee experience in an inner-city high school in Toronto. *International Review of Education*, 57(3-4), p.357-375.
- Gourdin, P. (2013). République Centrafricaine : géopolitique d'un pays oublié. [[En ligne]]. 01-10-2013. [[Consulté le 08-03-2022]]. Disponible sur [www.diploweb.com/Republique-centrafricaine.html](http://www.diploweb.com/Republique-centrafricaine.html)
- Grawitz, M. (2001). *Methode en science sociale*, Dalloz.
- Grenier, G. et Xue, L. (2011). Canadian immigrants' access to a first job in their intended occupation. *Journal of International Migration and Integration*, 12(3), p.275-303.
- Hernandez, A. (2014). Migration, resilience and social work: Latin Americans in Tarragona. *British Journal of Social Work*, 44(1), p.88 -104.
- Hinse, S. (2015). *L'intervention sociale auprès des familles immigrantes de Québec et Chaudière-Appalaches*. Mémoire de maîtrise inédit. Université Laval, Québec.
- Jourdan-Ionescu, C. (2001). « Intervention écosystémique individualisée axée sur la résilience », *Revue québécoise de psychologie*, vol-22, n°1, p.163-186.
- Jovelin, E. (2011). Les jeunes issus de l'immigration confrontés à la discrimination. *Hommes et migrations*, 1292, p.104-113
- Lambert, E. (2014). *La régionalisation de l'immigration : le cas des réfugiés colombiens installés dans les régions du Québec*. Mémoire de maîtrise en sociologie inédit, Université du Québec à Montréal, Montréal.
- Lazarus, R. S. et Folkman, S. (1984). *Stress, Appraisal and coping*, springer.

- Léglise, I. (2019). Documenter les parcours de familles transnationales: généalogies, biographies langagières et pratiques langagières familiales. In S. Haque et F. Lelièvre (Dir.) *Politique linguistique familiale : Enjeux dynamiques de la transmission linguistique dans un contexte migratoire* (pp.159-182). Lincom.
- Madibbo, A. (2018). L'immigration transnationale africaine francophone en milieu minoritaire et son impact sur l'intégration dans la société canadienne. *Francophonies d'Amérique*, 46-47, p.127-148.
- Manciaux, M. (2001). *La résilience : résister et se construire*, Editions Médecine et Hygiène, coll. « cahiers médico-sociaux ».
- Mankou, B.A. (2014) « Le tribalisme, », Le Portique [En ligne], 5-2007 | Recherches, mis en ligne le 14 décembre 2007, consulté le 21 février 2022. URL : [leportique.revues.org/1404](http://leportique.revues.org/1404)
- Médard, J-F. (1991). « L'État néo-patrimonial en Afrique noire ». Dans J- F. Médard (dir.) *États d'Afrique noire : Formation, mécanisme et crise*. Karthala, p. 323-353.
- Michallet, B. (2009). Résilience: perspective historique, défis théoriques et enjeux cliniques. *Frontières*, 22(1-2), pp.10-18.
- Noubicier, A. et Charpentier, M. (2013). Vieillesse réussie: perception des femmes âgées immigrantes de l'Afrique noire à Montréal. *Santé mentale au Québec*, 38(2), p.277-295.
- Noumbissie, C. D. (2010). *Attitude et changement de comportement sexuel face au VIH/Sida : de l'intention d'agir à l'action. Etude de la résistance à l'usage du préservatif chez les adolescents-élèves des classes terminales de Yaoundé (Cameroun)*. Thèse de doctorat en Psychologie, Université Lumière, Lyon 2.
- Osorio Ramirez, M-A. (2008). *La transformation du lien social : les parcours migratoires et d'établissement des réfugiés de l'ex-Yougoslavie à Ville de Saguenay et à Joliette*. Thèse de doctorat inédite, Université de Montréal.
- Rachédi, L., et Legault, G. (2008). Le modèle interculturel systémique. In G. Legault et L. Rachédi (Dir.). *L'intervention interculturelle* (p.121-140). Gaëtan-Morin.

- Richardson, G. E. (2002). The metatheory of resilience and resiliency. *Journal of clinical Psychology*, 58(3), p. 307-321. Doi : 10.1002/jclp. 10020.
- Rutter, M. (1993). « Résilience : Some conceptual considerations », *journal of Adolescent Health*, vol 14, n°8, p.626-631.
- Rutter, M. (2002). La résilience en face de l’adversité. *Études sur la mort* 2, p.123-146.
- Ryan, R. M et Deci, E. L. (2000). Self-determination theory and the facilitation of intrinsic motivation, social development and well-being. *American psychologist*, 55(1), p.68-78.
- Sillamy, N. (1989). *Dictionnaire de la psychologie*. Larousse.
- Steinbach, M. (2010). Quand je sors d’accueil: linguistic integration of immigrant adolescents in Quebec secondary schools. *Language, Culture and Curriculum*, 23(2), p. 95-107.
- Sur, S. (2006). Sur les “Etats défailants”. [[En ligne]]. 05-2006. [[Consulté le 14-02-2021]]. Disponible sur [www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/0502-SUR-FR-2.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/0502-SUR-FR-2.pdf)
- Tisseron, S. (2007). *La résilience*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Van Den Bussche, C. (2015). L’établissement des immigrants à Québec : parcours migratoires et biographies résidentielles d’immigrants français et maghrébins.
- Vanistendael, S. (1996). « La résilience ou le réalisme de l’espérance. Blessé mais pas vaincu », *les cahiers du BICE (Bureau international catholique de l’enfance)*, Genève.
- Vanistendael, S. (1996). *Clés pour devenir : La résilience. Les vendredis de château vallon*, novembre 1998, Les cahiers du BICE.
- Vanistendael, S. & Lecomte, J. (2000). *Le bonheur est toujours possible : construire la résilience*. Bayard
- Vatz Laaroussi, M. (2007). Les relations intergénérationnelles, vecteurs de transmission et de résilience au sein des familles immigrantes et réfugiées au Québec. *Enfances, familles, générations*, 6, <https://doi.org/10.7202/016480ar>.
- Vatz Laaroussi, M. (2009). Mobilité, réseaux et résilience. Le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec. Presses de l’Université du Québec. Québec.

Vatz Laaroussi, M., et Rachédi, L. (2004). La résilience comme contribution sociale pour les jeunes et familles réfugiés. *Thèmes canadiens*, p. 48-52.

Verschave, F-X. (2004). *De la Françafrique à la Mafrafrique*, Tribord.

Wall, K., et São, J. (2004). Managing work and care: A difficult challenge for immigrant families. *Journal of Ethnic & migration Studies*, 38(6), p. 591-626.

Waller, M. A. (2001). «Résilience in ecosystemic context », *the American journal of orthopsychiatry*, vol.71, n°3, p.290-297.

Werner, E. E. et J. L. Johnson(1999). « can we apply résilience ? »; dans *Résilience and Development: Positive Life Adaptations*, M.D.Glantz et J.L.

## **ANNEXES**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
\*\*\*\*\*

Paix – Travail – Patrie  
\*\*\*\*\*

UNIVERSITE DE YAOUNDE I  
\*\*\*\*\*

FACULTE DES SCIENCES DE  
L'EDUCATION  
\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT D'EDUCATION  
SPECIALISEE



REPUBLIC OF CAMEROON  
\*\*\*\*\*

Peace – Work – Fatherland  
\*\*\*\*\*

UNIVERSITY OF YAOUNDE I  
\*\*\*\*\*

FACULTY OF EDUCATION  
\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF SPECIALIZED  
EDUCATION

Le Doyen

The Dean

N°...../22/UYI/FSE/VDSSE

### AUTORISATION DE RECHERCHE

Je soussigné, **Professeur BELA Cyrille Bienvenu**, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé I, certifie que l'étudiante **NEROLEL RIMBARNE Alliance**, Matricule **20V3034** est inscrite en Master II à la Faculté des Sciences de l'Education, Département : *EDUCATION SPECIALISEE*, filière : *EDUCATION SPECIALISEE*, Option : *HANDICAP SOCIAL*.

L'intéressée doit effectuer des travaux de recherche en vue de la préparation de son diplôme de Master. Elle travaille sous la direction du **Dr. NOUMBISSIE Claude Désiré**. Son sujet est intitulé : « *Autonomisation et processus de résilience chez les réfugiés Centrafricains du site de GAOUI dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement de N'Djamena* ».

Je vous saurai gré de bien vouloir la recevoir et mettre à sa disposition toutes les informations susceptibles de l'aider à conduire ses travaux de recherches.

En foi de quoi, cette attestation de recherche lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit /.

Fait à Yaoundé, le... 06 JUN 2022 .....

Pour le Doyen et par ordre

Etienne  
Professeur

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE-TRAVAIL-PROGRES

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
PRIMATURE

-----  
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DES COLLECTIVITES AUTONOMES  
COMMISSION DE GESTION DES REFUGIES ET DES RAPATRIES

-----  
SECRETARIAT PERMANENT

-----  
DELEGATION DEPARTEMENTALE DU CHARI BAGIURMI

-----  
COMMUNE DU 8<sup>e</sup> Arrondissement

-----  
N°...../PR/PM/MATCA/CNARRE/SP/DDCB/C8/2022

**AUTORISATION D'ACCES AU CAMPS DES REFUGIES DE GAOUI**

Je soussigné Monsieur **MOUSSA BECHIR** Président du site des réfugiés et retournés Centrafricains, autorise par la présente Madame **NEROLEL RIMBARNE ALLIANCE**, inscrite sous le matricule **20V3034** est étudiante en Master II à la Faculté des Sciences de l'Education au Département : **EDUCATION SPECIALISEE**, spécialité : **HANDICAPS SOCIAUX ET CONSEILS** à l'Université de Yaoundé I d'accéder au camps des réfugiés de Gaoui dans la commune du 8<sup>ème</sup> Arrondissement de la ville de N'djamena, pour une période de 12 jours allant du 04 au 16 Août 2022.

**En foi de quoi, la présente autorisation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.**

Fait à Ndjamen, le 04 Août 2022

Président du site des réfugiés



MOUSSA BECHIR

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
CAMEROON

*Paix – Travail – Patrie*

\*\*\*\*\*

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

\*\*\*\*\*

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

\*\*\*\*\*

DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF

*Peace – Work – Fatherland*

\*\*\*\*\*

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

THE FACULTY OF EDUCATION

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF SPECIALIZED EDUCATION

\*\*\*\*\*

## GUIDE D'ENTRETIEN

Madame/Mademoiselle, nous menons une étude dans le cadre de notre recherche universitaire sur le processus d'autonomisation et résilience chez les réfugiés centrafricains du site de Gaoui dans le 8eme Arrondissement de N'Djamena. Ainsi, nous vous prions de bien vouloir répondre en toute sincérité à ce guide d'entretien, et nous vous assurons de la confidentialité des informations que nous allons obtenir auprès de vous selon le code déontologique de la profession de psychologie et d'éducateur spécialisé.

### 0. Informations sociodémographiques du participant

Date et lieu de l'entretien.....  
Heure de début.....  
Heure de fin.....  
Âge du répondant.....  
Région d'origine.....  
Niveau d'éducation.....  
Sexe.....  
Religion.....

Pendant cet entretien, je voudrais aborder avec vous certains évènements en relation avec les difficultés liées au processus d'autonomisation et résilience chez les réfugiés centrafricains. Ainsi, nous allons parcourir l'ensemble des thèmes que je vais vous proposer. Mais en attendant, parlez-moi un peu de votre histoire en Centrafrique.

### Thème 0 : brève histoire du participant

.....  
.....  
.....

Je voudrais maintenant que nous abordions les thèmes que je vous propose. A chaque fois je vous donnerai le thème et je vous inviterai à me dire ce que vous avez vécu. Il s'agit donc pour vous de développer vos opinions sur chacun des sous-thèmes qui vous seront proposés après chaque thème :

### Le thème 1 : Les types d'autonomisation

*Sous thème : Autonomisation économique*

Commerce

Petits métiers

Parrainage ou association

*Sous thème : Autonomisation sociale*



Cohésion sociale  
Socialisation  
Dons  
Vivre alimentaire  
*Sous thème : Autonomisation sanitaire*  
Consultations  
Soins  
Visite médicale

**Thème 2 : Résilience**

*Sous thème : Capacité de résilience*

Développer  
Se projeter  
Réussir  
*Sous thème : Adaptation face à une situation*

Se reprendre  
Surmonter les épreuves  
Franchir  
Dominer  
Renforcer les capacités  
*Sous thème : Résultat d'un fonctionnement*

Espoir  
Force  
Courage

**Thème 3 : Les facteurs de protection**

Estime de soi

Notre guide d'entretien est fait dans le but de recueillir les données ou les informations venant des réfugiés centrafricains du site de Gaoui.

Pouvez-vous nous raconter avec tous les détails le commencement de la guerre ?.....

.....  
.....

Pouvez-vous nous raconter les difficultés rencontrées pendant votre traversée ?.....

.....  
.....

Comment avez-vous été accueilli ? .....

.....  
.....  
.....  
Pouvez-vous nous raconter le déroulement de votre accueil?.....  
.....  
.....

Comment êtes-vous traités dans ce site ? Bien ? justifiez votre réponse ? Mal pourquoi ?.....  
.....  
.....

Comment faites-vous pour oublier les difficultés rencontrées en chemin ?.....  
.....  
.....

Etes-vous assistés par des services sociaux en matière de dons ou de vivre alimentaire ?  
.....  
.....  
.....

Appartenez-vous à une association quelconque dans ce site ?.....  
.....  
.....

Avez-vous une activité dans ce site ou en dehors de ce site qui pourra vous permettre d'être stable ?.....  
.....  
.....

Décrivez les activités génératrices dont dispose le site ?.....  
.....  
.....

Comment entretenez-vous des relations avec votre entourage ? Vous, sentez-vous marginaliser ?,justifier ?.....  
.....  
.....

Comment la perte de vos valeurs impacte-t-elle sur votre comportement social ?.....  
.....  
.....

Avez-vous été victime ou atteint des maladies endémiques telles que le paludisme, la fièvre typhoïde ? Comment avez-vous été pris ?.....  
.....  
.....

Comment faites-vous face à des maladies endémiques ? .....

.....  
.....

Comment trouvez-vous les soins médicaux administrés à votre égard ? Bien ? Comment se passe t-il ? Mal pourquoi ?.....

.....  
.....

En cas de maladie grave, êtes-vous pris en charge par une institution sanitaire ?si oui laquelle ?et comment se passe la prise en charge ?.....

.....  
.....

Comment a été votre 1<sup>er</sup> contact avec l'environnement ? et comment avez-vous trouvé ?.....

.....  
.....

Comment parvenez-vous à un développement individuel face à cette situation traumatisante ?.....

.....  
.....

Comment avez-vous fait pour retrouver une situation favorable après cette période traumatisante ?.....

.....  
.....

Qu'avez-vous fait pour reconstruire votre vie après ce traumatisme?.....

.....  
.....

Estimez-vous heureux de vous retrouver dans ce site ?si oui justifiez ?si non pourquoi ?.....

.....  
.....

Merci pour votre aimable attention

## TABLE DES MATIÈRES

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>I</b>
<b>DÉDICACE</b> .....	<b>I</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>IV</b>
<b>LISTE DES ACRONYMES, SIGLES ET ABRÉVIATIONS</b> .....	<b>V</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>VII</b>
<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>VIII</b>
<b>ABSTRACT</b> .....	<b>IX</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	<b>1</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL DE L'ÉTUDE</b> .....	<b>5</b>
<b>CHAPITRE I PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE</b> .....	<b>6</b>
1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	6
1.1.1. Contexte de l'étude .....	6
1.1.2. Justification de l'étude .....	9
1.2. CONSTAT ET FORMULATION DU PROBLEME.....	10
1.2.1. Constat théorique .....	10
1.2.2. Constat empirique .....	11
1.2.3. Formulation du problème.....	13
1.3. QUESTION DE RECHERCHE.....	15
1.3.1. Question principale .....	16
1.3.2. Questions spécifiques.....	16
1.4. HYPOTHESES DE RECHERCHE .....	16
1.4.1. Hypothèse générale .....	17
1.4.2. Hypothèse spécifique .....	17
1.5. OBJECTIFS.....	17
1.5.1. Objectif général.....	17
1.5.2. Objectifs spécifiques .....	17
1.6. OBJET D'ETUDE.....	18
1.7. INTERETS ET PERTINENCE D'ETUDE.....	18
1.7.1. Intérêt thématique ou scientifique.....	18
1.7.2. Intérêt académique .....	18
1.7.3. Intérêt social .....	19

1.7.4. Intérêt personnel.....	19
1.7.5. PERTINENCE DE LA RECHERCHE.....	19
1.8. DELIMITATION DE L'ETUDE.....	20
<b>CHAPITRE 2 : CADRE CONCEPTUEL DE L'ETUDE .....</b>	<b>21</b>
2.1. LA CRISE CENTRAFRICAINE ET LE PROBLEME DES REFUGIES.....	21
2.1.1. Indépendance et la latence d'un conflit armé.....	21
2.1.2. Les Origines de la crise Centrafricaine.....	22
2.1.3. Les Conséquences de la crise Centrafricaine.....	23
2.1.3.1. Etymologie de la notion de réfugié.....	24
2.1.3.2. La Dimension historique du mot réfugié.....	24
2.1.4. La Protection Internationale des réfugiés.....	26
2.1.4.1. Statut des réfugiés.....	27
2.1.4.2. Conventions Internationales sur les Droits des réfugiés.....	28
2.1.5. LE VECU DES REFUGIES CENTRAFRICAINS DANS LE SITE AMENAGE DE GAOUI.....	30
2.2. PROCESSUS D'AUTONOMISATION ET RESILIENCE.....	30
2.2.1 Processus.....	30
2.2.2. Autonomisation : essai de définition du concept.....	31
2.2.3. Les Composantes d'autonomisation.....	33
2.2.3.1. Autonomisation économique.....	33
2.2.3.2. Autonomisation sociale.....	34
2.2.3.3. Autonomisation sanitaire.....	34
2.4. RESILIENCE.....	34
2.4.1. Histoire du concept de résilience.....	35
2.4.2. Esquisse de définition du concept de résilience.....	36
2.4.3. La place de la résilience en psychologie.....	37
2.4.4. Résilience en tant capacité.....	38
2.4.5. Résilience en tant que processus dynamique adaptatif.....	38
2.4.6. Résilience comme résultat d'un fonctionnement.....	39
2.5. Les facteurs de protection de la résilience.....	39
2.5.1. Les facteurs individuels.....	40
2.5.2. Les facteurs familiaux.....	41
2.5.3. Les facteurs environnementaux ou sociaux.....	41
2.6. RESILIENCE ET SITUATION DE REFUGIES.....	41
2.7. PROCESSUS D'AUTONOMISATION ET RESILIENCE.....	43

<b>CHAPITRE 3: INSERTION THEORIQUE .....</b>	<b>44</b>
3.1. L'AUTODETERMINATION .....	44
3.1.1. Le Modèle de l'Autodétermination de Déci et Ryan .....	46
3.1.1.2 Une Démarche Concrète pour Augmenter le Degré d'Autodétermination.....	48
3.2. APPROCHES PSYCHODYNAMIQUES DE LA RESILIENCE .....	50
3.2.1. La conception freudienne de la résilience.....	50
3.2.1.1. Première période : la théorie de la séduction .....	50
3.2.1.2. Deuxième période : le traumatisme comme effraction du pare-excitations.....	53
3.2.1.3. Troisième période : dernières avancées .....	55
3.2.2. LA THEORIE DE LA RESILIENCE CHEZ PIERRE MARTY (1991).....	57
3.2.3. Processus psychique de la résilience.....	61
3.2.4. Résilience et traumatisme .....	62
3.2.5. Pratiques cliniques de la résilience .....	63
<b>DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHOLOGIQUE ET OPÉRATOIRE DE L'ÉTUDE</b> <b>.....</b>	<b>65</b>
<b>CHAPITRE 4. METHODOLOGIE DE L'ÉTUDE .....</b>	<b>66</b>
4.1. BREF RAPPEL DE LA QUESTION DE RECHERCHE, ET DES HYPOTHESES.....	67
4.1.1. Rappel de la question de recherche.....	67
4.1.2. Les hypothèses et leurs variables .....	67
4.1.2.1. L'hypothèse générale et ses variables .....	67
4.1.2.2. Hypothèses de recherche .....	69
4.2. TYPE DE RECHERCHE .....	72
4.3. SITE DE L'ÉTUDE.....	72
4.3.1. Historique.....	72
4.3.2. MISSION.....	73
4.4. POPULATION ET ECHANTILLON .....	73
4.4.1. Population de l'étude .....	73
4.4.2. Population accessible de l'étude .....	74
4.4.3. Population cible .....	74
4.4.4. Échantillonnage et échantillon de l'étude .....	74
4.4.5 La technique d'échantillonnage .....	74
4.4.6. Échantillon d'étude.....	75
4.4.6.1. Sélection ou critère de recrutement des sujets.....	75
4.4.6.2. Les critères d'inclusion .....	75

4.4.6.3. Les critères d'exclusion.....	75
4.5. LES INSTRUMENTS DE COLLECTE DES DONNEES : LE GUIDE D'ENTRETIEN.....	76
4.5.1. Justification du choix de l'instrument.....	77
4.5.2. La construction de grille d'entretien.....	78
4.5.3. Présentation du guide d'entretien.....	78
4.6. DEROULEMENT DES ENTRETIENS PROPREMENT DITS.....	78
4.6.1. La Pré enquête.....	79
4.6.2. L'Enquête.....	80
4.6.3. Etape de construction du guide d'entretien.....	80
4.6.4. Le guide d'entretien.....	80
4.7. Méthode d'analyse des données de la recherche.....	81
4.7.1. La constitution des données de l'étude.....	81
4.7.2. L'analyse du contenu.....	82
4.7.3. L'analyse thématique.....	83
<b>CHAPITRE 5 : PRESENTATION ET ANALYSE .....</b>	<b>84</b>
5.1. PRESENTATION DES REpondants CAS PAR CAS.....	84
5.1.1. Identification.....	85
5.1.2. PRESENTATION DES PARTICIPANTS.....	85
5.2. ANALYSES DES DONNEES COLLECTEES AUPRES DE NOS PARTICIPANTS.....	87
5.2.1. L'AUTONOMISATION ECONOMIQUE.....	87
5.2.2. AUTONOMISATION SOCIALE.....	89
5.2.3. AUTONOMISATION SANITAIRE.....	91
5.3. RESILIENCE.....	92
5.3.1. CAPACITE DE RESILIENCE.....	92
5.3.2. Adaptation face à une situation.....	93
5.3.3. L'espoir.....	94
5.3.4. Résultat d'un fonctionnement.....	94
5.4. DIFFICULTE.....	95
<b>CHAPITRE 6 : INTERPRETATION ET DISCUSSION DES RESULTATS.....</b>	<b>96</b>
6.1. INTERPRETATION DES RESULTATS.....	96
6.1.1 DISCUSSION DES RESULTATS DE L'HYPOTHESE HS1.....	96
6.1.2. DISCUSSION DES RESULTATS DE L'HYPOTHESE HS2.....	98
6.1.3. DISCUSSION DES RESULTATS DE L'HYPOTHESE HS3.....	100
6.2. RESILIENCE.....	101

6.3. SUGGESTIONS .....	102
6.3.1. Au Gouvernement .....	102
6.3.2. Aux bailleurs des fonds:.....	103
6.3.3. Aux organisations non gouvernementales nationales .....	103
6.3.4. AUX ORGANISATIONS INTERNATIONALES .....	103
6.4. LES PERSPECTIVES .....	104
6.4.1. Perspectives théoriques .....	104
6.4.2. Perspectives sociales .....	105
CONCLUSION .....	106
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>109</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>115</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>122</b>